



22^{ème} anniversaire de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan

Un heureux événement célébré dans la liesse et l'allégresse

Page 3

Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10505

Jeudi 8 Mai 2025

Le trop lancinant bilan de la migration

Plus de 72.000 morts et autres disparus en mer, dans les forêts ou le désert depuis 2014



Page 5



Driss Lachguar s'entretient avec des représentantes du parti social-démocrate biélorusse

Mardi 6 mai 2025, au siège central de l'USFP, le Premier secrétaire du parti, Driss Lachguar, a reçu Mme Volga Imily Isaikina et Mme Azaliya Aliyeva, représentantes du parti social-démocrate biélorusse. Lors de cette rencontre, les deux émissaires ont exposé une analyse lucide et approfondie de la conjoncture politique actuelle en Biélorussie, marquée par les répercussions de la guerre russo-ukrainienne. Elles ont notamment mis en lumière les conséquences profondes de ce conflit sur la vie politique intérieure, et plus particulièrement sur les activités de leur formation politique, aujourd'hui confrontée à de multiples défis.

Dans un esprit de solidarité internationaliste et de fidélité aux idéaux démocratiques, le Premier secrétaire a exprimé le plein soutien de l'USFP au parti social-démocrate biélorusse. Il a souligné la disponibilité du parti de la Rose à ouvrir un espace de coopération et de dialogue avec la direction de ce parti, contrainte aujourd'hui à l'exil.

Il a également affirmé le suivi constant par l'Union socialiste des forces populaires de l'évolution de la situation en Biélorussie, réitérant son espoir sincère de voir le retour d'une vie politique apaisée et libre dans les délais les plus proches.

A cette rencontre, empreinte d'un profond esprit d'engagement et de fraternité militante, a également assisté Mme Salma Belkhir, membre du Bureau national de la Chabiba Itihadia.

Alliance Progressiste
Déclaration d'Hyderabad
Vers une justice mondiale



Page 4

SAR la Princesse Lalla Hasnaa inaugure à Bakou l'exposition numérique "Le Tapis de Rabat, tout un art"

Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, Présidente de la Fondation pour la Sauvegarde du Patrimoine culturel de Rabat, accompagnée de Mme Leyla Aliyeva, vice-présidente de la Fondation Heydar Aliyev, et de Mme Arzu Aliyeva, Directrice du Centre des médias de Bakou, a inauguré, mardi au Musée National du Tapis d'Azerbaïdjan à Bakou, l'exposition numérique intitulée "Le Tapis de Rabat, tout un art", qui se veut une célébration de l'un des savoir-faire ancestraux les plus emblématiques du Royaume du Maroc.

Réalisée en partenariat avec le Musée national du Tapis à Bakou, la Maison de l'Artisan et la Fondation nationale des Musées du Maroc, cette manifestation culturelle, conçue selon une approche innovante alliant exposition physique et technologies immersives, propose une expérience interactive, consacrée à la valorisation et à la transmission du savoir-faire artisanal, tout en consolidant le positionnement de Rabat en tant que capitale culturelle et créative.

Elle retrace les origines du tapis de Rabat, ses techniques minutieuses de fabrication et le rôle central des femmes artisanes dans la transmission de cet art authentique. Des photographies, des textes scientifiques et des infographies enrichissent cette exploration.

A son arrivée au Musée National du Tapis d'Azerbaïdjan, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa a été accueillie par Mme Leyla Aliyeva et Mme Arzu Aliyeva.

Son Altesse Royale a été également saluée par le ministre de la culture azerbaïdjanaise, M. Adil Karimli, le ministre de la jeunesse, de la culture et de la communication, M. Mohammed Mehdi Bensaïd, l'ambassadeur de Sa Majesté le Roi à Bakou, M. Mohamed Adil Embarch, la Secrétaire générale de la Fondation pour la Sauvegarde du Patrimoine culturel de Rabat, Mme Nouzha Alaoui, le Directeur général de la Maison de l'Artisan, M. Tarik Sadik et la Directrice du Musée, Mme Amina Melikova.

A cette occasion, Mme Melikova a prononcé une allocution dans laquelle elle s'est dite honorée de recevoir Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa



au Musée national du Tapis à l'occasion de l'inauguration de cette exposition exceptionnelle, dédiée à l'art du tapis, en hommage à sa valeur fortement symbolique et à sa portée culturelle partagée entre le Maroc et l'Azerbaïdjan.

Mme Melikova a également souligné l'importance de cette belle initiative qui permet de découvrir les nombreux points de convergence entre les traditions du tapis dans les deux pays.

Cette cérémonie a été ponctuée par la présentation d'un film de dessins animés intitulé "le conte magique de Pari Khanum", qui met en avant la place de choix qu'occupe le tapis dans la culture azerbaïdjanaise, et d'une séquence musicale intitulée "tisser avec amour", interprétée par Zabita Aliyeva, chanteuse de Mugham, dont les paroles sont écrites par Eldar Mikayilzade, artiste du peuple d'Azerbaïdjan et maître créateur du tapis, et la musique est composée par Faig Sujajdinov, artiste du peuple d'Azerbaïdjan.

SAR la Princesse Lalla Hasnaa, accompagnée de Mme Leyla Aliyeva et de Mme Arzu Aliyeva, a, par la même occasion, suivi des explications sur l'action

de la Fondation pour la Sauvegarde du Patrimoine culturel de Rabat et la place de la capitale du Royaume comme carrefour des cultures.

Son Altesse Royale a également suivi des explications sur l'histoire du tapis de Rabat, ses origines et son évolution au fil des siècles, ainsi que sur les différentes étapes de sa fabrication depuis le choix des matériaux jusqu'à la production de la pièce finie (Préparation de la laine : sélection, lavage, cardage et filage, teinture naturelle : techniques et pigments traditionnels). Par la suite, SAR la Princesse Lalla Hasnaa a visité l'exposition consacrée au tissage de tapis azerbaïdjanaïsi, qui met l'accent sur l'histoire du tapis de ce pays, ses outils de tissage, le rôle des femmes en tant que gardiennes de ce savoir-faire ancestral, ainsi que son évolution au fil du temps.

Par la même occasion, Son Altesse Royale a suivi des présentations sur le tableau "tisserands de tapis" de Khalida Safarova, artiste du peuple d'Azerbaïdjan, la Poupée "Muse" de l'artiste Elmira Abbasli, travailleuse culturelle distinguée, ainsi que sur un court film d'animation consacré à la poupée "Muse".

Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, accompagnée de Mme Leyla Aliyeva et de Mme Arzu Aliyeva, a suivi des explications sur cinq nouveaux tapis produits dans le cadre du projet "Renaissance de l'art du tissage de tapis azerbaïdjanaïsi : originalité et innovation", avant de procéder, comme le veut la tradition azerbaïdjanaïsi, à la découpe du nouveau tapis tissé "Naqsh Jahan", produit au département des technologies traditionnelles du Musée national du tapis d'Azerbaïdjan, un acte symbolique marquant la naissance d'un nouveau tapis.

Par la même occasion, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa a visité l'exposition permanente du Musée national du tapis d'Azerbaïdjan, avant de signer le Livre d'Or de cette prestigieuse institution muséale.

Portée par la vision éclairée de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, l'exposition numérique "Le Tapis de Rabat, tout un art" exprime une ambition forte : repenser les modes de transmission du patrimoine immatériel à travers le levier de l'innovation technologique, de la médiation culturelle et des dynamiques de développement durable.

SAR la Princesse Lalla Hasnaa visite le Centre International du Mugham

Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, Présidente de la Fondation pour la Sauvegarde du Patrimoine culturel de Rabat, a visité, mardi à Bakou, le Centre international du Mugham, une institution emblématique dédiée à la préservation, à la transmission et à la valorisation de cet art musical ancestral, inscrit par l'UNESCO au patrimoine culturel immatériel de l'Humanité.

A son arrivée, Son Altesse Royale a été saluée par le ministre de la culture azerbaïdjanaïsi, M. Adil Karimli, le ministre de la jeunesse, de la culture et de la communication, M. Mohammed Mehdi Bensaïd, l'ambassadeur de Sa Majesté le Roi à Bakou, M. Mohamed Adil Embarch, l'ambassadeur de la République d'Azerbaïdjan au Maroc, Nazim Samadov, la Secrétaire générale de la Fondation pour la Sauvegarde du Patrimoine culturel de Rabat, Mme Nouzha Alaoui, le Directeur général de la Maison de l'Artisan, M. Tarik Sadik et le

directeur du Centre International du Mugham, artiste émérite du tär, M. Sahib Pashazade.

A cette occasion, SAR la Princesse Lalla Hasnaa a suivi des présentations sur les grands artistes renommés du Mugham, genre musical traditionnel et savant de la musique azerbaïdjanaïsi, ainsi que sur des instruments des musiques nationales tels que le tär, le kamancha et le daf.

Cette visite a offert à Son Altesse Royale l'occasion de s'informer des principales actions menées par le Centre international du Mugham en matière de formation, de préservation des archives musicales et de sensibilisation des jeunes générations à cet héritage immatériel.

Par la suite, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa a assisté à un concert de musique traditionnelle de Mugham, organisé en Son honneur. Ce concert, ponctué de danses folkloriques interprétées

par des groupes de jeunes, a mis en avant toute la richesse expressive et la profondeur spirituelle de cette tradition musicale, portée par des instruments musicaux emblématiques du pays.

Son Altesse Royale a, à cette occasion, présenté, comme le veut la tradition azerbaïdjanaïsi, un bouquet de fleurs aux artistes et aux groupes de jeunes ayant participé à ce concert.

A la fin de cette prestation artistique, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa a posé pour une photo souvenir avec ces artistes et groupes de jeunes, ainsi qu'avec M. Alim Qasimov, le plus célèbre interprète du tär de Mugham, qui s'est vu décerner en 1999 le très prestigieux "IMC-Unesco International Music Prize".

A travers cette visite, Son Altesse Royale a tenu à mettre en valeur l'importance de la préservation et de la transmission des arts patrimoniaux, véritables témoins de l'histoire et de l'âme des peuples.

22^{ème} anniversaire de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan

Un heureux événement célébré dans la liesse et l'allégresse

La Famille Royale et le peuple marocain célèbrent, jeudi, dans la joie et l'allégresse le 22^e anniversaire de Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, un heureux événement traduisant, comme à l'accoutumée, la dimension réelle de l'attachement indéfectible du peuple marocain au Glorieux Trône Alaouite, garant de l'unité et de la stabilité du Royaume.

Cet anniversaire vient rappeler le souvenir des instants joyeux du jeudi 8 mai 2003, lorsque le ministère de la Maison Royale, du Protocole et de la Chancellerie annonça la naissance bénie, au Palais Royal à Rabat, d'un garçon que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a bien voulu baptiser du prénom de Moulay El Hassan, en hommage à la mémoire de Son Auguste Grand-père, feu SM le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme en Sa sainte miséricorde.

La célébration du 22^e anniversaire de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan renouvelle ainsi l'attachement immuable des Marocains au Glorieux Trône Alaouite à travers le serment d'allégeance les unissant à SM le Roi, Amir Al-Mouminine, défenseur de la foi et garant des intérêts suprêmes de la Nation et des citoyens.

Cet heureux événement est également l'occasion de revenir sur les principales activités de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, qui a notamment présidé, le 21 avril dernier à Mechour Stinia-Sahrij Souani à Meknès, la cérémonie d'ouverture de la 17^e édition du Salon international de l'agriculture au Maroc, organisée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI sous le thème "Agriculture et monde rural: L'eau au cœur du développement durable".

Sur Hautes Instructions Royales, SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan et SAR la Princesse Lalla Khadija avaient procédé, le 03 mars, au quartier Bouregreg (arrondissement Youssoufia) à Rabat, au lancement de l'opération nationale "Ramadan 1446", initiée par la Fondation Mohammed V pour la solidarité à l'occasion du mois sacré de Ramadan et bénéficiant à un million de ménages, soit près de 5 millions de personnes.

Le 21 novembre de l'année dernière et sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Son Altesse Royale le Prince Héritier avait reçu, à Casablanca, le Président de la République Populaire de Chine, SEM. Xi Jinping, qui avait effectué une courte visite au Royaume.

Le 5 octobre de la même année, SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan avait présidé, au Parc d'expositions Mohammed VI, la finale de la 7^e édition du Grand Prix de Sa Majesté le Roi Mohammed VI de Tbourida, organisée dans le cadre de la quinzième édition du Salon du cheval d'El Jadida.

Par ailleurs, sur Ordre de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, avait



reçu, le 23 août, au Palais Royal de Tétouan, les enfants maqdessis participant à la 15^e édition des colonies de vacances organisées par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif.

Le 30 juillet, Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan avait présidé à Tétouan un déjeuner offert par le chef du gouvernement, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, au Trône de Ses Glorieux Ancêtres.

Le lendemain, Son Altesse Royale avait, sur Ordre de SM le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major général des Forces Armées Royales (FAR), reçu, au Cercle Mess Officiers de la Garde Royale à Tétouan, un message de vœux, de fidélité et de loyauté adressé au Souverain par la famille des FAR à l'occasion du 25^e anniversaire de l'accession de SM le Roi au Trône de Ses Glorieux Ancêtres.

SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan avait, à cette occasion, reçu les majors de promotion lauréats des grandes écoles et instituts militaires et paramilitaires, avant de présider un déjeuner offert par SM le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major général des FAR en l'honneur des personnalités invitées à la cérémonie de prestation de serment de la promotion feu "SAR la Princesse Lalla Latifa".

Le 10 juin, SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan avait procédé, à la Commune Lamharza Essahel relevant de la province d'El Jadida, au lancement des travaux de construction de la station de dessalement de l'eau de mer de Casablanca, la plus grande usine du genre en Afrique avec, à terme, une capacité annuelle de production de 300 millions de m³ et une population bénéficiaire estimée à 7,5 millions d'habitants.

Cinq jours auparavant, SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, avait, sur

Hautes Instructions de SM le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des FAR, présidé, au Collège Royal de l'enseignement militaire supérieur (CREMS) à Kénitra, la cérémonie de sortie de la 24^e promotion du Cours supérieur de défense et de la 58^e promotion du Cours Etat-Major.

Le 02 juin, SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan avait présidé, au Royal Complexe des sports équestres et Tbourida Dar Es Salam à Rabat, la finale de la 23^e édition du Trophée Hassan II des arts équestres traditionnels "Tbourida", comptant pour le championnat du Maroc.

Le 14 mai, Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan avait, sur Ordre de SM le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des FAR, présidé, au Cercle Mess Officiers de Rabat, le déjeuner offert par Sa Majesté le Roi, à l'occasion du 68^e anniversaire de la création des FAR.

En outre, le 28 octobre dernier, SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan a été présent, aux côtés de SAR le Prince Moulay Rachid, de SAR la Princesse Lalla Khadija et de SAR la Princesse Lalla Meryem, à la cérémonie d'accueil officiel, présidée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, du Président de la République Française, SEM. Emmanuel Macron et de son épouse Mme Brigitte Macron, qui effectuaient une visite d'Etat dans le Royaume à l'invitation du Souverain.

Le même jour, SAR le Prince Héritier a pris part à la cérémonie de signature de plusieurs accords entre le Royaume du Maroc et la République française, présidée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui était également accompagné de SAR le Prince Moulay Rachid, de SAR la Princesse Lalla Khadija et de SAR la Princesse Lalla Meryem, et le Président français, SEM. Emmanuel Macron, qui était accompagné de son épouse Madame Brigitte Macron.

Le lendemain, SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Rachid et de LL.AA.RR les Princesses Lalla Khadija, Lalla Meryem, Lalla Asmaa et Lalla Hasnaa, avait offert un dîner officiel en l'honneur du Président de la République française, SEM. Emmanuel Macron et de son épouse Mme Brigitte Macron.

Son Altesse Royale a, de même, été présent aux côtés de SM le Roi, Amir Al-Mouminine à l'occasion de la veillée religieuse en commémoration de Laylat Al-Qadr bénie et de la prière de l'Aïd Al-Fitr.

Chacune des apparitions publiques de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan vient ainsi perpétuer une longue tradition qui a pour objectif d'initier et de familiariser le Prince Héritier à l'exercice de responsabilités qu'il sera appelé à assumer au sein d'une société qui demeure attachée à ses valeurs et à son identité plurielle.

*Alliance Progressiste**Déclaration d'Hyderabad***Vers une justice mondiale**

Nous, représentants des forces progressistes, des mouvements sociaux-démocrates, socialistes et syndicaux du monde entier, réaffirmons notre engagement indéfectible envers les valeurs de liberté, d'égalité, de justice et de solidarité. Ces idéaux constituent le fondement même du progrès durable et de la paix, pour les générations présentes et futures, et pour notre planète.

Nous nous unissons et nous nous engageons à remédier à la profonde crise à laquelle l'humanité est confrontée.

Les dirigeants d'extrême droite et les gouvernements autocratiques sabotent la démocratie et limitent les libertés. Ils sapent les institutions, méprisent les accords multilatéraux, propagent des mensonges, alimentent les divisions et freinent les progrès, notamment en matière d'égalité des sexes et de droits civiques. Ces actions creusent les inégalités, compromettent les acquis du développement et aggravent les urgences climatiques.

Nous soutenons les mouvements progressistes du monde entier qui sont réduits au silence.

Les gouvernements autocratiques abusent de la loi pour cibler leurs détracteurs. Les médias sociaux et traditionnels sont manipulés, et une surveillance intrusive est exercée contre les militants et les dissidents. L'affaiblissement de l'Etat de droit et de la responsabilité publique favorise un environnement propice à l'exercice incontrôlé du pouvoir et à la corruption.

Ces attaques croissantes contre la démocratie et la concentration du pouvoir par les forces conservatrices et d'extrême droite constituent de graves menaces pour l'ordre international.

Nous reconnaissons les injustices persistantes, en particulier celles qui touchent les pays du Sud, et nous nous engageons à remodeler un ordre mondial équitable, inclusif et réactif.

Nous sommes préoccupés par les conflits enracinés, les déplacements forcés et les brutalités contre les minorités, notamment les migrants et les réfugiés.

Nous condamnons les attaques contre les peuples souverains et l'affaiblissement de leurs autorités étatiques légitimes.

Nous résistons à toute forme d'assujettissement, de mesures coloniales et de violence, qu'elles soient perpétrées par une nation contre une autre ou par un peuple contre un autre.

Nous affirmons que la paix est bien plus que la simple absence de guerre : elle exige des conditions de sécurité économique et sociale, de stabilité démocratique, de reconnaissance des injustices historiques, de vérité et de réconciliation, ainsi que de respect et d'application du droit international.

Nous sommes déterminés à résoudre les injustices économiques qui ont aggravé les fractures sociales, engendré la précarité et affaibli les institutions étatiques et la souveraineté économique.

Nous rejetons les structures politiques et financières qui favorisent les monopoles d'entreprise non réglementés, le capitalisme de copinage, les monnaies numériques incontrôlées, la pratique corrompue de séquestration des richesses dans les paradis fiscaux et la diminution des investissements dans les systèmes sociaux et de protection sociale.

Nous sommes déterminés à lutter contre l'aggravation de la crise climatique, dont les effets délétères continuent de compromettre les conditions de vie de plus de 3 milliards de personnes dans les zones les plus vulnérables de la planète.

Nous défendons le consensus mondial sur la lutte contre le changement climatique malgré les désaccords émergents.

Nous sommes unis pour forger des parte-



naires afin de faire de la justice mondiale un impératif fondamental en ces temps difficiles.

La cause de la justice mondiale est le fil conducteur essentiel qui relie ces innombrables défis et les solutions que nous proposons. Elle réaffirme que toutes les sphères d'influence publique et politique – des systèmes économiques à la gouvernance numérique – doivent être restructurées pour garantir l'équité, la responsabilité et la protection des droits humains et de la dignité.

En réformant les institutions internationales, en démantelant les systèmes d'exploitation et en adoptant des politiques progressistes, nous pouvons instaurer la justice dans tous les domaines de notre existence collective.

Les progressistes s'engagent à bâtir un monde multilatéral, juste et durable.

Nous mobiliserons les forces politiques sur la base de principes universels, d'intérêts légitimes et du droit international.

Nous honorons les revendications historiques et placerons l'humanité, et non le capital, au centre de la gouvernance.

Nous nous associons à différentes forces nationales et internationales pour réaliser des programmes progressistes.

En reconnaissance des valeurs universelles défendues par les combattants de la liberté et les démocrates en Inde et dans le monde entier – Maitreya (solidarité), Ahimsa (non-violence), Satya (vérité), Nyaya (justice) et Vasudhaiva Kutumbakam (un seul monde par la coopération internationale) – notre mouvement s'engage résolument en faveur de politiques progressistes qui garantissent la justice mondiale :

1. Remodeler le paradigme économique

a. Transformer les systèmes économiques pour favoriser l'équité et l'égalité des chances, élever le niveau de vie, protéger les personnes vulnérables et éradiquer la pauvreté générationnelle.

b. Maintenir une fiscalité progressive, y compris l'impôt sur la fortune, pour une redistribution équitable et le renforcement des systèmes de protection sociale.

c. Elaborer un accord économique équilibré qui privilégie des politiques de commerce équitable, un contrôle démocratique des ressources et une mondialisation porteuse de progrès pour toutes les nations.

d. Promouvoir le contrôle social et la surveillance publique afin de garantir que toutes les infrastructures essentielles à la vie – telles que

l'alimentation, l'eau, l'énergie, la santé, l'éducation, le logement, la technologie et les systèmes d'information numériques – soient gérées efficacement au profit des travailleurs.

2. Promouvoir la justice environnementale

a. Soutenir les mesures qui protègent les droits écologiques – en reconnaissant comme un droit humain fondamental l'accès à un environnement sain, notamment à l'air pur, à l'eau et à la biodiversité – qui protègent les Etats vulnérables au climat, les communautés autochtones et les réfugiés climatiques.

b. Plaider en faveur d'un Pacte vert mondial qui garantisse une transition juste pour les travailleurs et les communautés, en harmonisant la restructuration économique avec la durabilité environnementale.

c. Accélérer la réponse à la crise climatique en réduisant les émissions mondiales de carbone par la transformation des systèmes énergétiques et en investissant dans des mesures d'adaptation au changement climatique dans tous les pays, notamment en soutenant les pays en développement dotés de technologies durables.

3. Œuvrer pour l'égalité des sexes et l'inclusion sociale

a. Promouvoir des politiques transformatrices en matière de genre grâce à des quotas de représentation, des initiatives favorisant le leadership, un soutien ciblé aux femmes, le respect des droits des minorités et une budgétisation sensible au genre.

b. Œuvrer à combler les inégalités généralisées entre les sexes dans tous les secteurs de la société, en garantissant l'égalité des droits et des chances pour tous.

c. Se protéger contre les attaques misogynes, discriminatoires et violentes contre les femmes, les personnes LGBTQ+ et les minorités dans les espaces publics, privés et numériques.

4. Défendre la démocratie et la justice sociale

a. Continuer à protéger les institutions démocratiques, notamment la presse indépendante, les universités, les tribunaux et les organismes civiques, contre les attaques des forces conservatrices et d'extrême droite qui discréditent et privent de financement les organismes publics.

b. Exiger que les régimes autoritaires rendent des comptes pour les abus de pouvoir et les violations des droits humains.

c. Exiger des protections constitutionnelles pour les partis d'opposition et les militants confrontés aux attaques concertées des autocrates populistes.

d. Contrer l'utilisation abusive des plateformes numériques qui propagent la haine, la xénophobie, la violence et la désinformation par le biais de réformes globales de la gouvernance numérique, notamment des lois strictes sur la protection des données et des accords internationaux visant à réglementer la diffusion de fausses nouvelles et à protéger la vie privée.

Préserver l'intégrité électorale et établir un code de conduite contre la désinformation.

5. Œuvrer pour la paix et la sécurité humaine

a. Adhérer à des politiques qui protègent les droits inaliénables de tous les peuples, favorisent la sécurité humaine en période de conflit et privilégient la diplomatie, la médiation des conflits, la justice transitionnelle et la reconstruction d'après-guerre.

b. Reconnaître le droit des peuples à la paix et à la protection contre toutes les formes de violence, et condamner l'agression territoriale et l'expansionnisme.

c. Soutenir les commissions vérité et réconciliation dotées de pouvoirs de poursuite et de mécanismes de réparation pour remédier aux injustices historiques et actuelles.

6. Réformer les institutions mondiales

a. Démocratiser les institutions multilatérales en reformant le Conseil de sécurité de l'ONU et en renforçant le système des Nations Unies dans le plein respect du droit international.

b. Elaborer un nouveau cadre de coopération internationale qui rétablisse l'équilibre des pouvoirs mondiaux et assure une représentation plus équitable des pays du Sud et des économies émergentes.

c. Soutenir un Pacte pour l'avenir qui garantisse que les systèmes de gouvernance mondiale sont adaptés aux réalités actuelles, notamment en matière de développement durable, de paix et de sécurité, d'innovation et de jeunesse. En tant que progressistes, nous reconnaissons qu'un mouvement mondial antidémocratique et réactionnaire viole activement l'ordre international, présentant le multilatéralisme comme un obstacle aux intérêts nationaux et au développement économique. Dans ce contexte, nous œuvrerons activement à la promotion d'un nouvel ordre mondial de solidarité et de coopération.

Les forces progressistes se distinguent par leur engagement indéfectible en faveur de la justice, valeur qui guide nos politiques, nos méthodes et nos actions. Le profond sens de la justice que partagent les progressistes sous-tend les alternatives que nous proposons en ces temps critiques. C'est cette conscience et ce travail pour la justice qui nous distinguent et nous guident vers un avenir où règnent la vérité et l'équité.

En honorant ces engagements, nous renforcerons notre capacité collective à revitaliser le courant démocratique dominant et à transformer les institutions, locales et mondiales.

Nous sommes unis aux forces progressistes du monde entier – partis, syndicats, organisations de la société civile et militants – dans notre quête de justice mondiale.

Ensemble, nous lutterons contre les injustices, forgerons une nouvelle ère de transformation, créerons un monde qui respecte les droits et les aspirations des travailleurs et garantirons la plénitude de la vie pour tous.

Sommet de Bharat | 25-26 avril 2025 | Hyderabad, Inde

Le trop lancinant bilan de la migration

Plus de 72.000 morts et autres disparus en mer, dans les forêts ou le désert depuis 2014

« Plus de 72.000 décès et disparitions de migrants ont été recensés à l'échelle mondiale depuis 2014. L'année 2024 s'impose tristement comme la plus meurtrière jamais enregistrée, avec 8.791 morts ou disparus signalés au 28 février 2025, un chiffre record pour la deuxième année consécutive. C'est ce qui ressort des dernières données du Projet Migrants Disparus de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), publiées dernièrement.

Les pays en crise, épicentres des drames migratoires

Les données de l'OIM révèlent un fait particulièrement alarmant : plus de la moitié des décès (54%) se sont produits à l'intérieur ou aux frontières de pays en situation de crise, c'est-à-dire des Etats touchés par des conflits armés, des catastrophes naturelles ou des crises socio-économiques majeures. Par ailleurs, 27% des migrants décédés ou portés disparus provenaient eux-mêmes de pays en crise, confirmant l'interaction tragique entre la fragilité des Etats d'origine et les dangers rencontrés durant les parcours migratoires.

Parmi les pays les plus concernés figurent la Libye, l'Iran et le Myanmar, où des milliers de vies ont été perdues. Les Afghans, les Syriens et les Rohingyas comptent parmi les principales nationalités des migrants disparus, illustrant le poids disproportionné des crises humanitaires dans la dynamique mortifère de la migration contemporaine.

« La forte représentation de nationalités telles que les Afghans, Syriens et Rohingyas ne fait que faire écho à une réalité bien établie par la littérature : les migrations à risques dont il est ici question relèvent le plus souvent de la contrainte. Ce ne sont pas des populations qui choisissent de migrer, mais des personnes dans l'impossibilité de rester sur place : guerre, persécution, effondrement des conditions d'existence. Ce que l'on pourrait désigner comme « migrations de survie », au même titre que celles des migrants climatiques, obligent des personnes à emprunter des voies informelles, sans protection ni cadre juridique, mettant ainsi leurs vies en danger », nous a expliqué Saïd Naji, chercheur en migration. Et d'ajouter : « L'affirmation selon laquelle 54% des décès se produisent à l'intérieur ou aux frontières de pays en crise, dessine une spatialisation du danger migratoire. Or les zones de transit ne sont pas neutres, elles sont souvent elles-mêmes instables. La Libye, à la fois point de départ et zone de rétention violente, illustre la conséquence des effets cumulatifs d'un effondrement étatique, d'une situation d'exploitation et d'absence de protection. Cette dynamique témoigne d'une double vulnérabilité : les migrants sont victimes des causes qui les poussent à quitter leur pays comme du contexte par lequel ils transitent ».

En outre, notre interlocuteur nous a indiqué que le pourcentage des migrants disparus, à travers les pays touchés par une crise, est probablement sous-évalué à 27%. Selon lui, un grand nombre de décès échappent au champ du décompte, notam-



ment ceux intervenant dans les déserts (Sahara), en mer (Méditerranée, golfe du Bengale), dans les forêts des zones frontalières. « Les données de l'OIM, pourtant indispensables, rendent donc compte d'un drame plus large, souvent masqué. Cela pose la question du droit des familles à la vérité, et d'un renforcement des outils d'identification des corps ainsi que de documentation des disparitions », a-t-il souligné.

Une hausse inquiétante depuis 2020

Les données de l'OIM révèlent également que, depuis 2020, le nombre de migrants disparus augmente chaque année, une tendance confirmée par les chiffres record de 2023 et 2024. Cette progression inquiétante s'accompagne d'un élargissement géographique du phénomène : l'Afrique, l'Asie, l'Europe et les Caraïbes ont enregistré en 2024 leur plus grand nombre de décès liés à la migration depuis que des données sont collectées.

Les statistiques de 2024 font également état d'au moins 773 femmes, 3.084 hommes et 480 enfants décédés, bien que la baisse du nombre de profils identifiés par âge et sexe laisse supposer une augmentation des cas non identifiés, rendant le bilan potentiellement plus lourd encore.

La Méditerranée centrale, route la plus meurtrière

En 2024, la Méditerranée a représenté à elle seule plus d'un quart des décès documentés dans le monde, avec 2.360 morts, dont plus de 1.700 sur la seule route centrale reliant la Libye ou la Tunisie à l'Italie. Le taux de mortalité y a atteint un sommet, avec une personne sur 120 péris-

sant lors de la traversée, soit le plus fort taux depuis 2021. Ce drame s'est aggravé malgré une baisse des arrivées en Europe (-31%) et des interceptions par les autorités d'Afrique du Nord et turques (-19%).

Des phénomènes comme les « naufrages invisibles », où des embarcations disparaissent sans laisser de trace, continuent de compliquer l'évaluation réelle de la mortalité en mer. En 2024, au moins 103 corps ont été retrouvés sur les côtes nord-africaines sans lien avec un naufrage connu, témoignant de l'ampleur probable des pertes non comptabilisées.

Les effets mortifères des crises sur la migration

Les causes des décès varient fortement selon le contexte, avec des formes de violence particulièrement présentes dans les pays en crise (10% des décès contre 4% dans les pays stables), et un nombre accru de décès dus à des maladies ou au manque d'accès aux soins de santé (6% contre 1,5% hors des zones de crise). Ces chiffres traduisent un environnement migratoire profondément inégal, où la vulnérabilité des migrants est exacerbée par l'instabilité politique, la pauvreté et l'absence de systèmes de protection.

« Ces données révèlent qu'il n'y a pas de « mort migratoire » homogène car les causes du décès diffèrent selon la stabilité du pays de transit ou dans lequel les migrants et migrants pourraient se rendre. On assiste alors à une déconstruction de la cartographie des risques, propice à la mort migratoire », précise notre source. Et de poursuivre : « Cette nécessaire prise en compte de la différenciation des causes de décès est essentielle pour construire des réponses contextualisées et non des ap-

proches systémiques globales ».

Un appel urgent à des réponses internationales

Face à ces constats, l'OIM insiste sur l'urgence d'une réponse internationale cohérente et durable. L'augmentation du nombre de décès et la part croissante de migrants issus ou traversant des pays en crise démontrent la nécessité de renforcer les voies de migration sûres et régulières. En l'absence de ces alternatives, des millions de personnes sont contraintes d'emprunter des itinéraires dangereux, alimentant les réseaux de passeurs et les trafics humains.

« Le lien établi entre vulnérabilité des Etats d'origine et mortalité migratoire ouvre une réflexion plus large sur les responsabilités. Ces morts ne sont pas le résultat du hasard ou de la responsabilité individuelle. Elles sont le produit direct d'un système international inégalitaire, d'un encadrement juridico-politique défaillant des migrations irrégulières, et de l'absence de création de voies sûres et légales pour des populations en détresse », observe Saïd Naji. Et de conclure : « Cette analyse doit inciter à repenser les politiques de contrôle migratoire qui prévalent actuellement, et qui sont plutôt centrées sur la dissuasion et la sécurisation des frontières. Or, il est urgent de rappeler que les migrants disparus sont pour la plupart issus de contextes de crise, et qu'ils sont spécifiquement exposés à la mort. Réduire la mortalité migratoire passe par la stabilisation des Etats fragiles, mais aussi par la mise en place de corridors humanitaires, l'effectivité du droit au mouvement, et la réforme du dispositif de protection internationale ».

Hassan Bentaleb

Du 14 mai au 26 juin

Dépôt des demandes de l'aide publique aux secteurs de la presse, de l'édition, de l'imprimerie et de la distribution

Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication a annoncé le lancement, du 14 mai au 26 juin 2025, de l'opération de réception des demandes de l'aide publique aux secteurs de la presse, de l'édition, de l'imprimerie et de la distribution au titre de l'année 2025.

Dans un communiqué, le ministère précise que cette opération intervient dans le cadre du décret n° 2-23-1041 fixant les conditions et modalités d'octroi de l'aide publique aux secteurs de la presse, de l'édition, de l'imprimerie et de la distribution et de l'arrêté

conjoint n° 2345.24 du ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et du ministre délégué chargé du Budget, qui fixe les plafonds des aides à la gestion et à l'investissement pour les secteurs de la presse, de l'édition, de l'imprimerie et de la distribution ainsi que les pourcentages des aides, les modalités de calcul, leur répartition et les conditions de versement.

L'opération s'inscrit également dans le cadre de l'arrêté conjoint n°677.25 du ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et le ministre délégué

chargé du budget complétant l'arrêté n°2345.24 des deux ministres du 05 novembre 2024 ainsi que la décision n°3195.24 (19 décembre 2024) du ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, fixant les documents constituant le dossier de candidature à ces aides.

Le dossier de candidature doit comprendre l'ensemble des documents mentionnés dans la décision ministérielle n° 3195.24, précise la même source, ajoutant que les dossiers doivent être envoyés à l'adresse mail soutienpresse2025@mjcc.gov.ma.

FAR : L'apport stratégique du Maroc pendant la Seconde Guerre mondiale mis en lumière à Rabat

L'engagement du Maroc durant la Seconde Guerre mondiale et son rôle dans la libération ont été au centre d'un colloque organisé mardi à la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM), un événement tenu en exécution des Hautes Instructions de SM le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'État-Major Général des FAR.

Organisé par la Direction de l'histoire militaire (DHM) relevant des Forces Armées Royales (FAR) à l'occasion du 80ème anniversaire de la Seconde Guerre mondiale (1945-2025), ce colloque a pour objet de mettre en lumière le sacrifice de milliers de soldats marocains ayant combattu aux côtés des Alliés, entre 1940 et 1945. Cette rencontre, qui a réuni des historiens et des chercheurs et de hauts responsables militaires marocains et étrangers, a permis de raviver la mémoire d'un chapitre crucial de l'Histoire marocaine et mondiale, et de débattre de divers aspects de la participation marocaine à cette guerre, notamment en termes de mobilisation, d'organisation des unités et des batailles auxquelles les troupes marocaines ont pris part, l'objectif étant de promouvoir cette mémoire auprès des générations montantes.

L'accent a été aussi mis sur le rôle stratégique du Maroc en tant que base militaire, fournisseur de troupes et lieu de préparation des opérations alliées, surtout lors du débarquement en Afrique du Nord (Opération Torch, 1942). Intervenant à cette occasion, la directrice des Archives Royales, Bahija Simou, est revenue sur "l'appel lancé, le 3 septembre 1939, par le Sultan Sidi Mohammed Ben Youssef aux Marocains pour soutenir la France et ses alliés".

"Cet appel, ancré dans une légitimation religieuse et nationale, marque un tournant politique fort", a-t-elle dit, notant qu'il a démontré la volonté du Maroc de participer pleinement à l'effort de guerre mondial et annoncé un engagement profond aux côtés de la France, aux niveaux militaire, économique et symbolique.

Pour sa part, l'ambassadeur de France au Maroc, Christophe Lecourtier, a souligné que cette rencontre est l'occasion de rappeler avec force le rôle majeur joué par



le Royaume du Maroc et ses soldats aux côtés de la France, notamment dans les campagnes de Tunisie, d'Italie et dans la libération du territoire français.

"Je tiens à exprimer mon profond respect à tous ces combattants, venus de loin pour défendre la liberté sur notre sol", a-t-il argué.

Ce colloque, a-t-il poursuivi, s'inscrit dans la continuité des travaux de recherche initiés en 2010 et 2018 en vue de renforcer la mémoire partagée entre les deux nations et de mettre en lumière les liens historiques et humains profonds maroco-français. "La France n'oubliera jamais les 40.000 Marocains tombés pour sa liberté ni les 90.000 qui se sont engagés" dans cette guerre, a tenu à préciser le diplomate français, faisant observer que cette "fraternité d'armes est un socle solide de notre amitié".

De son côté, l'historien Issa Babana El Alaoui, de la DHM, a indiqué que ce colloque constitue une opportunité de revisiter l'histoire à travers une lecture renouvelée, académique et comparative

valorisant les apports civils et militaires des nations.

"Le Royaume du Maroc, fort de son héritage millénaire, a toujours défendu les valeurs universelles de liberté et de dignité. Son engagement aux côtés des Alliés, spontanément exprimé dès 1939 par Feu SM le Roi Mohammed V, témoigne de cette fidélité aux causes justes", a-t-il rappelé. Saluant les travaux des chercheurs et historiens en la matière, M. Babana El Alaoui a, dans ce sens, mis en avant le prolongement d'un engagement en faveur de la vérité historique et du dialogue des civilisations. Quant au Haut-commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération, Mustapha El Ktiri, il a salué la bravoure des troupes marocaines qui ont fait preuve d'un courage exceptionnel au-delà des frontières de leur pays et de leur culture.

"Ces hommes ont transcendé leurs origines pour défendre des valeurs universelles : la liberté, la solidarité et l'unité humaine. Leur engagement n'a pas été un simple acte de guerre, mais un choix pour

défendre la dignité humaine face à l'oppression nazie et fasciste", a-t-il dit dans une allocution lue en son nom par le directeur des études historiques au Haut-Commissariat, Hmida Maaroufi.

"Plus de 90.000 soldats marocains ont pris part à ce combat, abandonnant leurs terres et familles, prêts à tout sacrifier. Leur sacrifice a marqué une étape cruciale dans l'histoire du Maroc, qui, bien qu'encore sous protectorat, a montré son engagement envers la liberté et la paix mondiales", a-t-il fait remarquer.

Dans la foulée, Pierre Vermeren, historien français, professeur d'histoire contemporaine à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, a passé en revue les étapes phares de l'engagement des soldats marocains aux côtés de la France durant la Grande Guerre. "Leur engagement forge une alliance durable, concrétisée notamment par la construction de la Mosquée de Paris en 1926. Cette collaboration, poursuivie jusqu'en 1939, préfigure une relation plus équilibrée entre les deux nations", a-t-il précisé.

Naoufal Bouamri lève le voile sur les priorités de l'OMDHI durant les quatre prochaines années

Le président fraîchement élu de l'OMDHI, Naoufal Bouamri, a levé le voile sur les positions de l'OMDHI concernant différents dossiers tels que la réforme urgente des lois pénales et la défense des libertés individuelles et des droits fondamentaux, ainsi que les priorités de l'OMDHI durant les quatre prochaines années.

Lors d'une conférence de presse organisée mardi dernier au siège central de l'OMDHI, Naoufal Bouamri a présenté les conclusions du 12e Congrès national de l'OMDHI qui a exprimé son inquiétude face à la faiblesse de l'effectivité des droits économiques, sociaux et culturels, en dépit des avancées législatives.

«Il est impératif d'adopter de nouvelles politiques publiques garantissant une protection réelle de ces droits», a-t-il fait savoir.

D'après le président de l'OMDHI, le congrès ayant rassemblé 121 participants dont 34 femmes (le taux de féminisation a atteint 28%) a permis d'enregistrer des avancées organisationnelles notables. L'élection du nouveau Conseil national, composé de 61 membres dont 34% de femmes et 42% de nouveaux visages, illustre une volonté affirmée de favoriser la mixité, de valoriser les compétences et d'insuffler un dynamisme générationnel.

Dans une déclaration devant les représentants des médias nationaux, Naoufal Bouamri a exprimé la volonté de l'OMDHI de consolider ses actions en faveur des droits humains, en mettant l'accent sur la collabora-



tion avec les institutions nationales et internationales. Il a également souligné l'importance de l'éducation aux droits humains et de la sensibilisation du grand public en vue de construire une société plus juste et équitable.

Selon Naoufal Bouamri, le congrès a par ailleurs salué les avancées enregistrées au Maroc dans plusieurs domaines – constitutionnel, législatif et politique, qualifiées de véritables acquis en matière de droits humains. Toutefois, les congressistes ont déploré le manque d'effectivité des droits économiques, sociaux et culturels, estimant que les politiques publiques actuelles peinent à garantir leur pleine jouissance.

Le nouveau président de l'OMDHI a salué les grâces Royales

accordées à un certain nombre de journalistes, blogueurs et détenus des mouvements sociaux. Cette décision a été perçue comme un signe d'ouverture.

L'OMDHI a, à cet égard, appelé à l'élargissement de cette mesure à l'ensemble des détenus des mouvements sociaux, et invité les autorités à initier des dialogues locaux avec les populations dans le cadre d'une approche participative, afin de résoudre les problèmes sociaux à la source.

Naoufal Bouamri a réaffirmé la volonté de l'OMDHI de poursuivre son action dans une optique d'ouverture, de dialogue et de consolidation des mécanismes de protection des droits humains, dans toutes leurs dimensions, tout en prévoyant

de renforcer ses partenariats avec d'autres organisations de la société civile et de poursuivre ses efforts pour l'adoption de réformes législatives alignées sur les dispositions de la Constitution et les normes internationales des droits humains.

Concernant la question du Sahara marocain, Naoufal Bouamri a réaffirmé le soutien de l'OMDHI à l'Initiative marocaine d'autonomie dans les provinces du Sud et appelé à renforcer la coopération avec les mécanismes africains des droits humains. Il a dénoncé les violations commises dans les camps de Tindouf, appelant la communauté internationale à assumer sa responsabilité envers les populations séquestrées dans ces camps.

Au niveau international,

l'OMDHI s'est alarmé des menaces pesant sur le système international des droits humains, plaidant pour une réforme des institutions ouésiennes. L'organisation a réitéré son soutien au peuple palestinien et à son droit légitime à établir un Etat indépendant sur les frontières de 1967 avec Al Qods-Est comme capitale.

A rappeler que l'OMDHI a tenu son 12ème congrès du 25 au 27 avril 2025 à Rabat sous le thème: «Les droits économiques, sociaux et culturels dans les politiques publiques et la question de leur effectivité».

La cérémonie d'ouverture de ce congrès, tenue à la salle Allal El Fassi à Rabat, a été marquée par la présence de la présidente du CNDH, Amina Bouayach, de représentants de partis politiques, notamment l'USFP (la présence des membres du Bureau politique Youssef Aidi, Abderrahim Chahid, Mehdi Mezouari, Hanane Ribab et Abdelhamid Jmahri), de représentants d'ONG amis travaillant dans le domaine des droits de l'Homme, ainsi que de partenaires internationaux tels que la Fédération internationale des droits humains (FIDH), le Réseau EuroMed droits et l'Organisation arabe des droits humains. Cette diversité souligne l'engagement de l'OMDHI à inscrire son action dans une dynamique à la fois nationale et internationale. Cette cérémonie a également été marquée par la présence de l'ambassadeur de l'Etat de Palestine au Maroc, Jamal Al Shobaki.

Mourad Tabet

Amina Bouayach plaide pour la consolidation des alliances en vue d'un développement centré sur les personnes

La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et de l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'Homme (GANHRI), Amina Bouayach, a plaidé, mercredi à Addis-Abeba, pour la consolidation des alliances en vue d'un développement fondé sur la non-discrimination et sur la justice, centré sur les personnes et enraciné dans une conscience historique partagée.

Mme Bouayach qui intervenait à l'ouverture du 7ème Dialogue politique entre la Commission de l'Union africaine et le Réseau des Institutions Nationales Africaines des Droits de l'Homme (RINADH) a, au nom de la GANHRI, souligné l'importance de ce 7ème Dialogue politique organisé au siège de l'Union africaine.

Ce cadre de réflexion et d'engagement collectif revêt une importance particulière, à un moment où l'Afrique, dans sa pluralité et sa résilience, continue de porter les traces profondes de systèmes hérités de l'histoire, a relevé la présidente du CNDH et de la GANHRI, notant que l'esclavage, la traite des êtres humains et d'autres formes de domination ont infligé des souffrances immenses aux citoyens de l'Afrique, dont les

effets se font encore sentir aujourd'hui.

"Ces injustices ont durablement façonné nos sociétés, affectant aussi bien les populations du continent que les membres de la diaspora africaine, témoins et héritiers de cette mémoire douloureuse", a déploré Mme Bouayach.

"La question des réparations s'inscrit naturellement dans ce contexte. Elle dépasse la simple reconnaissance des préjudices subis : elle appelle une responsabilité collective, une volonté sincère de justice, de mémoire et de réparation. C'est un impératif éthique, politique et historique, fondé sur le respect de la dignité humaine", a-t-elle affirmé.

Les politiques de réparation doivent ainsi s'inscrire dans une vision de long terme. Elles ne peuvent être de simples mesures ponctuelles, mais doivent devenir des leviers profonds de transformation, a insisté Mme Bouayach.

Elles contribuent à la consolidation de la démocratie, à la mise en œuvre des droits humains, au développement durable et à l'inclusion effective des communautés historiquement marginalisées. Ces politiques doivent être conçues, portées et mises en œuvre par les Africaines et les Africains eux-

mêmes, plus près de leurs besoins et de leurs aspirations, a souligné la présidente du CNDH et de la GANHRI.

"Les défis, certes, ne manquent pas: déterminer les responsabilités, assurer la faisabilité des mesures, définir leurs finalités. Toutefois, plusieurs expériences menées sur notre continent démontrent qu'un processus de réparation rigoureux, ancré dans une volonté de justice transitionnelle, peut jeter les bases d'une réconciliation authentique et d'une transformation sociétale durable, l'Afrique du Sud, le Maroc, le Kenya la Gambie, sont des exemples concrets et porteurs d'espoir", a-t-elle relevé.

Dans ce processus, les Institutions nationales des droits de l'Homme ont joué un rôle crucial, a réitéré Mme Bouayach. "Fortes de leur indépendance garantie par les Principes de Paris, les Institutions nationales des droits de l'Homme sont au cœur de l'action : elles documentent les violations, accompagnent les victimes, conçoivent des réponses novatrices et veillent à la garantie de non-répétition. Elles assurent la jonction entre mémoire, vérité et action concrète", a ajouté Mme Bouayach.

"Comme certains mots peuvent rassembler, certaines actions peuvent apaiser les douleurs, et certaines décisions, lorsqu'elles sont

justes, peuvent élever durablement nos sociétés", a-t-elle clamé, soulignant que les réparations ne doivent pas être seulement un aboutissement, mais le point de départ d'un nouveau contrat social, d'un projet de société ancré dans la reconnaissance des souffrances, la valorisation des identités, et la construction partagée d'un avenir plus équitable.

Les Institutions nationales des droits de l'Homme africaines ont, à cet égard, montré leur capacité à formuler des propositions concrètes, à porter la voix des victimes, à concevoir des mécanismes adaptés à nos contextes, et à valoriser les expériences de notre continent sur la scène internationale. Elles ont ainsi contribué au développement de nouveaux concepts et d'approches innovantes en matière de justice réparatrice comme la réparation communautaire et l'approche genre, de la justice transitionnelle marocaine, une approche intégrée et durable, a souligné Mme Bouayach.

Loïn d'une logique d'indemnisation ponctuelle, elle s'est inscrite dans un processus de transformation structurante des institutions et des mémoires collectives. Elle incarne une justice réparatrice à dimension politique, économique, sociale, humaine et structurelle, a-t-elle poursuivi.

Pedro Sánchez réaffirme à nouveau le rôle central du Maroc dans le rétablissement rapide de l'électricité

Le président du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, a réaffirmé à nouveau le rôle central du Royaume du Maroc dans le rétablissement rapide du courant dans certaines régions de l'Espagne, suite à la panne électrique géante survenue le 28 avril dans le pays.

"Ce sont les centrales à cycle combiné et les interconnexions avec la France et le Maroc, ainsi que les barrages hydroélectriques qui ont permis la récupération rapide de l'électricité dans les premiers instants", a déclaré mercredi le président de l'Exécutif espagnol devant le Congrès des députés.

Selon les autorités de Madrid, l'équivalent de 60% de la consommation électrique de l'Espagne, soit 15 gigawatts, a disparu en l'espace de cinq secondes lors de la panne, un phénomène qualifié d'"inédit" par l'Exécutif.

Dans son compte-rendu des événements, le gestionnaire du réseau électrique espagnol (REE) a indiqué avoir identifié comme possible origine de cet effondrement deux incidents distincts à une seconde et demi d'intervalle, dont l'un ayant pu affecter un site de production solaire dans le sud-ouest de l'Espagne.



Saint-Domingue : Des juristes marocains mettent en avant le plan d'autonomie au World Law Congress 2025

Une délégation marocaine composée de juristes a pris part à la 29e édition du World Law Congress, tenue du 4 au 6 mai à Saint-Domingue, en République dominicaine, sous le thème "Nouvelles générations et Etat de droit : forger l'avenir", au cours de laquelle ils ont mis en avant la pertinence du plan d'autonomie en tant que solution réaliste et durable au différend artificiel autour du Sahara marocain.

Organisé par la World Jurist Association (WJA) et la World Law Foundation (WLF), ce rendez-vous international a rassemblé plus de 300 intervenants issus de 70 pays.

La délégation marocaine était composée de Zaina Chahim, avocate et présidente de la commission des finances et du développement économique à la Chambre des représentants, et de Zakaria Abouddahab, professeur de relations internationales à l'Université Mohammed V de Rabat, Abdelaziz Laaroussi, professeur de droit public et vice-doyen à la même université et Hamid Aboullass, professeur en droit constitutionnel à l'Université Abdelmalek Essadi de Tanger.

Lors de cet événement, inauguré en présence notamment de la vice-présidente dominicaine, Raquel Peña et du président de la WJA, Javier Cremades, les intervenants marocains ont mis en lumière, lors de plusieurs panels, les avancées du Royaume en matière des droits humains, de régionalisation avancée et de gouvernance territoriale, en particulier dans les provinces du Sud.

Ainsi, Mme Chahim a pris part à un panel

consacré à la dignité humaine, où elle a mis l'accent dans son intervention sur le lien entre développement inclusif et intégrité territoriale, en illustrant ses propos par le nouveau modèle de développement des provinces du Sud lancé en 2015.

Elle a aussi souligné l'implication des femmes sahraouiennes dans les institutions nationales et locales, ainsi que leur rôle dans la promotion des droits humains à travers les commissions régionales du CNDH à Laâyoune et Dakhla.

M. Abouddahab a, pour sa part, abordé les transitions constitutionnelles dans les pays

arabes. Il a, par ailleurs, évoqué le plan marocain d'autonomie, présenté en 2007 aux Nations unies, notant qu'il constitue une réponse conforme au droit international, notamment en s'appuyant sur les principes de la Charte des Nations unies et de la Cour internationale de Justice. Il a affirmé que cette initiative reflète une forme d'autodétermination interne, basée sur la participation démocratique et la gouvernance locale.

De son côté, M. Aboullass a axé son intervention sur la régionalisation avancée, la définissant comme un pilier de la démocratie territoriale au Maroc, mettant en avant le

transfert progressif de compétences aux collectivités locales, la participation électorale directe et les mécanismes de contrôle démocratique.

Il a également présenté le Plan d'autonomie comme une extension de ce modèle dans un contexte géopolitique particulier.

Quant à M. Laaroussi, il est intervenu sur le thème de la dignité humaine en période de menaces démocratiques. Il a ainsi présenté l'approche africaine de la dignité fondée sur les valeurs communautaires et illustré l'expérience marocaine à travers les réformes juridiques post-2011 et les politiques publiques menées dans les provinces du Sud.

Il a mis en avant le travail des commissions régionales du CNDH et les politiques sociales intégrées qui garantissent concrètement le droit à la dignité.

Ce congrès s'est conclu le 6 mai par une cérémonie présidée par le président dominicain Luis Abinader et le Roi Felipe VI d'Espagne. A cette occasion, le Prix mondial de la paix et de la liberté 2025 a été remis à la juge Sonia Sotomayor de la Cour suprême des Etats-Unis.

Par leur participation remarquable et active, les juristes marocains ont non seulement promu la vision du Royaume en matière de droits humains et de développement territorial, mais ont aussi réaffirmé la pertinence du Plan d'autonomie marocain comme solution réaliste, durable et conforme aux standards internationaux au différend artificiel autour du Sahara marocain.



Le Maroc assure au Caire la présidence du Conseil supérieur de l'Organisation de la femme arabe

Le Maroc assure à partir de ce mardi la présidence du Conseil supérieur de l'Organisation de la femme arabe (OFA) relevant de la Ligue des Etats arabes, en la personne de la ministre de la Solidarité, de l'Inclusion sociale et de la Famille, Naïma Ben Yahia.

La cérémonie de passation a eu lieu lors de la cérémonie de clôture de la 10ème Conférence générale de l'OFA, organisée deux jours durant au Caire sur le thème "Communication, autonomisation et protection des

femmes et des filles contre la cyberviolence et la violence résultant de la technologie et de l'intelligence artificielle".

S'exprimant à cette occasion, Mme Ben Yahia a fait part de sa fierté de voir le Maroc succéder à la République d'Egypte à la tête du Conseil supérieur de l'OFA, mettant en exergue le succès de la Conférence et la pertinence des thématiques abordées et des recommandations formulées.

Elle a également souligné l'importance de poursuivre la même approche adoptée par

l'OFA afin d'atteindre les objectifs escomptés.

La cérémonie de clôture de cet événement a été marquée par le lancement d'un guide de formation émis par l'Organisation sur la méthodologie d'élaboration des rapports nationaux soumis au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, et par l'annonce de l'ouverture des candidatures pour le Prix 2025 de l'OFA sur la fille arabe et la technologie.

Le programme de l'événement a été dé-

cliné en six sessions de travail au cours desquelles 26 experts des pays arabes ont présenté des communications scientifiques portant sur la cyberviolence à l'égard des femmes et des filles, ainsi que sur les moyens de prévenir et de combattre ce phénomène.

Ont pris part à cette conférence des délégations officielles de haut niveau des pays arabes, des représentants de la Ligue des Etats arabes, ainsi que des experts et des représentants d'organisations et d'agences internationales.

Quand le football devient vitrine

L'impact des événements sportifs

sur l'image et le marketing du Maroc

Horizons

Dans un monde où le sport, l'économie et la diplomatie sont intimement liés, l'organisation d'événements sportifs n'est plus seulement une activité récréative ou un événement sportif passager, mais un véritable pari stratégique. Les pays intelligents utilisent le sport comme un outil de marketing, de construction d'image et de renforcement de la présence internationale. Dans ce contexte, le Maroc a choisi, avec un dynamisme remarquable ces dernières années, d'être au centre de cette transformation en faisant du sport, et plus particulièrement du football, un levier pour améliorer son image, affirmer sa présence et étendre son rayonnement au-delà de ses frontières.

L'organisation par le Maroc de grands événements sportifs est un choix stratégique qui dépasse la dimension organisationnelle pour s'appuyer sur une vision holistique qui investit dans le sport comme un outil efficace pour construire une image internationale et renforcer sa position sur la scène mondiale. À une époque où le symbolisme et l'image jouent un rôle central dans les équations politiques et économiques, les stades se sont imposés comme des plateformes de diplomatie qui font l'image d'un pays ouvert, stable et ambitieux.

Cette vision est le résultat d'une accumulation délibérée et d'un investissement continu dans les infrastructures, les ressources humaines et l'efficacité organisationnelle. En organisant la Coupe du monde des clubs, les Jeux africains dans différentes compétitions, catégories et forums, et en se préparant à accueillir la Coupe d'Afrique des Nations 2025, en plus d'avoir gagné l'honneur de



co-organiser la Coupe du Monde 2030, le Maroc a démontré sa préparation technique, logistique et sa grande compétence dans la gestion des plus grands événements sportifs.

Mais les retombées réelles de cette dynamique ne s'arrêtent pas à l'événement, mais s'étendent au-delà des stades. Chaque événement sportif transforme le Maroc en un média mondial, mettant en valeur son potentiel touristique, la diversité de sa culture et la modernité de ses infrastructures, renforçant ainsi son attractivité en tant que destination touristique et d'investissement. Des millions de téléspectateurs et des milliers de visiteurs et de délégations trouvent au Maroc un modèle unique qui allie originalité et développement, patrimoine et ouverture.

En effet, sur le plan économique, ces événements sont l'occasion de dynamiser les secteurs connexes, tels que le tourisme, les transports et les services. Ils créent également de nouvelles opportunités d'emploi et contribuent à stimuler l'économie locale dans les villes hôtes. Plus important encore, le retour n'est pas seulement à court terme, mais aussi à long terme : la confiance dans l'économie marocaine et l'image d'un pays stable et sûr, qui sont des facteurs cruciaux dans les décisions des investisseurs et des institutions

Sur le plan économique, les événements sportifs sont l'occasion de dynamiser les secteurs connexes, tels que le tourisme, les transports et les services

internationales.

Aussi, au centre de cette dynamique, une diplomatie marocaine professionnelle qui mise sur l'image et la symbolique. Le Royaume est passé maître dans l'art d'utiliser les succès sportifs pour promouvoir le récit d'un pays moderne, ouvert et équilibré. L'organisation rigoureuse et les partenariats multiples ne sont pas des détails mineurs, mais les composantes d'un capital symbolique mis au service de la présence internationale du Royaume. La diploma-

tie marocaine professionnalise l'image du Maroc sur la scène mondiale et lui confère un poids de négociation plus important sur des questions qui dépassent le cadre du sport pour englober la culture, la coopération internationale et même l'économie politique.

Enfin, ce positionnement ne se réduit donc pas à une simple réussite organisationnelle, mais se traduit par une stratégie sportive à long terme qui fait de chaque événement un élément constitutif d'un projet plus vaste visant à améliorer d'avantage l'image d'un pays émergent et confiant qui utilise les activités sportives comme un levier qui persuade et impressionne. Il s'agit d'une vision moderne du sport, non pas comme une fin en soi, mais comme un moyen intelligent permettant d'améliorer le rayonnement du Maroc à l'international.

Le Royaume est passé maître dans l'art d'utiliser les succès sportifs pour promouvoir le récit d'un pays moderne, ouvert et équilibré



Par Ilyass El Harfaoui

Karim Bouamrane : Une nouvelle espèce est en train de naître : Un nouveau type de citoyen : connecté, politisé autrement, plus transversal

L'entretien avec Karim Bouamrane, maire de Saint-Ouen-sur-Seine en Seine-Saint-Denis et invité du CCME au SIEL de Rabat, vous propulse dans le XXI^e siècle, dans son univers.

Notre échange a porté sur le Maroc, son pays d'origine, et sur la France, dans une approche décomplexée de cette double appartenance qu'il revendique pleinement. Peut-être cela lui apporte-t-il la baraka? Lui qui a été un candidat sérieux de la gauche approché par Emmanuel Macron pour le poste de Premier ministre après la dernière dissolution.

Etoile montante de la gauche moderne en France, Karim Bouamrane assume pleinement ses ambitions et se prépare à jouer un rôle de premier plan lors des prochaines échéances politiques.

Libé : Une question à propos du champ politique français. Vu de l'étranger, il est difficile de comprendre ce qui se passe depuis 2017. On a assisté aux difficultés du Parti socialiste et des Républicains, c'est-à-dire les deux pôles qui assuraient l'alternance sous la Ve République. Aujourd'hui, depuis la dissolution, la situation est devenue encore plus complexe à décrypter. Comment pouvez-vous contribuer à débloquer cette situation en tant que jeune politicien au sein du Parti socialiste ?

Karim Bouamrane: Effectivement, on a assisté à un effondrement des grands partis qui dominaient la vie politique depuis plusieurs décennies. En ce qui me concerne, mon travail au sein du Parti socialiste s'articulera en trois étapes.

Première étape : réformer le Parti socialiste. D'ailleurs, au moment où je vous parle, se tient le Conseil national. Nous avons œuvré à y faire émerger une opposition ambitieuse à la direction actuelle, notamment à Olivier Faure. C'est une première étape essentielle.

Deuxième étape : une fois le parti restructuré, il faudra partir à la conquête et à la défense des bastions socialistes lors des élections municipales de 2026 : Lyon, Marseille, Saint-Ouen, Saint-Denis, Nantes, Rennes, Grenoble... toutes ces villes où la gauche est implantée ou peut reconquérir du terrain. Et bien sûr, Paris.

Troisième étape : les élections présidentielles de 2027. Je compte y jouer un rôle important. Mais pour l'instant, je ne souhaite pas faire de déclaration précise sur ce que sera mon implication à cette étape.

Aujourd'hui, en tant que jeune figure montante de la gauche et du Parti socialiste, et maire d'une ville moyenne de la région parisienne, Saint-Ouen, quelle est votre stratégie ? Comment débloquent la situation politique en France et retrouver votre électorat ? Et surtout, comment rendre le paysage politique plus lisible et attractif pour les Français ?



Effectivement, les cartes ont été totalement rebattues. Il y a eu un véritable Big Bang politique que peu de gens ont su analyser à sa juste mesure. Regardez 2022 : c'est historique. Pour la première fois sous la Ve République, les deux grands partis qui régulaient la vie politique — les Républicains et le Parti socialiste — ont été écartés du pouvoir. Avant, c'était presque une routine : "Bon, le président de 1995 est de droite, donc le suivant sera de gauche", et ainsi de suite. L'un gagnait les élections nationales, l'autre dominait les locales. Cette logique d'alternance est aujourd'hui dé-

passée.

Ce logiciel politique du XX^e siècle a explosé. On est entré dans une nouvelle ère, avec de nouveaux codes. Certains disent : "Parlons d'abord du projet, puis de l'incarnation." Moi, je ne suis pas d'accord. Il faut parler des deux en même temps. Le projet seul ne suffit pas, et on sait que parfois, il sert surtout à éviter les sujets qui fâchent.

À la rentrée prochaine, je le dirai clairement : l'incarnation est essentielle. Quand j'ai commencé à organiser des réunions téléphoniques avec des membres du PS opposés à Olivier Faure, je

leur ai dit : "Arrêtons de tourner autour du pot. Le vrai sujet, c'est quoi ? Sur quels critères on se rassemble ?" Sur le fond, on est globalement d'accord. Le vrai enjeu, c'est qui porte ce projet, avec quelle force, et quelle clarté.

Regardez qui émerge aujourd'hui : Mélenchon, Marine Le Pen, Macron... Tous sont des figures fortes. On est dans une époque de personnalités marquantes, d'incarnation, de symboles. Que ce soit Poutine, Lula, ou d'autres dirigeants internationaux, tous ont un visage, une voix, une force identifiable.

Avec les réseaux sociaux, les formats courts, les punchlines, le rôle de l'incarnation est devenu central. Cela ne veut pas dire que le fond n'existe plus, mais il est transformé. Il faut réadapter notre logiciel politique. Et cela passe par une figure forte capable d'incarner un projet clair. Sinon, ça ne marche pas.

Pourquoi avons-nous perdu ? Parce que nous n'avons pas su proposer une figure claire pour porter notre projet.

Et puis il y a cette question que beaucoup se posent : "Il faut reconquérir les classes populaires." Mais c'est quoi, aujourd'hui, une classe populaire ? Un plombier qui gagne 4000 à 5000 euros par mois, qui a quitté l'école tôt — il est dans quelle classe ? Un diplômé bac+5, fils de profs, cousin de sociologue, qui gagne 3000 euros — est-ce encore la classe populaire ? Une infirmière bac+3 à 1800 euros par mois, c'est classe populaire ou classe moyenne ?

Les catégories ont évolué. Il y a de la précarisation, des carrières discontinues, une perte de repères traditionnels. Les partis n'ont pas su faire une mise à jour de leur lecture de la société. Ils restent figés dans une grille de lecture ancienne, marxiste, avec oppresseurs et opprimés. Mais la réalité sociale du XXI^e siècle est plus complexe.

Donc oui, il faut réadapter le logiciel politique encore et encore. Et cela passe par une incarnation forte. Sans cela, on ne convaincra pas.



Votre génération, elle, ne raisonne plus en termes de "classes sociales" traditionnelles. Ce que vous dites, c'est : "Je vote comme je voyage, comme je fais mes amis sur les réseaux sociaux." C'est un autre monde.

Le XXe siècle est terminé. Nous vivons le moment de bascule vers le XXIe siècle, et il faut que la politique française en prenne pleinement conscience.

Pour vous, la classe politique française actuelle n'a pas perçu ce moment de bascule et n'est pas vraiment entrée dans le XXIe siècle ?

Exactement. Regardez : Macron, Mélenchon, Le Pen... Le Pen a été façonnée par son père. Macron ? Il a un fond conservateur. Mélenchon ? Il vient d'un courant politique hérité des années 60, influencé par des mouvements très particuliers, comme celui de Pierre Lambert. C'est comme si une partie de la classe politique était encore figée à l'époque de Danton et Robespierre.

Oui, la Révolution française, c'est important, c'est fondateur. Mais depuis, il s'est passé énormément de choses. On adore les mythes, les grands récits, mais à un moment donné, il faut sortir de ces narrations figées.

Tu veux parler de 1789 ? Très bien, on peut en discuter. Mais croire que l'histoire va se répéter à l'identique, c'est une illusion. Il faut se rappeler ce que je dis souvent : il y a plus de différence entre Ramsès et Cléopâtre qu'entre Cléopâtre et nous. On est face à un choc civilisationnel, mais pas au sens de Fukuyama. Ce n'est pas "la fin de l'histoire", c'est le début d'une autre histoire.

Donc ce n'est pas "la fin de l'histoire", comme le disait le philosophe américain Francis Fukuyama ?

(Dans *La Fin de l'Histoire*, Fukuyama affirme que la démocratie libérale occidentale représente le stade final de l'évolution politique humaine. Après la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide, selon

lui, il n'y aurait plus d'alternatives crédibles au libéralisme démocratique.)

Non, justement. Il y a des espèces politiques en voie d'extinction, et d'autres qui émergent.

+Et là, une nouvelle espèce est en train de naître : la nôtre. Une hybridation. Un nouveau type de citoyen : connecté, politisé autrement, plus transversal.

Ceux qui ne saisissent pas ce mouvement ne pourront pas suivre. Ils restent enfermés dans des schémas dépassés.

Tu veux gagner une élection aujourd'hui ? Tu ne peux plus te pointer en disant : "Je suis PS", "Je suis LR", et parler des "classes populaires" ou des "territoires oubliés" comme si on était en 1985.

Tu veux parler aux campagnes ? OK. Mais parfois, tu as plus de points communs avec un gars du fin fond de Béziers qu'avec ton propre voisin du 16e arrondissement.

Je me baladais à Marrakech récemment, je croise des mecs comme moi : hip-hop, réseaux sociaux, mêmes références, mêmes codes.

Et en face, tu as des gens du 7e ou du 16e arrondissement de Paris qui sont restés bloqués dans une époque à la Tintin.

Vous décrivez une classe politique en décalage avec son époque. Mais si l'on regarde ce qui se passe en Europe, la montée de l'extrême droite, les changements aux Etats-Unis... Est-ce que ce n'est pas aussi une forme de résistance aux transformations que vous appelez de vos vœux ?

C'est exactement ça : une tectonique des plaques. Il y avait un album de Public Enemy — un groupe phare de notre génération — qui s'appelait : "It Takes a Nation of Millions to Hold Us Back". Il faut une nation entière pour nous retenir. Mais on ne peut pas aller contre le mouvement. Quand un tsunami arrive, ceux qui essaient de fuir sans en comprendre la puissance sont balayés. Et ce qui alimente cette vague, c'est complexe : il y a les laissés-pour-compte de la croissance, la peur de l'avenir,

l'aigreur du présent, la nostalgie d'un passé idéalisé, et surtout, le déclassement. Alors, face à cela, un coupable tout désigné émerge : l'establishment, au pouvoir depuis 50 ans, qui n'a pas su se réinventer. Il s'est comporté avec les anciennes colonies comme avec certains territoires français : avec paternalisme et mépris. C'est une vision colonialiste, ultra-jacobine, hyper-centralisée, technocratique à l'extrême. Les mêmes visages tournent en boucle : Conseil d'Etat, Cour des comptes, Conseil constitutionnel... Pendant ce temps, les territoires se sentent abandonnés. Aujourd'hui, il est plus rapide de faire Paris-Marseille que Clermont-Ferrand-Troyes. C'est absurde. Les transports entre villes moyennes, les trains interrégionaux, c'est souvent un calvaire. T'étais à Dijon ? Essaie d'aller à Metz. Tu galères. Tu dois passer par Paris. Même New York, parfois, c'est plus simple ! Tout ça — le centralisme, la crise, le déclassement, le mépris des élites — ça crée une fracture. On parlait de respect tout à l'heure. Le vrai problème aujourd'hui, c'est le mépris. Et les gens se demandent : "Pourquoi irais-je voter ?" C'est vrai. Regardez les municipales : dans ma ville, avec 60% de participation, c'est déjà un très bon chiffre. Mais en réalité, les classes populaires ne votent plus, alors qu'elles sont les premières victimes des politiques publiques. Elles ne se sentent plus concernées, elles se sentent invisibles.

Vous faites un travail énorme à Saint-Ouen. Mais il y a une chose qui m'a surpris dans votre parcours : vous êtes maire d'une ville qui a accueilli une partie des Jeux Olympiques de Paris 2024, et pourtant, les médias français n'ont vraiment commencé à parler de vous qu'après vos passages dans de grands médias internationaux — Newsweek, CNN, le New York Times... Aujourd'hui, ils vous courent après. Ce comportement des médias français vous a surpris ?

On dirait que les gens sont, entre guillemets, "surpris". Pourtant, j'étais là, juste

à côté, en région parisienne. T'as vu ? Personne ne faisait attention. Personne ne venait faire de reportage. Et toi, t'as tout résumé. Franchement, ce que tu viens de dire, c'est super fort.

Quand je passe dans le New York Times, Herald Tribune, Der Spiegel, The Guardian, La Repubblica, même les Japonais... j'ai ce que j'appelle une ombre mondiale. Je les ai tous faits. Et là, les journalistes français débarquent. Ils me demandent : « C'est qui ce mec que tout le monde connaît à l'international ? »

Je leur réponds : « Posez-vous la vraie question : pourquoi vous ne m'avez pas vu avant ? » Je suis là depuis 1995. J'ai 52 ans. Ça fait 20 ans que je suis sur le terrain. Les confrères du *Courrier de l'Atlas* et les médias binationaux, eux, m'avaient déjà repéré. Mais jamais, pas une seule fois, les grands médias français ne sont venus m'accorder du respect. Et oui, ça m'a surpris.

J'étais à une soirée organisée par le CCME, avec des poètes d'origine marocaine. Au Salon du livre, ils ont lu des textes en espagnol, en français, en néerlandais, en arabe, en amazigh, en tarifit... Plusieurs langues, une seule soirée. Tous Marocains du monde. C'est ça, la diaspora d'aujourd'hui ?

Exactement. Quand je suis avec les intervenants du CCME-je remercie à l'occasion le président Driss El Yazami qui nous a permis de rencontrer des Marocains du monde-, quand je vois l'organisation, les conférenciers, le contenu — qui est riche et multiculturel — je me dis qu'ils sont déjà au XXIe siècle. Sauf qu'en France, une partie de la société est encore coincée au XXe siècle.

Et hier, ce qui m'a le plus marqué, c'est l'énergie. Surtout celle des jeunes, et celle du peuple. Le vrai peuple. Des familles entières dans le Salon du livre de Rabat. Les gens venaient avec leurs enfants. C'était magnifique.

Rabat : Entretien réalisé par Youssef Lahlali

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Jeux & Loisirs

FORTE GRIPPE	ALLANT	MÉTAL FORME D'ÊTRE	GRECQUE GAVER	EN VOGUE	ABROGÉ	CONNU LINCEUL	RONCH- ONNE
					CERTAIN		
EST À LONDRES		LA FIN DU JOUR	MAMMI- FÈRE D'AFRIQUE			FIN DE VERBE	
		VIELLE CITÉ POSSESSIF	FAUX	EST TRADUIT EN ANGLAIS	TIENT EN HALEINE HARDI		
LIE							
ACARI- ÂTRE							
ARTICLE NOTE		IL LIT BEAUCOUP				N'A RIEN DE BRILLANT	GLACE FLOTTAN- TE
		GAMIN TUNIQUE JAPONAISE		ROMAINS	VERRE DE BIÈRE		
CUBE		À L'ENVERS: PEINTRE ITALIEN			PARTIRA	EN ACTION CONIFÈRE	
		MANCHE ADVERBE					
AFFEC- TÉE	GOGOL BOULIER		ROULÉE	BAGARRE			POULIE À GORGE
				EN FLEUR		NOTE	
CERTAIN		COCO			VOYELLES UTILISER		
			DÉTENDU			SYMBOLE DE L'ARGENT	

Solution mots flechés d'hier

ÉNICIEN	E	BÂTEUR	C	TRAITE- MENT	L	ÉPIQUE DU TACCOS	PARCE	PRÉSENT SARDIN AUX	I	DESCEND	GRUPE
SAMBA	C	O	U	L	E	P	O	L	A	R	
PLAINT NAÏVE	A	G	R	E	A	B	L	E	B	A	
ARRET	A	R	R	E	T	E	A	R	A	T	
RISLE PLATE	T	E	H	A	B	I	L	E	T	E	
DE	E	N	A	E	S	D	O	N	N	E	
CUBE ROULE	E	U	R	P	A	D	A	G	E		
AS	T	G	A	N	A	I	N	E			
GRACK ESPIONS	N	O	I	S	E	T	T	E			
TAUPES	E	S	E	E	N	N	A				
LACET	A	B	R	U	T	I	E				
ZIGZAG	I	R	E								
VENUE AU PROCHAIN	N	E	E	R	E	P	R	E			

Directeur de la Publication et de la Rédaction
 Mohamed Benarbia
 Secrétaire général de la rédaction
 Mohamed Bouarab
 Rédaction
 Hassan Bentaleb
 Alain Boutilly
 Mourad Tabet
 Wafaa Mejdoubi
 Mehdi Ouassat
 Rachid Mefah
 Responsable des ressources humaines
 Aïcha Rachdi
 Directeur artistique
 Fouad Ezzafir
 Service technique
 Khadija Sâh (Responsable)
 Myriem Rehane
 Khadija Halali
 Mariama Farki
 Elkandoussi Elmardi
 Révision
 Abdeloumeïn Warrach
 Secrétariat
 Asmaa Tabaa
 Photographe
 Ahmed Laaraké
 Correspondants
 Ahmadou El Katab (Lalyoune)
 Abdelali khallad (Essaouira)
 Collaborateurs
 Chouaib Sahnoun
 Khalil Bemmouya
 Adresse de la Rédaction
 33, Rue Amir Abdelkader
 B.P. 2165 - Casablanca Maroc
 E-mail:
 Liberation@libe.ma
 Téléphone:
 0522 61.94.04
 Fax de la rédaction:
 0522 62.09.72
 Service annonces et publicité
 E-mail:
 annoncesliberation@libe.ma
 Yousef El Gals
 Mouna El Youssoufi
 Loubra Baghdadadi
 Latifa Mounib
 Rkia Ait Dahman
 Sibam Zaiter
 Fadwa Choukri
 44, Avenue des E.A.R
 3^{ème} Etage - Casablanca
 Tél: 0522 31.00.62
 0522 62.32.32
 0522 60.23.44
 Fax: 0522 31.28.10
 Imprimerie
 Les Editions Maghrébines
 Distribution
 SAIPRESS
 Dossier de presse: 130/64
 Site web: www.libe.ma
 Journal Libération
 Libération Maroc
 2017
 www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Fondamentaliste
- 2- Chef de commune
- Longueur jaune
- 3- Vêtu - Thymus - Pépin
- 4- Pingres - Période
- 5- Maux de sphincter
- 6- Indiens - Caverne
- 7- Ile de France - Râpé - Une des Cyclades
- 8- Compromis
- 9- Pesai l'emballage - Somptuosité
- 10- Très fatiguée

VERTICALEMENT

- 1- Quand on garde trop longtemps l'enfant en soi
- 2- Ingénuité - Argon
- 3- Infusion - Vieille colère
- 4- Erbium - Ecourtai
- 5- tenus - Demi d'atomiste
- 6- Patriarche
- 7- Les absents - Personnel
Terre en mer
- 8- Affirmatif - Brique
- 9- Indéfini - Couleur
- 10- Lentille bâtarde - Réfléchies

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	N	O	U	R	R	I	C	I	E	R
2	A	P	R	E		N	O		S	I
3	R	I	G	I	D	I	T	E		D
4	R	U	E		E	T	E	U	L	E
5	A	M	N	E	S	I	E		A	S
6	T		T	R	I	A		A	N	
7	R	E	S	I	S	T	A	N	C	E
8	I	T		E	T	I	R	E	E	S
9	C	A	S		A	O		E	U	T
10	E	L	I	M	I	N	E		R	E

Grilles de sudoku

Facile

9			4	2				7
		4	7			6	3	8
7			6	1			9	
9	7						5	
	4						2	
	6					1		3
	3		2	6				5
8	5	2			4	9		
1			9	5			4	

Moyen

7	5	8						
	3	4						
				3	6	9		
	7	2		6	5	3		
6	1		2		8		9	5
		9	4	1		2	7	
		6	3	8				
						7	2	
					9	6		8

Difficile

		1	9			8	5	
				3		6	2	
		2	4					
					1		6	
5		4	7		2	9		1
	1		5					
					5	3		
	6	9		1				
1	5				9	8		

Expert

		5		7				
			9	5			1	
8	2							9
						3	4	5
	1							6
7	8	3						
	6						3	4
	5			4	2			
			8			1		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1	7	9	4	6	3	8	5	2
3	8	6	9	2	5	7	1	4
4	2	5	8	7	1	3	6	9
2	9	8	7	5	4	6	3	1
6	1	7	2	3	8	4	9	5
5	4	3	1	9	6	2	7	8
8	5	2	6	1	7	9	4	3
9	6	1	3	4	2	5	8	7
7	3	4	5	8	9	1	2	6

Moyen

7	4	8	6	9	5	1	3	2
6	3	2	7	1	4	5	8	9
1	9	5	2	8	3	6	7	4
2	5	4	3	6	8	7	9	1
8	6	1	9	7	2	4	5	3
9	7	3	4	5	1	2	6	8
4	2	9	5	3	7	8	1	6
3	8	7	1	2	6	9	4	5
5	1	6	8	4	9	3	2	7

Difficile

8	6	4	1	7	5	3	2	9
2	5	1	3	9	4	6	7	8
9	3	7	2	8	6	4	5	1
6	4	8	7	5	9	2	1	3
5	1	3	4	2	8	9	6	7
7	9	2	6	3	1	5	8	4
3	2	9	8	6	7	1	4	5
1	8	6	5	4	3	7	9	2
4	7	5	9	1	2	8	3	6

Expert

1	9	4	3	7	6	5	8	2
2	7	6	5	8	9	4	1	3
5	8	3	2	4	1	7	9	6
4	3	9	6	2	5	8	7	1
6	2	8	9	1	7	3	5	4
7	5	1	4	3	8	6	2	9
8	4	7	1	9	3	2	6	5
9	6	2	8	5	4	1	3	7
3	1	5	7	6	2	9	4	8

Economie

Industrie

Le climat des affaires jugé "normal" par 76% des entreprises au T1-2025

Le climat général des affaires dans l'industrie aurait été "normal" au premier trimestre 2025, selon 76% des entreprises et "défavorable" d'après 14% d'entre elles, indique Bank Al-Maghrib (BAM).

Ces proportions se situent respectivement à 87% et à 13% dans le "textile et cuir", à 81% et à 16% dans "l'agroalimentaire", fait savoir BAM dans un bulletin sur les résultats trimestriels de son enquête de conjoncture.

Concernant les conditions de production, au T1-2025, elles auraient été "normales" d'après 78% des industriels et "difficiles" selon 20% d'entre eux. Cette dernière proportion atteint 33% dans la "chimie et parachimie", 15% dans le "textile et cuir", 14% dans la "mécanique et métallurgie" et 13% dans "l'agro-alimentaire", rapporte la MAP.

Les effectifs employés seraient restés globalement stables. Par branche, 84% des industriels de la "chimie et parachimie" rapportent une stagnation des effectifs, contre 16% une hausse. Cette dernière proportion atteint 33% dans "l'agroalimentaire" et 25% dans le "textile et cuir". En revanche, dans la "mécanique et métallurgie", 50% des entreprises déclarent une stabilité des effectifs et 40% une baisse. Pour les trois prochains mois, 74% des industriels anticipent une stagnation des effectifs et 25% une augmentation.

S'agissant des coûts unitaires de production, ils auraient stagné au T1-2025 selon 62% des industriels et augmenté pour 35%. Cette dernière proportion s'élève à 48% dans la "chimie et parachimie", à 46% dans la "mécanique et métallurgie" et à 24% dans "l'agro-alimentaire".

Dans "le textile et cuir", 70% des entreprises déclarent une stabilité des coûts unitaires de production.

Quant à la situation de la trésorerie, elle aurait été qualifiée de "normale" par 76% des entreprises et de "difficile" par 21%. La part des entreprises déclarant une situation difficile atteint 43% dans la "chimie et parachimie", 16% dans la "mécanique et métallurgie", 10% dans le "textile et cuir" et 9% dans "l'agro-alimentaire".

Royal Air Maroc opérera ses vols depuis "The New Terminal One" de l'aéroport JFK à partir de juin 2026



Royal Air Maroc et The New Terminal One (NTO) - le nouveau Terminal 1 de l'aéroport international John F. Kennedy (JFK) de New York-, ont signé un partenariat stratégique permettant à la compagnie aérienne nationale d'opérer ses vols à partir du nouveau Terminal 1, et ce à compter de juin 2026, marquant ainsi une nouvelle étape dans sa stratégie de croissance aux Etats-Unis.

Ce partenariat à long terme entre Royal Air Maroc et The New Terminal One s'inscrit dans la stratégie ambitieuse de la compagnie aérienne visant à renforcer les liens transatlantiques entre l'Afrique et les Amériques, tout en offrant une expérience client améliorée via l'une de ses portes d'entrée internationales majeures, indiquent les deux parties dans un communiqué conjoint.

En effet, The New Terminal One représente une composante clé du projet de transformation de l'aéroport JFK, mené par l'Autorité aéroportuaire de New York et du New Jersey. Fort

d'un investissement de 19 milliards de dollars, ce projet d'envergure internationale ambitionne de faire de l'aéroport JFK une porte d'entrée mondiale.

Le projet prévoit également la création de deux nouveaux terminaux, la modernisation et l'extension de deux terminaux existants, un nouveau centre de transport terrestre et un réseau routier entièrement repensé et simplifié, rapporte la MAP.

"Nous sommes ravis d'accueillir Royal Air Maroc à The New Terminal One. Cette étape marque le début d'un nouveau chapitre passionnant pour la compagnie à New York. Guidés par un engagement commun à offrir une expérience client exceptionnelle, nous nous réjouissons d'un partenariat solide et durable qui soutiendra les ambitions de croissance de la compagnie aux Etats-Unis", a souligné Mme Jennifer Aument, Présidente Directrice Générale de "The New Terminal One" à JFK, citée dans le communiqué.

De son côté, le Président Directeur Général de Royal Air Maroc, Hamid Addou, a dit : "Ce partenariat avec The New Terminal One représente une avancée majeure pour Royal Air Maroc et consolide sa présence stratégique à New York, porte d'entrée clé pour nos opérations transatlantiques. Nous sommes fiers d'intégrer ce terminal innovant, qui offrira à nos clients une expérience de voyage inégalée et alignée sur nos standards d'excellence. En outre, ce projet s'inscrit pleinement dans notre plan de développement, qui vise à positionner Royal Air Maroc comme un transporteur aérien global".

Actuellement, Royal Air Maroc assure ses vols vers Casablanca depuis le Terminal 1 existant à l'aéroport JFK à raison de deux fréquences par jour, à bord des appareils Boeing 787. À compter de juin 2026, la compagnie aérienne sera relocalisée au niveau du nouveau Terminal 1, proposant ainsi une expérience de voyage renouvelée à ses

clients se rendant dans la ville emblématique de New York.

En collaboration avec Royal Air Maroc, The New Terminal One proposera un parcours client fluide, de l'arrivée à l'aéroport jusqu'à l'embarquement, grâce à une technologie de pointe, un design moderne et un service d'excellence.

En outre, des offres premium de shopping et de restauration rehausseront chaque étape de l'expérience pour les clients de Royal Air Maroc au départ de l'un des hubs stratégiques des États-Unis.

Royal Air Maroc est le premier membre de l'alliance oneworld à choisir le nouveau Terminal 1 et rejoint une communauté croissante de compagnies aériennes leaders qui opéreront depuis ce terminal comme Air France, KLM, Etihad, LOT Polish Airlines, Korean Air, EVA Air, Air Serbia, SAS, Neos, Philippine Airlines, Turkish Airlines, Air New Zealand et Air China.

Maroc : 5,7 millions d'arrivées touristiques à fin avril

Les arrivées touristiques au Maroc ont atteint, durant les quatre premiers mois de cette année, 5,7 millions de personnes, enregistrant une croissance de 23% comparativement à la même période en 2024, selon le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire.

"Le Maroc enregistre une performance exceptionnelle avec 5,7 millions de touristes à fin avril 2025 (+23% vs 2024), soit un million de touristes supplémentaires en seulement 4 mois de l'année 2025. Ces chiffres exceptionnels placent naturelle-

ment le Maroc parmi les destinations touristiques les plus dynamiques au monde", indique le ministère dans un communiqué.

Le mois d'avril à lui seul a vu 1,7 million d'arrivées, en hausse de 27% par rapport au même mois de l'année 2024, démontrant une attractivité qui transcende désormais les saisons traditionnelles, rapporte la MAP.

Citée dans le communiqué, le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire, Fatim-Zahra Ammor, a souligné : "Un

million de visiteurs supplémentaires en un début d'année habituellement plus calme, constitue un signal fort pour la suite de l'année 2025".

Et d'ajouter: "Ces résultats exceptionnels sont la preuve de l'efficacité de la feuille de route du tourisme lancée par le gouvernement sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste. Une stratégie qui capitalise sur les atouts uniques de notre pays, tout en mettant en place les bases nécessaires à une croissance touristique pérenne".

Souss-Massa

Clôture de la 1^{ère} édition du Forum international de l'industrie et des services

Les travaux de la première édition du Forum international de l'industrie et des services Souss-Massa ont été clôturés, mardi à Agadir, après deux journées d'échanges qui ont confirmé le rôle moteur de la région dans la nouvelle dynamique industrielle du Royaume.

Organisé par le magazine Industrie du Maroc et le Centre régional d'investissement Souss-Massa, en coopération avec la Wilaya de la région Souss-Massa, le Conseil régional, la CGEM Souss-Massa et la Chambre de commerce, d'industrie et de services, ce forum s'est penché sur les enjeux liés à la logistique, au financement, à l'innovation et à l'intégration des chaînes de valeur.

S'exprimant à cette occasion, la directrice générale de Technopark Morocco, Lamiae Benmakhlof a rappelé que le Technopark d'Agadir et la Cité d'innovation forment actuellement "des catalyseurs majeurs de l'entrepreneuriat technologique" grâce à un partenariat pu-

blic-privé impliquant la Région, la wilaya et le Centre régional d'investissement (CRI).

Pour Mme Benmakhlof, le renforcement de cette plateforme régionale passera, à court terme, par la mise en place de fonds d'amorçage dédiés, l'élargissement du mentorat et l'activation d'un dispositif réglementaire offrant aux start-ups un accès simplifié à la commande publique, rapporte la MAP.

Pour sa part, Tarik Fadli, PDG d'Algo Consulting Group, a mis en avant la créativité et la détermination qui caractérisent les jeunes entrepreneurs de la région, tout en évoquant quelques freins à leur progression, notamment la complexité des procédures administratives et les références difficiles à fournir lors des appels d'offres.

Dans ce contexte, il a suggéré l'instauration d'un "sandbox réglementaire", espace d'expérimentation souple et sécurisé pour les projets innovants, ainsi que la

création d'un crédit d'impôt Recherche & Développement destiné à soutenir la trésorerie des jeunes structures technologiques.

De son côté, l'expert cloud et IA, Houssine Oucouc, a exhorté les groupes privés marocains à s'engager davantage dans le capital-risque et à multiplier les partenariats avec les universités, estimant que cette synergie constitue un levier essentiel pour diversifier l'écosystème de l'innovation et renforcer la souveraineté technologique du Royaume.

Pour sa part, le Président-directeur général d'Aza Petrosolutions, Zakaria Azemzi, a souligné que les jeunes porteurs de projets doivent miser sur les niches technologiques issues des secteurs traditionnels de Souss-Massa, estimant que la proximité des bassins de production et la dynamique partenariale de la région constituent un atout décisif pour transformer une innovation locale en solution à vocation internationale.

Par ailleurs, les panélistes se sont accordés sur la nécessité d'articuler financièrement agile, mentorat qualifié et accès effectif au marché, soulignant que l'innovation technologique constitue désormais un levier incontournable de la compétitivité industrielle de Souss-Massa et, plus largement, du Royaume.

Le Forum international de l'industrie et des services a réuni pendant deux jours un large éventail d'acteurs économiques, décideurs publics, industriels, porteurs de projets, investisseurs et experts pour débattre du positionnement de Souss Massa comme pôle industriel émergent au centre du Royaume, de la transition énergétique, l'accélération industrielle, ainsi que des solutions et programmes de financement.

Des panels thématiques, conférences et rencontres B2B sont organisés pour favoriser les synergies entre les acteurs publics et privés et impulser de nouveaux projets structurants.

Début de la campagne d'usinage des cultures sucrières dans le Gharb

Le démarrage effectif de la campagne d'usinage des cultures sucrières dans le périmètre du Gharb pour la saison agricole 2024-2025 a été lancé le 28 avril dernier, indique la Direction régionale de l'agriculture de Rabat-Salé-Kénitra.

Il marque une étape importante pour la région et témoigne de l'engagement de tous les intervenants de la filière en faveur d'une agriculture moderne, capable de relever les défis environnementaux, tout en maximisant la production et les revenus, précise la Direction dans un com-

munié.

La campagne dans le périmètre du Gharb affiche de "très bonnes performances", avec une production totale prévisionnelle d'environ 691.100 tonnes, dont 555.000 tonnes pour la betterave à sucre, soit une augmentation de 50% par rapport à la campagne précédente (276.000 tonnes).

Cette production est attendue sur une superficie récoltable de 9.250 hectares, bien que la superficie semée ait été de 9.400 hectares, avec un rendement prévisionnel moyen de 60 tonnes par hectare, ajoute la

même source.

En ce qui concerne la canne à sucre, la région prévoit une production de 136.000 tonnes sur une superficie récoltable de 2.265 hectares et un rendement attendu de 60T/ha, rapporte la MAP.

Cette campagne agricole a été marquée par des conditions climatiques favorables au développement des cultures sucrières, renforcées par l'impact hautement significatif des précipitations survenues durant les mois de mars et avril, qui ont eu une influence notable sur l'état végétatif des cultures

sucrières, en particulier la betterave à sucre, tant pour les semis précoces que pour les semis tardifs.

Plusieurs dispositions ont été prises pour assurer la réussite de cette campagne sucrière, en conjuguant les efforts de l'ensemble des intervenants pour cette filière stratégique, ajoute la même source, mettant l'accent sur l'appui de l'Etat aux prix des engrais, à hauteur de quatre quintaux par hectare.

Ce soutien s'inscrit dans le cadre du Programme de réduction de l'impact du déficit pluviométrique (PRIDP), avec un

prix de 240 dirhams par quintal pour l'ammonitrate 33%, 330 dirhams pour l'urée 46%, et 422 dirhams pour les engrais de profondeur, dans le but d'atténuer la hausse des coûts de production.

Les mesures entreprises concernent également l'augmentation du prix de vente, à raison de 70 dirhams par tonne livrée pour la canne à sucre et de 80 dirhams pour la betterave à sucre, contribuant ainsi à l'amélioration des revenus des agriculteurs, tout en renforçant la compétitivité et la rentabilité des cultures sucrières.

Juliette Binoche, Halle Berry, Hong Sangsoo...

Le jury du 78^{ème} Festival de Cannes

Réunis autour de leur présidente Juliette Binoche, ils auront la charge de départager 21 films en compétition pour désigner la Palme d'or et décerner une myriade de prix : tour d'horizon du jury du 78e Festival de Cannes.

Elle avait foulé la Croisette en 1985 pour son premier grand rôle. Quarante ans plus tard, la comédienne Juliette Binoche est une des stars françaises les plus connues à l'international, au gré de collaborations avec les grands noms du cinéma (Michael Haneke, David Cronenberg, Abbas Kiarostami...).

Comédienne engagée et éclectique, elle a inscrit, à 61 ans, son nom au générique de quelque 70 films et décroché les plus grandes distinctions du 7e art, dont l'Oscar et le César de la meilleure actrice et le prix d'interprétation féminine à Cannes.

Halle Berry a brisé un plafond de verre en 2002 en devenant la première Afro-américaine à décrocher l'Oscar de la meilleure actrice pour sa prestation dans "A Tombre de la haine" de Marc Forster.

Icône glamour, l'actrice de 58 ans a fureté dans le cinéma indépendant, s'illustrant chez Spike Lee ("Jungle Fever", 1991), mais a davantage fréquenté les superproductions, campant une James Bond Girl dans "Meurs un autre jour" (2003), Catwoman en 2004 ou la mutante Tornade dans la saga X-Men.

En 2020, elle est passée pour la première fois derrière la caméra en réalisant "Meurtrier", dans lequel elle joue une combattante de MMA sur le retour.

Cinéaste prolifique et maître de l'épave, le Sud-Coréen Hong Sangsoo, 64 ans, est un grand habitué de la Croisette. Quatre de ses films y ont eu les



honneurs de la compétition officielle, dont "La Femme est l'avenir de l'homme" (2004), et quatre autres ont été retenus dans la section Un certain regard.

Sa filmographie intimiste ne cesse de s'étoffer. Sur les cinq dernières années, il a tourné sept films et travaille actuellement sur un long-métrage intitulé "At the middle of life".

La romancière franco-marocaine Leïla Slimani est une membre singulière de ce jury cannois : elle est la seule dont le travail n'a pas de lien direct avec le cinéma, même si son livre "Chanson douce", lauréat du prestigieux prix Goncourt en France en 2016, a été porté sur grand écran. Autrice à succès et figure engagée du monde littéraire en France, Leïla Slimani, 43 ans, a également coécrit la mémorable et très commentée cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris en 2024, avec le metteur en scène Thomas Jolly.

En 2024, Jeremy Strong a marqué les esprits cannois en campant le mentor new-yorkais de Donald Trump dans

"The Apprentice", présenté en compétition officielle. Saluée sur la Croisette, cette interprétation de l'avocat conservateur Roy Cohn lui a valu des nominations aux Oscars et aux Golden Globes.

L'acteur américain de 46 ans, qui a tourné au cinéma pour James Gray, Kathryn Bigelow ou Steven Spielberg, s'est aussi illustré sur les planches et dans la série à succès "Succession" sur HBO, pour laquelle il a décroché un Emmy et un Golden Globe.

Réalisatrice et scénariste, l'Indienne Payal Kapadia a séduit le jury cannois en 2024, décrochant le Grand Prix avec "All We Imagine as Light", son premier long-métrage de fiction.

Cette célébration de l'amitié, doublée d'une déclaration d'amour à Bombay, avait permis à l'Inde de revenir dans la compétition cannoise après trente ans d'absence.

La cinéaste de 39 ans s'était auparavant fait connaître avec son travail documentaire, notamment "Toute une nuit sans savoir" (2021) sur le vague à l'âme d'une étudiante en cinéma indienne.

A 53 ans, le réalisateur et scénariste Carlos Reygadas incarne un des visages d'un très florissant cinéma mexicain, aux côtés d'Alejandro González Iñárritu ou d'Alfonso Cuarón.

Tenant d'un cinéma exigeant, très influencé par le maître russe Andreï Tarkovski, Carlos Reygadas a tissé un lien particulier avec le festival cannois. Il y a décroché la mention spéciale Caméra d'or dès son premier film "Japón" (2002), le Prix du jury pour "Lumière silencieuse" (2007) et celui de la mise en scène avec "Post Tenebras Lux" (2012).

Actrice italienne à l'aura internationale, Alba Rohrwacher, 46 ans, s'est d'abord fait connaître en tournant pour ses compatriotes Luca Guadagnino ou Marco Bellocchio, avant d'étendre sa toile à l'étranger, sous la direction du Français Arnaud Desplechin ou de l'Américain Noah Baumbach.

Habituée du Festival de Cannes, elle y a présenté plusieurs films en compétition au côté de sa sœur, la réalisatrice Alice Rohrwacher, dont "Les Merveilles" (Grand Prix 2014).

Le réalisateur Dieudo Hamadi, 41 ans, a fait surgir la République démocratique du Congo (RDC) sur la Croisette en 2020, quand son documentaire "En route pour le milliard" a été retenu en sélection officielle.

Ce film, qui dénonçait le sort des victimes de conflits armés se heurtant à l'indifférence des gouvernements, a assis son statut d'observateur intègre et désabusé des tourments de son pays, en proie à un très ancien conflit meurtrier dans l'Est.

Deux courts-métrages, réalisés en 2009 et 2010, avaient mis en lumière son travail qui a, depuis, été salué dans plusieurs festivals.

Ce qu'il ne faudra pas rater

Les premiers pas derrière la caméra de Scarlett Johansson, l'adieu de Tom Cruise à "Mission : Impossible", la Palme d'or à Robert De Niro... Voici ce qu'il ne faudra pas manquer au 78e Festival de Cannes, qui s'ouvre mardi 13 mai.

Après Martin Scorsese et Francis Ford Coppola, le festival continue sa tournée des légendes du "Nouvel Hollywood", ce mouvement qui révolutionna le cinéma américain, et pas seulement, à partir des années 70.

C'est cette fois l'un des acteurs mythiques de sa génération, Robert De Niro, qui montera les marches, pour se voir décerner une Palme d'or d'honneur pendant la cérémonie d'ouverture.

A 81 ans, le petit vouyou devenu redoutable mafieux chez Scorsese est un grand habitué de Cannes.

"Bob" de Niro pourra se remémorer le passé, de "Taxi Dri-

ver" (Palme d'or 1976) à "Il était une fois en Amérique", et évoquer le présent : il est un farouche opposant à Donald Trump et vient d'apporter publiquement son soutien à sa fille transgenre, les droits des personnes trans étant dans le viseur du président américain.

Bouquet final pour une franchise inaugurée il y a trente ans par Brian De Palma : le 14 mai, Tom Cruise présente l'ultime volet de "Mission : Impossible".

Trois ans après avoir assuré le spectacle sur la Croisette pour "Top Gun", puis être descendu en rappel du toit du Stade de France pendant la cérémonie de clôture des Jeux olympiques de Paris l'été dernier, l'acteur américain promet de se surpasser.

Ce "Final Reckoning", blockbuster de l'année, dure 2H50 et doit sortir dans les salles françaises le 21 mai. De l'infiltration de la chambre forte de la CIA à l'explosion du Kremlin, le film promet de donner enfin toutes

les clés aux fans d'Ethan Hunt.

Fidèle à son habitude, Tom Cruise enchaîne les cascades les plus spectaculaires, tournées sans truchage, dont une séquence où il est accroché à l'aile d'un avion, filant à 2.000 mètres d'altitude par un vent à 225 km/h !

Consacrée aux découvertes, la section Un certain regard est aussi cette année celle des premiers longs-métrages de comédiens stars passés derrière la caméra.

A l'affiche du nouveau Wes Anderson, en compétition, l'Américaine Scarlett Johansson y présentera son premier film de réalisatrice, "Eleanor the Great". A 40 ans, l'actrice de "Lost in Translation" et "Match Point" raconte l'histoire d'une nonagénaire (June Squibb) qui emménage à New York et cherche à nouer une amitié.

Révoquée par la saga pour adolescents "Twilight", sa compatriote Kristen Stewart, 35 ans, signe de son côté "The Chrono-

logy of Water", inspiré de l'histoire d'une romancière et ancienne nageuse qui a grandi dans un environnement violent.

Quant au Britannique Harris Dickinson, coqueluche des réseaux depuis "Sans filtre" et amant de Nicole Kidman dans "Babygirl", il présentera "Urchin", à 28 ans. Un détour avant son prochain rôle, celui de John Lennon dans une série de films très attendus sur les Beatles.

Aux côtés des valeurs sûres comme Jodie Foster ou Denzel Washington, la nouvelle génération sera aussi à l'écran.

Parmi eux, une paire de tenebreux qui n'a déjà plus rien à prouver, l'Américaine Jennifer Lawrence et le Britannique Robert Pattinson, à l'affiche d'un thriller très attendu en compétition ("Die, My Love" de la Britannique Lynne Ramsay).

Autre duo très attendu, l'Irlandais Paul Mescal (révélé par la série "Normal People" et héros de "Gladiator 2") et le Bri-

tannique Josh O'Connor (vu dans la série "The Crown") et le film "Challengers" sont à l'affiche de la romance gay "The History of Sound", du Sud-Africain Oliver Hermanus. O'Connor montera aussi les marches pour "The Mastermind" de l'Américaine Kelly Reichardt. Ces deux films sont en lice pour la Palme d'or.

Autres tenebreux ayant le vent en poupe, Austin Butler (révélé dans "Elvis") et Emma Stone donnent la réplique à Pedro Pascal ("The Last of us") et Joaquin Phoenix dans un western sur l'Amérique moderne signé Ari Aster, "Eddington". Wes Anderson, lui, a embauché la jeune Mia Threapleton, 24 ans, pour interpréter la fille du milliardaire joué par Benicio del Toro dans son nouveau opus, "The Phoenician Scheme". Peu connue, la Britannique peut espérer le devenir autant que sa mère... une certaine Kate Winslet.

Le 25^{ème} FICAK explore les liens entre cinéma et intelligence artificielle

La 25^{ème} édition du Festival international du cinéma africain de Khouribga (FICAK) sera organisée du 21 au 28 juin prochain sous le thème "Du griot à l'algorithme, le cinéma évolue", l'occasion d'explorer les liens entre cinéma et intelligence artificielle.

Organisé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le 25^e FICAK se propose de plonger le public dans l'univers croisé du 7^e art et de l'intelligence artificielle, souligne la Fondation de ce festival dans un communiqué, rappelant que l'intelligence artificielle s'impose sur la scène internationale et dans tous les domaines, y compris ceux de l'art et du cinéma. Cette édition sera, ainsi, marquée par l'organisation d'une conférence sur le lien entre cinéma et intelligence artificielle dans le but d'appréhender les transformations profondes qui façonnent le monde, précise la même source, relevant que le choix de ce thème reflète la préoccupation des organisateurs quant à la capacité du cinéma africain à accompagner son ère en s'appuyant sur l'intelligence artificielle pour renouveler l'imaginaire visuel du continent.

Cette nouvelle édition dont la Mauritanie est l'invité d'honneur prévoit une série d'activités cinématographiques au niveau de la région et au-delà dans la ville de Benguerir dans le cadre de l'ouverture du festival sur son environnement extérieur.

Un total de 15 longs-métrages seront en lice en compétition officielle tandis que 15 autres films vont concourir dans la compétition officielle de courts-métrages.



cielle de courts-métrages.

Le jury de la compétition officielle de longs-métrages sera composé de cinq membres internationaux et celui de la compétition des courts-métrages comptera trois membres internationaux.

Le FICAK, qui souffle cette année sa 48^{ème} bougie, a maintenu le Prix de la critique cinématographique africaine et introduit un nouveau prix des ciné-clubs africains.

Au cours de cette nouvelle édition, le FICAK rendra hommage à des figures du cinéma africain et national en reconnaissance de leurs longues et brillantes carrières et de leur riche contribution en faveur du rayonnement du 7^{ème} art dans le continent africain.

Dans le cadre de son ouverture sur son environnement, le FICAK poussera les portes de la prison locale de Khouribga, le temps d'une sixième édition du "Festival culturel des détenus africains à Khouribga", un moment phare de ce rendez-vous continental dédié au 7^{ème} art.

Le cinéma pour enfants n'étant pas en reste, il verra la projection de nombre de films à l'adresse des jeunes dans le cadre d'une initiative qui tend à faciliter l'accès des enfants au 7^{ème} art.

Le FICAK, dont la première édition remonte à 1977, est considéré comme étant l'un des festivals de cinéma les plus anciens au Maroc et le troisième festival du film africain à l'échelle du continent.

Bouillon de culture

Concours

L'Institut français de Tanger et la Direction régionale de la culture de Tanger-Tétouan-El Hoceima organisent la 2^{ème} édition du concours artistique "Talent Tanjaoui", visant à révéler et célébrer les jeunes talents dans les disciplines du chant, de la danse, du piano et du théâtre.

Les demi-finales auront lieu le 13 mai au Palais des arts et de la culture de Tanger, suivies de la finale le 18 mai, indiquent les organisateurs, faisant savoir que le concours favorise les échanges entre passionnés et offre aux participants la possibilité de rencontrer d'autres jeunes artistes, de partager des expériences, et de bénéficier des retours bienveillants d'un jury professionnel.

En mettant en lumière des talents de la région, "Talent Tanjaoui" stimule la création artistique locale et encourage les jeunes à innover, à raconter leur histoire et à partager leur vision du monde.

Concert

Le théâtre Riad Sultan de Tanger abrite, ce jeudi, le concert de guitare et de danse contemporaine "Sobre Cuerdas".

Lors de ce spectacle, le guitariste João Lima sera accompagné de la chorégraphe et danseuse contemporaine Alicia Soto, promettant au public une immersion sonore et émotionnelle.

Cinéma

L'Institut français de Tétouan organise, les 9 et 10 mai à la Place Oued Martil de Tétouan, la nouvelle édition de l'événement "Cinéma sous les étoiles".

Deux films doublés en d'arja seront projetés en plein air, sur un écran géant, équipé d'un dispositif professionnel dédié au cinéma en plein air. "MICA", un drame réalisé par Ismaël Ferroukhi, raconte l'histoire de Mica, un enfant issu d'un bidonville de Casablanca, qui devient homme à tout faire dans un club de tennis. Sa vie va basculer lorsqu'il attire l'attention de Sophia, une ancienne championne qui décide de l'aider à changer de destin.

Le deuxième film, "Le Grand méchant renard et autres contes" est un film d'animation pour enfants dès 6 ans, réalisé par Benjamin Renner et Patrick Imbert. Ce film présente une vision décalée de la campagne, où des animaux comme un renard qui se prend pour une poule, un lapin qui se prend pour une cigogne et un canard voulant remplacer le Père Noël, rendent l'atmosphère des plus turbulentes.

Le 18^{ème} Forum international de la bande dessinée à Tétouan

La ville de Tétouan abritera, du 12 au 17 mai, la 18^{ème} édition du Forum international de la bande dessinée (FiBaD), à l'initiative du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

Organisé avec la participation de l'Institut national des beaux-arts (INBA) et de l'Association "Chouf" pour la promotion de la bande dessinée au Maroc, cet événement marquera une célébration à la fois artistique, pédagogique et symbolique, indique un communiqué des organisateurs, notant que le forum mettra à l'honneur 25 ans de création marocaine et la richesse des coopérations internationales.

Ainsi, le Centre d'art moderne de Tétouan se transformera en village de la BD pour accueillir artistes, éditeurs et passionnés du neuvième art venus du monde entier, ajoute la même source, relevant que cette édition commémore une double célébration, à savoir les 25 ans de la création du département "Bande dessinée" à l'INBA et les 80 ans des beaux-arts de Tétouan, devenu aujourd'hui Institut national d'enseignement supérieur.

"Deux anniversaires emblématiques qui témoignent de l'engagement pionnier du ministère en faveur des arts narratifs vi-

suels, au Maroc comme sur le continent africain", poursuit le communiqué, soulignant que l'accent sera également mis sur les partenariats qui ont façonné l'histoire du FiBaD, avec une mise en lumière de la coopération culturelle avec la Wallonie-Bruxelles, l'Institut Français du Maroc et l'Institut Cervantès, dont l'appui constant a enrichi le rayonnement international du festival.

Le public découvrira une programmation mêlant expositions, rencontres professionnelles, ateliers, master class, projections, animations pour les jeunes, dédiées, concerts et spectacles Mangas.

De nombreux hommages seront également rendus à celles et ceux qui ont marqué l'histoire de l'INBA et de la bande dessinée au Maroc, à savoir Oum El Banine Slaoui et Maaté Daoudi, premiers docteurs en arts visuels au Maroc et anciens enseignants à l'INBA, ainsi que Youssef Daoudi (des Marocains du monde), auteur de renommée internationale, et Mina Koraichi, jeune autrice marocaine lauréate du Prix Raymond Leblanc 2024 de la jeune création.

Par ailleurs, une grande exposition viendra sur un quart de siècle de création

nationale à travers "25 ans de BD marocaine", fait savoir la même source, expliquant que cette rétrospective retracera l'évolution d'un art longtemps marginalisé, devenu aujourd'hui un vecteur d'expression sociale, culturelle, économique, politique.

L'exposition comprendra les œuvres de figures majeures de la scène contemporaine, parmi lesquelles Mohammed Amine El Bellaoui (Rebel Spirit), Zainab Fasiki, Omar Ennaciri, Brahim Rais, Mehdi Annassi, Malika Dahil, et bien d'autres.

La jeune création sera aussi au cœur du forum à travers deux concours dédiés, à savoir un concours national destiné aux jeunes auteurs marocains, et un concours international ouvert à la bande dessinée africaine, souligne le communiqué, notant que ces compétitions visent à encourager de nouveaux récits, de nouvelles voix, et à soutenir l'émergence d'une génération créative sur le continent.

En outre, des rencontres professionnelles Nord-Sud viendront enrichir le dialogue. Des maisons d'édition d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient – telles que "Glénat", "Rue de Sèvres", "En 3000 Éditions" ou encore "la Fondation Hiba" –

prendront part à des échanges BtoB axés sur la coédition et la traduction.

Le cinéma viendra à son tour nourrir le récit du FiBaD, avec la projection du documentaire "Bubbles", réalisé par Hassan Maanany, qui retrace la naissance du festival et le développement de la bande dessinée au Maroc, à travers les voix de ses pionniers et pionnières.

La dimension africaine sera particulièrement renforcée cette année, avec la présence d'auteurs et d'éditeurs venus du Togo, du Sénégal, du Cameroun et de la République Démocratique du Congo, qui dialogueront avec leurs homologues marocains et européens, tandis que la journée de clôture du FiBaD offrira un moment festif dédié à la culture manga ("Mangas – The After") et proposera projections, cosplay, tables rondes, master class et ateliers animés par des spécialistes marocains, africains et japonais.

Cette édition anniversaire se terminera sur une note artistique originale, avec un concert dessiné mêlant la voix envoûtante de l'Italienne Marta del Grandi, aux illustrations en direct de Cecilia Valagussa, dans le cadre du projet européen "Comics Beyond".

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

Appel d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration »
N° : 11/S/2025 En Deux (02) lots séparés

Le 22/05/2025 à 14:00h, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de SAFI relevant de l'AREF MARRAKECH-SAFI, Rue Dimanche n°1 SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration » En Deux (02) lots séparés pour :

Lot n°	Objet	Estimation des coûts des prestations en Dirhams TTC	Cautionnement provisoire
1	Travaux D'aménagement et de Réhabilitations de deux (02) Ecoles Primaires Pionnières : Ecole Autonome BNOU MASKAWYH – Unité centrale secteur scolaire SAADLA relevant de La Direction Provinciale de Safi, AREF M/S	600 598,00 (Six Cent Mille Cinq Cent Quatre Vingt Dix Huit Dirhams TTC)	10 500,00 (Dix Mille Cinq Cent Dirhams)
2	Travaux D'aménagement et de Réhabilitations de l'Ecole autonome Pionnière YOUSSEF IBN TACHAFINE relevant de La Direction Provinciale de Safi, AREF M/S	273 996,00 (Deux Cent Soixante Treize Mille Neuf Cent Quatre Vingt Seize Dirhams TTC)	4 700,00 (Quatre Mille Sept Cent Dirhams)

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 135 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget n°1692-23 du hija 23guin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures , des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de la consultation

N° 2930/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de Safi

Appel d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration »
N° : 12/S/2025

Le 23/05/2025 à 10:00h, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de SAFI relevant de l'AREF MARRAKECH-SAFI, Rue Dimanche n°1 SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration » pour :

Objet	Estimation des coûts des prestations en Dirhams TTC	Cautionnement provisoire
Travaux D'aménagement et de Réhabilitations du lycée collégial Pionnière IBN ROCHD relevant de La Direction Provinciale de Safi, AREF M/S.	669 444,00 (Six Cent Soixante Neuf Mille Quatre Cent Quarante Quatre Dirhams TTC)	11 000,00 (Onze Mille Dirhams)

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 135 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget n°1692-23 du hija 23guin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures , des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de la consultation

N° 2931/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE DE RHAMNA

Objet : Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux d'amélioration du niveau de service de la RR206 du PK 74+400 (Ex PK 7+000) au PK 91+600 (Ex PK 24+200) - Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° RHA/03/2025
OUVERTURE DES PLS LE 30/05/2025

Le 30/05/2025 à 11h00(Onze heures), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport et de La logistique de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour les :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux d'amélioration du niveau de service de la RR206 du PK 74+400 (Ex PK 7+000) au PK 91+600 (Ex PK 24+200) - Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 518 334,00 Dhs (Cinq cent dix-huit Mille Trois Cent trente-quatre Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 000,00 Dhs (Huit mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent **obligatoirement** déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de consultation.

N° 2932/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE DE RHAMNA

Objet : Travaux d'amélioration le niveau de service de la RR206 du PK 74+400 (Ex PK 7+000) au PK 91+600 (Ex PK 24+200) - Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° RHA/ 07/2025
OUVERTURE DES PLS LE 30/05/2025

Le 30/05/2025 à 10h30 (Dix heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport et de La logistique de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix pour les :

Travaux d'amélioration le niveau de service de la RR206 du PK 74+400 (Ex PK 7+000) au PK 91+600 (Ex PK 24+200) - Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 47 043 688,40Dhs (Quarante-sept millions quarante-trois mille six cent soixante-huit Dirhams et Quarante centimes).

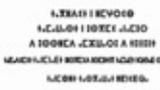
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 700 000,00 Dhs (Sept cent mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent **obligatoirement** déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de consultation.

N° 2933/PA



الجمهورية المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
بجهة الرباط سلا القنيطرة

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
De la Région de Rabat Sâïl Kenitra
Direction provinciale de Kenitra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
SEANCE PUBLIQUE**

Le Mardi 03 juin 2025, à 10h30 du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kénitra, sise à rue Abdelaziz Boustaleb Mimosa -Kénitra-, à l'ouverture des plis relatifs à appel d'offres ouvert national sur offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC
37SP/DPK/2025	Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux de réhabilitation et d'aménagement de : - 01 salle couverte, commune de Kénitra ; - 01 complexe socio-sportif, commune de Kénitra ; - 02 centres socio-sportifs type F, commune Souk Larbaa ; - 01 centre socio-sportif type D, commune Aarboua. Province de Kénitra. En Lot Unique.	80 000,00 dh TTC (Quatre-vingts mille dirhams TTC).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° :05. du règlement de consultation.

N° 2934/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION DE L'ORIENTAL
AGENCE REGIONALE D'EXECUTION
DES PROJETS DE L'ORIENTAL



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé, au siège de l'AREP de l'Oriental Sis au Boulevard Derfoufi N°34 (Ex Siège Banque Populaire) -Oujda-, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix désignés ci-après :

Appel d'offres N°	Objet	Caution provisoire (DH) TTC	Estimation de l'Administration (EN DH TTC)	Date et l'heure de l'ouverture des plis	Pièces justificatives à fournir
10/2025/AREPO National	L'élaboration des études techniques et suivi des travaux de construction de la colonie de vacances Tafoghalt - commune Tafoghalt- Province de Berkane.	9 000,00	689 760,00	10/06 /2025 A 11h00	L'article 5,6 ,10 et 11 du règlement de consultation

✓ Conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie des Finances n°1692-23 du 4 HJJA 1444 (23 JUIN 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics :

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 du décret n°2-22-431 du 15 Châabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

✓ **Pour les concurrents installés au Maroc :**

- Les entreprises doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale du certificat d'agrément justifiant les domaines d'activité D14-D15-D16-D19.

N° 2935/PA



Société de développement local
« CASABLANCA BAÏA S.A »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° d'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Date et heure d'ouverture des plis	Cautionnement provisoire en dirhams	Estimation financière du marché en dirhams TTC
N°AO/CB/10/2025	Prestations des études techniques et de suivi des travaux de l'aménagement : - NOUVEAU PARC DE BOURNAZIL - JARDIN CITE PLATEAU Pour le compte de la commune de Casablanca	Le 30/05/2025 à 11 heures	18 900,00 Dirhams	945 000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

Les soumissionnaires peuvent :

- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessus indiqué ;
- Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca

Une visite des lieux sera organisée le 19/05/2025 à 10 Heures, au siège CASABLANCA BAÏA.
N° Tél : 06.65.41.76.90

Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
La société CASABLANCA BAÏA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
casabala@casabala.ma

N° 244/PC



Société de développement local
« CASABLANCA BAÏA S.A »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° d'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Date et heure d'ouverture des plis	Cautionnement provisoire en dirhams	Estimation financière du marché en dirhams TTC
N°AO/CB/11/2025	Prestations d'entretien courant des espaces verts gérés par la société Casablanca baïa : - JARDIN DE L'HERMITAGE Pour le compte de la commune de Casablanca	Le 02/06/2025 à 11 heures	49 100,00 Dirhams	2 455 440,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

Les soumissionnaires peuvent :

- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessus indiqué ;
- Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca

Une visite des lieux sera organisée le 19/05/2025 à 10 Heures, au siège CASABLANCA BAÏA.
N° Tél : 06.19.82.40.84

Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
La société CASABLANCA BAÏA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
casabala@casabala.ma

N° 245/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
REGION
DE L'ORIENTAL
AGENCE REGIONALE
D'EXECUTION
DES PROJETS DE
L'ORIENTAL
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
OUVERTE
N°01/CONSA/
2025/AREPO

Le 10/06/2025 à 10H00, il sera au siège de l'AREP de l'Oriental Sis au Boulevard Derfoufi N°34 (Ex Siège Banque Populaire) - Oujda, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte n° 01/CONSA/2025/AREPO pour : L'étude architecturale, la conception et le suivi des travaux de la construction de la colonie de vacances TAFOGHALT - Commune TAFOGHALT- Province de BERKANE.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des prestations à réaliser est de : Vingt Cinq Million Dirhams HT (25 000 000,00 Dhs).

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes concurrents peuvent :

- Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau indiqué dans l'avis de la consultation architecturale
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n°6,11et12 du règlement de la consultation architecturale.

* Visite du lieu : Une visite du lieu est programmée le 30/05/2025 à 10H00 à Caidat TAFOGHALT.

N° 2939/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
OULED AZZOUZ
Avis d'appel d'offres
ouvert simplifiés sur
offres des prix n°
09/2025

(Séance publique)
Le jeudi 22 Mai 2025 à 10

heures, il sera procédé au bureau du président de la Commune Ouled Azzouz à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n°:09/2025 du jeudi 22 Mai 2025 pour l'achat d'une voiture de service pour le président de la commune Ouled Azzouz.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de: 396 000,00 DHS TTC (TROIS CENT QUATRE VINGT SIEZE MILLE DIRHAMS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 400,00 DHS (SIX MILLE QUATRE CENT DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans dans le bureau de service des marchés de la commune Ouled Azzouz au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

N° 2940/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE OULED

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
DE SERVICE ELECTRONIQUE

AVIS DE DEPOT

Le président de la commune de sidi hajjaj oued hassar annonce aux publics, qu'une enquête commodo et incommodo a été ouverte dans une durée de 15 jours à partir de la publication de l'avis au sujet d'une demande d'autorisation d'aménagement d'un magasin en café sis : lotissement Ryad bloc 03 lot n° 98 sidi hajjaj oued hassar province Médiouna T.F N° 5496/C au nom de Mr : ABDERRAHIM RATIK.

A cet effet un registre est mis à la disposition du public au service économique pour consigner toutes observations à ce sujet.

AZZOUZ

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 10/2025 (Séance publique)

Le jeudi 22 Mai Avril 2025 à 12 heures, il sera procédé au bureau du président de la Commune Ouled Azzouz à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n°:10/2025 du Jeudi 22 Mai 2025 pour l'achat d'une voiture de service au profit de la commune Ouled Azzouz.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de: 198 000,00 DHS TTC (CENT QUATRE VINGT DIX HUIT MILLE DIRHAMS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3200,00 DHS (TROIS MILLE DEUX CENT DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans dans le bureau de service des marchés de la commune Ouled Azzouz au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

N° 2941/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale,
du Préscolaire et des sports
Service du Contrôle des Établissements
et des Salles Sportives
-SEGMA -



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأولي والرياضة
مصلحة مراقبة المؤسسات
والقاعات الرياضية
- س.غ.م.س -

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

N° : 02/2025.

Le Vendredi 20 Juin 2025 à 10H00 il sera procédé au Siège des Sports Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : L'ACHAT DE MATERIEL ET ARTICLES DE SPORT POUR LES PISCINES RELEVANT DU SEGMA « SERVICE DE CONTROLE DES ETABLISSEMENTS ET DES SALLES SPORTIVES ».

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à : 50.000,00 DHS (Cinquante Mille dhs)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3.401.184,00 DHS (Trois millions quatre cent un mille cent quatre-vingt-quatre dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° : 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics

Les documents techniques demandés à l'article 11 du RC doivent être déposés au bureau de Chef de Service du Contrôle des Établissements et des Salles Sportives sis au 3eme Etage du Siège des Sports Avenue IBN Sina Agdal Rabat , au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis avant 15h 00 min., ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 2936/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUANANT
PACHALIK D'AOULOULZ
COMMUNE TERRITORIAL D' AOULOULZ
SERVICE PATRIMONIE COMMUNAL

Avis D'appel D'offres Ouvert
Séance Publique

Il sera procédé en séance publique, a la salle des réunions au siège de la C.T d'Aouloulz à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert pour:

1. PARKING RUE HASSAN (2) ET BIRANEZARANE - CENTRE D'AOULOULZ,
2. PARKING RUE MOHAMED (5) - CENTRE D'AOULOULZ, pour Le reste de l'année 2025 et l'année 2026, suivant les données mentionnées au tableau ci dessous :

N° d'appel D'offres	Objet d'appel D'offres	Caution provisoire En Dhs	L'estimation Des couts de Location en Dhs	Date D'ouverture Des plis
03/2025	1- PARKING RUE HASSAN (2) ET BIRANEZARANE CENTRE D'AOULOULZ	3 000 ,00 Dhs	800,00 Dhs mensuellement	03 juin 2025 à midi (12h.00)
04/2025	2- PARKING RUE MOHAMED (5) CENTRE D'AOULOULZ	3 000 ,00 Dhs	800,00 Dhs mensuellement	03 juin 2025 à midi (12h.00)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des patrimoines de la C.T d'Aouloulz, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 11, 12, 13 ; 14 et 32 de l'arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et de la ministre de l'économie et des finances n° 3712.21 du (14 septembre 2022).

*Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des patrimoines de la C.T d'Aouloulz.
- ✓ Soit les envoyer par poste avec courrier recommandé et accusé de réception au bureau précité
- ✓ soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ soit les déposer électroniquement via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- ✓ Les dossiers seront remplis et présentés conformément aux dispositions du cahier des charges et règlement de consultation.

N° 2937/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE FAHS ANJRA
CERCLE ANJRA
CAIDAT TAGHRAMT
COMMUNE TAGHRAMT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° : 03/CTT/2025

Le 28/05/2025 à 11 heures du matin il sera procédé, dans le bureau de Mr. Le Président (Salle de réunion) de la Commune Taghramt à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour : Acquisition d'une Ambulance équipée au profit de la Commune Taghramt « province Fahs-Anjra »

- Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 7 000,00 dirhams TTC (Sept mille dirhams)

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent mille dirhams (400 000,00 DH).

- Le contenu, la prestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 37 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par courrier électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2942/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
COMMUNE DE ZEMAMRA
DIRECTION DES SERVICES
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 05/2025/CZ

Le Mardi 03/06/2025 à 10H00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : 05/2025/CZ ayant pour objet :

ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LYCEE DES SPORTIFS A LA VILLE DE ZEMAMRA
Le dossier d'appel d'of-

fres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : neuf Mille six cent Dirhams, 00 Cts (9600,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre cent quatre-vingt mille Dirhams, 00 Cts TTC (480.000,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent : obligatoirement envoyer les offres, par voie électronique à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n°1692-23 du 4 Hija 1444 (23 Juin 2023)

Le contenu, la prestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 37 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre : les prestataires d'études installés au maroc doivent fournir :

les certificats d'agrément, établis conformément à l'arrêté du ministre de l'équipement et des transports n°1003-15 du 20joudama I 1436 (11 mars 2015) complétant le tableau annexé au décret n°2-98-984 du 4 hija 1419 (22 mars 1999) instituant pour la passation de certains marchés de services pour le compte de l'Etat, un système d'agrément des personnes physiques ou morales exécutant des prestations d'études et de maîtrise d'œuvre :

- D14
- D15
- D16
- D17
- D21

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 2943/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

WILAYA DE LA REGION DRAA-TAFILALET
PROVINCE D'ERRACHIDIA
PACHALIK MY ALI CHERIF
COMMUNE MY ALI CHERIF
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° : 01/2025

Le 17 juin 2025 à 11 H, il sera procédé, dans les bureaux du Président de la Commune MY Ali Cherif, à l'ouverture des plis relatifs d'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique N°01/2025, pour :

Objet : Etude technique et suivi des travaux pour le transfert de la station d'épuration de la ville Moulay Ali Cherif et le changement du procédé d'épuration.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, www.marchespublics.gov.ma;

* L'estimation du coût de la prestation est fixée à la somme de : 1.164.000,00 DHS (un million cent soixante quatre mille DIRHAMS)

* Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 22.000,00 DHS. (vingt deux mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N° :02.22.431 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article : 4 du règlement de consultation.

N° 2944/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région Draa Tafilalet
Province d'Errachidia
Cercle d'Arfoud
Commune Es-sifa
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 04/2025

Le : 29/05/2025 à 10 Heure, il sera procédé dans le bureau du président de la commune territoriale d'Es-sifa à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix relatif à l'acquisition d'un fourgon mortuaire au profit de la commune d'Es-sifa.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

publics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 440.000,00 DHS (Quatre cent quarante mille dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8.800,00 DHS (Huit mille huit cents DIRHAMS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau d'ordre de la commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de la consultation.

N° 2945/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Économie et des Finances
Direction des Affaires Administratives et Générales
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° 52/2025/MEF/AC/EVENEMENT

Le 19 Mai 2025 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales, sise, entrée D, bâtiment extension du Ministère de l'Économie et des Finances, 2ème étage, Quartier administratif, Rabat - Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix n° 52/2025/MEF/AC/EVENEMENT du 19 Mai 2025 à 10 heures pour la réalisation des prestations de réception des participants et invités aux premières Assises de la Politique Nationale du Soutien Social, organisées par le Ministère de l'Économie et des Finances à Rabat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
- L'estimation des coûts

des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit cent treize mille dirhams toutes taxes comprises (813 000,00 DHS TTC).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 11 000,00 DHS (Onze mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 2946/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION BENI MELLAL-KHENIFRA
DIRECTION PROVINCIALE DE KHOURIBGA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL A MAJORATION N° 02 EXP/KHOURIBGA/2025

Le jeudi 05 juin 2025 à 11 heures, il sera procédé à la salle des réunions au siège de la Direction Provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région Beni Mellal Khénifra de Khouribga, sise à boulevard Beni Amir Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international à majoration n° 02EXP/KHOURIBGA/2025 ayant pour objet : prestations gardiennage et de surveillance de bâtiments administratifs et scolaires relevant de la Direction Provinciale de Khouribga, en lot unique. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : Six million six cent vingt-deux mille neuf cent dix Dirhams et quarante centimes Toutes Taxes Comprises (6 622 910,40 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent trente mille Di-

rhams (130 000,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2947/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL KHENIFRA
PROVINCE DE BENI MELLAL
COMMUNE OULED YAICH
Avis d'appel d'offres ouvert national sur offre de prix N° : 4 /CTOY/2025

Le 03 /06/2025 à 10h :00, il sera procédé, à la salle des réunions de la Commune territoriale d'Ouled yaich province de Beni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° :04/CTOY/2025 en date du 03 /06/2025 relatif à : Mise à niveau du souk hebdomadaire JMAA à la commune territoriale OULED YAICH Province BENI MELLAL. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics Accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 11 846 322,00 DHS (Onze million huit cent quarante six mille trois cent vingt deux dirhams00 cts) TTC Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 230 000,00 dh (Deux cent Trente mille dirhams, 00 centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de Consultation

N° 2948/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime,
du Développement rural
et des Eaux et Forêts
Office régional de Mise en
valeur agricole du Tadla
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR
OFFRES DE PRIX
N°26/2025/DGRID
du 30/05/2025

La participation est réservée à
la Très Petite, Petite et
Moyenne Entreprise, Coopé-
ratives et Union des Coopéra-
tives et aux Auto-
Entrepreneurs

Le 30/05/2025 à 10 Heures, Il
sera procédé, dans la salle de
réunions de l'Office Régional de
Mise en Valeur Agricole du
Tadla sise au siège de
FORMVA du Tadla, Quartier
Administratif à Fquih Ben
Salah à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres ouvert
simplifié sur offres de prix
n°26/2025/DGRID du
30/05/2025, pour la fourni-
ture d'outillage, d'articles de
droguerie, de quincaillerie,
d'électricité et de vidange.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

Le coût estimatif fixé par le
maître d'ouvrage est de Cent
quatre-vingt-trois mille sept
cent quatre-vingt-six dirhams
toutes taxes comprises (183
786,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire
est fixé à Trois Mille Dirhams
et Zéro Centime (3000,00
DH). Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents doit
être conformes aux disposi-
tions des articles 30 à 34 et
135 du décret n°2-22-431 du
15 Chaâbane 1444 (8 mars
2023) relatif aux marchés
publics. Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique via le portail
des marchés publics accessi-
ble à l'adresse : www.mar-
chespublics.gov.ma.

Les catalogues exigés à l'arti-
cle 8 du règlement de consul-
tation par le dossier d'appel
d'offres doivent être déposés
soit au Bureau d'ordre de
FORMVA du Tadla et ce au
plus tard le 29/05/2025 à 16
Heures ou remis séance ten-
ante au président de la com-
mission d'appel d'offres.

Les pièces que les concurrents
doivent fournir sont celles sti-
pulées à l'article 5 du règle-
ment de l'appel d'offres.

N° 2918/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime,
du Développement rural et
des Eaux et Forêts
Office régional de Mise en
valeur agricole du Tadla
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL AU
RABAIS OU
À MAJORATION
N°27/2025/DGRID
du 30/05/2025

Le 30/05/2025 à 10 Heures 30
minutes, il sera procédé, dans
la salle de réunion de la Direc-
tion de l'Office Régional de
Mise en Valeur Agricole du
Tadla sise au siège de
FORMVA du Tadla, Quartier
Administratif à Fquih Ben
Salah, à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres ou-
vert national au rabais ou à la
majoration
N°27/2025/DGRID du
30/05/2025, pour les travaux
d'entretien des ouvrages hydro-
mécaniques des réseaux
d'irrigation dans le périmètre
du Tadla.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le ma-
ître d'ouvrage, est fixée à la
somme de :

- Montant minimum :
400.000,00 DH (Quatre Cent
Mille Dirhams) Toutes Taxes
Comprises ;

- Montant maximum :
800.000,00 DH (Huit Cent
Mille Dirhams) Toutes Taxes
Comprises ;

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : 15
000,00 DH (Quinze Mille Di-
rhams) ;

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 30 à 34 et 135 du
Décret n° 2-22-431 du 15
Chaâbane 1444 (8 mars 2023)
relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics accessi-
ble à l'adresse : www.mar-
chespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des
lieux en date du 23/05/2025,
le rendez-vous est fixé à 10
heures au siège du Départe-
ment de la Gestion des Ré-
seaux d'Irrigation et de
Drainage de l'ORMVA du
Tadla à Fquih Ben Salah.

Les pièces justificatives à four-
nir sont celles prévues par

l'article 5 du Règlement de
consultation.

N° 2919/PA

WARA DRIVE

Constitution.

1 / Aux termes d'un acte sous
seing privé établi à Khou-
ribga, le

16 /04/2025 il a été établi
Les statuts d'une société
SARL.AU dont les Caractéris-
tiques sont :

- Dénomination : * WARA
DRIVE * SARL.AU.

- Objet : Exploitant Petit Taxi
- Siège Social : RDC N° 801,
Hay El Qods 2/ P2, Khou-
ribga.

- Durée : 99 ans.

- Capital Social : 100 000,00
Dhs. Il est divisé en 1000 parts
sociales de 100, Dhs chacune,
souscrite en totalité, intégrale-
ment libérées et attribuées à
l'associé unique.

- Gérance de la société : M.
KARROUM EL HOUCINE
pour une durée illimitée.

- Année Sociale : du 1^{er} Jan-
vier au 31 décembre.

2 / Le dépôt légal est effectué
au greffe du tribunal de
Khouribga sous le N° 1423/
en date du 02/05/2025.

N° 2955/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE

DE L'INTERIEUR

PROVINCE D'AZILAL

SECRETARIAT GENERAL

D.R.F.H

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

N° : 44 /2025/INDH/PAZ

Le 02 Juin 2025 à 11 h il sera
procédé, dans le bureau de
Monsieur le Secrétaire Gé-
néral de la Province d'Azilal à
l'ouverture des plis relatifs à
l'appel d'offres sur offres de
prix pour :

Achèvement travaux de ren-
forcement route reliant la R.R
302 et douar Ait Abdi à la C.T
Zaouiata Ahansal, Province
d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir du
portail des marchés de l'état
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le ma-
ître d'ouvrage est fixée à la
somme de : Deux millions six
cent treize mille six cent di-
rhams, 00 Cts (2.613.600,00
DH).

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : Cin-
quante deux mille dirhams,
00 Cts (52.000,00 DH)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions

des articles 30 à 34 du décret
n° 2-22-431 du 15 Chaâbane
1444 (08 Mars 2023) relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics accessi-
ble à l'adresse www.marches-
publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à four-
nir sont celles prévues par
l'article 9 du règlement de
consultation.

N° 2952/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE

DE L'INTERIEUR

PROVINCE D'AZILAL

SECRETARIAT GENERAL

D.R.F.H

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

N° : 39 /2025/INDH/PAZ

Le 02 juin 2025 à 10 h il sera
procédé, dans le bureau de
Monsieur le Secrétaire Gé-
néral de la Province d'Azilal à
l'ouverture des plis relatifs à
l'appel d'offres sur offres de
prix pour :

Travaux d'alimentation en
eau potable des douars Tizi
N'arbaat, Tissa, Amchih,
Tighza Ntanyi, Zrou à la C.T
Ait M'hamed, Tiratine à la
C.T Tabant, Agnaryou, Isen-
tig, Icomine, Zerkan à la C.T
Zaouiata Ahansal, Province
d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir du
portail des marchés de l'état
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
prestations établie par le ma-
ître d'ouvrage est fixée à la
somme de :
Deux millions cinquante qua-
tre mille quarante dirhams, 00
cts (2.054.040,00).

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : Quar-
ante et un mille dirhams, 00
Cts (41.000,00 DH).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 30 à 34 du décret
n° 2-22-431 du 15 Chaâbane
1444 (8 mars 2023) relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par voie
électronique dans le portail
des marchés publics accessi-
ble à l'adresse www.marches-
publics.gov.ma.

Les catalogues exigés par le
dossier d'appel d'offres doi-
vent être déposés au bureau
du Chef de la Division des
Ressources financières et hu-
maines au Secrétariat Général
de la Province d'Azilal, au
plus tard le jour ouvrable pré-
cédant la date d'ouverture
des plis, ou remis, séance ten-
ante, au président de la com-
mission d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à four-
nir sont celles prévues par
l'article 9 du règlement de
consultation.

N° 2953/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE

DE L'INTERIEUR

WILAYA DE LA REGION

DE L'ORIENTAL

REGION DE L'ORIENTAL

SOCIETE DE DEVELOPPE-

MENT REGIONAL

-ORIENTAL SERVICES-S. A

AVIS D'APPEL D'OFFRE

NATIONAL

N° : 18 /2025/SDR

Le 03 juin 2025 à partir de 10
heures, il sera procédé, au
siège de la Société de Déve-
loppement Régional-ORIENTAL
SERVICES- S.A Sis au

Boulevard Derfoufi N°34 (Ex
Siège Banque Populaire) à
l'appel d'offres ouvert nation-
al sur offres de prix
N°18/2025/SDR :

Assistance technique et
contrôle d'exécution des tra-
vaux de construction du ba-
rage Taniet Sasi dans la
province de Jerada.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir du
portail des marchés publics.
www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
16000,00 DHS (Seize mille di-
rhams.)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le ma-
ître d'ouvrage est fixée à la
somme de : 116 000,00 DHS
(Un million cent seize mille
dirhams, TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 30,31,32,34 du dé-
cret N°2-22-431 du 15chaa-
bane 1444(08Mars2023) relatif
aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
-déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le por-
tail des marchés publics ac-
cessible à l'adresse
www.marchespublics.gov.ma.

-Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du Règlement
de consultation

Certificats d'accréditation dé-
livrés par le Ministère de
l'Équipement, copie conforme
dans les domaines suivants :

•D6(Barrages)

•D20 (Géologie, géophysique,
hydrologie, hydrogéologie)

N° 2954/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Aménagement du Territoire
National, de l'Urbanisme,
de l'Habitat et de la politique de la ville
Agence Urbaine de Taza-Taounate



المملكة المغربية
وزارة إعداد التراب الوطني و
الإسكان و سياسة المدينة
الوكالة الحضرية لتازةتاونات

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAL
SEANCE PUBLIQUE

Le Mardi 03 Juin 2025 à 10h30min, il sera procédé, dans les locaux de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate sis à avenue Hassan Bahtat, Taza, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts nationaux suivants :

N° A.O.O	Objet des prestations	L'estimation des coûts des prestations (en DHS) TTC	Cautionnement provisoire (en DHS)	Heure d'ouverture des plis
02/2025	PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES LOCAUX DE L'AGENCE URBAINE DE TAZA-TAOUNATE ET DES LOCAUX DE SON ANTENNE SISE A LA VILLE DE TAOUNATE en lot unique.	212.615,52 DHS (deux cent douze mille six cent quinze dirhams et cinquante-deux centimes) TTC	3000,00 dhs Trois mille dirhams	Mardi 03 Juin 2025 à 10h30min
03/2025	PRESTATIONS DE GARDIENNAGE, DES LOCAUX DU SIEGE DE L'AGENCE URBAINE DE TAZA-TAOUNATE ET DE SON ANTENNE A LA VILLE DE TAOUNATE en lot unique.	453031,49 DHS (quatre cent cinquante-trois mille trente et un dirhams et quarante-neuf centimes) TTC	5.000,00 dhs cinq mille dirhams	Mardi 03 Juin 2025 à 10h30min
04/2025	ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU POUR LE COMPTE DE L'AGENCE URBAINE DE TAZA-TAOUNATE <i>(Réservé à la très petite, la petite et moyenne entreprise, les coopératives, union de coopératives et auto-entrepreneur nationaux) en Lot Unique</i>	70400,00 DHS TTC (soixante-dix mille quatre cents dirhams) TTC	1.000,00 dhs mille dirhams	Mardi 03 Juin 2025 à 10h30min

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics et au règlement de consultation.

Le dépôt et le retrait des plis des concurrents doivent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692.23 du 4 hja 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et l'article 10 du règlement de consultation de l'appel d'offres.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres objet de l'achat de mobilier de bureau sont mis dans un pli distinct déposé à la même adresse sus-indiquée, au plus tard le Lundi 02 Juin 2025 contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

Avenue HASSAN BAHTAT, B.P 1211 Taza Gava. Tél. 05 36 28 90 41 / 05 36 28 91 15 Fax. 05 36 28 5113
E-mail : cauta@menara.ma / Site WEB : www.ataz.ma

N° 2957/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI IFNI
CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI

AVIS DE REPORT
D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°03/2025/BP

Le Président du Conseil Provincial de Sidi Ifni porte à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert international N°03/2025/BP, paru au journal Libération numéro 10483 en date du 12-13 Avril 2025 a été reporté à la date du 19 Mai 2025 à 12h 00min.

A noté que la rectification effectuée au niveau de l'avis de l'appel d'offres susvisé porte uniquement sur la date d'ouverture des plis.

En effet, le reste du contenu de cet avis reste sans changement.

N° 2956/PA


 وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
 المكتب الجهوي للاستثمار الفلاحي لآزادجة
 المكتب الجهوي للاستثمار الفلاحي لآزادجة
 OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA

N° 10/2025/DGRID/BAM/gh
 FOUJIB BEN SALAH, le 05 MAI 2025

Notification d'attribution du marché n°07/2025/TA-DGRID

Référence: AO N°10/2025/DGRID du 07/03/2025 à 13 h 00 = Travaux de génie civil et d'équipement des Prises Bornes et Prises Propriétés, y compris fourniture et pose de conduites de raccordement au niveau du réseau d'irrigation du Secteur G9 :

- Lot n° 2 pour une superficie de 1363 Ha.

La présente a pour but de notifier l'attribution du marché dont l'objet cité en référence :

- Nom et adresse du maître d'ouvrage : Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadra BP 244 FOUJIB BEN SALAH ;
- Marché faisant l'objet de l'attribution : Marché n°07/2025/TA-DGRID Travaux de génie civil et d'équipement des Prises Bornes et Prises Propriétés, y compris fourniture et pose de conduites de raccordement au niveau du réseau d'irrigation du Secteur G9 :
 - Lot n° 2 pour une superficie de 1363 Ha = ; attribué suite à un appel d'offre ouvert sur offre de prix, passé dans le cadre du prêt de la BRD N° 9175747 du 30/01/2022 suivant les directives de la BRD en matière de passation des marchés de travaux.
- Les soumissionnaires ayant remis une offre sont consignés dans le tableau suivant :

Identification du soumissionnaire		Prix de l'offre		Modification ou commentaire 1	
Nom	Ville	Pays	Monnaie	Montant TTC	
SOCHTRAP	Casablanca	Maroc	MAD	24 510 957,60	Néant
CMGP	Casablanca	Maroc	MAD	25 300 135,20	Néant
ERISER S.A	Ait Melloul	Maroc	MAD	30 259 122,00	Néant
RIEGONOR	Kenitra	Maroc	MAD	30 522 130,80	Néant

La société SOCHTRAP est attributaire du marché avec un montant de 24 510 957,60DH TTC « Vingt-quatre million cinq cent dix mille neuf cent cinquante-sept dirhams et soixante centimes toutes taxes comprises », la durée d'exécution est de 18 mois pour l'exécution des travaux dans le cadre du Projet Résilience et Durabilité de l'Eau d'Irrigation (REDI) dans le périmètre irrigué du Tadra à FOUJIB BEN SALAH.

Formulaire de Divulgarion des Bénéficiaires Effectifs

Travaux de génie civil et d'équipement des Prises Bornes et Prises Propriétés, y compris fourniture et pose de conduites de raccordement au niveau du réseau d'irrigation du Secteur G9-LOT 2 : pour une superficie de 1363 Ha.

AO N° : 10/2025/DGRID

A : L'ORMVA du Tadra

En réponse à votre demande formulée dans la Lettre de Notification d'attribution du Marché en date du 29/04/2025 de fournir les renseignements additionnels sur les bénéficiaires effectifs :

Identité du propriétaire bénéficiaire effectif.	Détient directement ou indirectement 25% ou plus des actions (Oui / Non)	Détient directement ou indirectement 25% ou plus des droits de vote (Oui / Non)	Détient directement ou indirectement le pouvoir de nommer la majorité des membres du conseil d'administration ou autorité équivalente du Soumissionnaire (Oui / Non)
Nom : CHNINAK Prénom : RACHID Nationalité : Marocain Pays de résidence : Maroc	OUI	OUI	OUI

Nom du Soumissionnaire : SOCHTRAP

Nom de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire : RACHID CHNINAK

En tant que : Gérant

Signature


 Rachid Chninak
 Gérant

En date du cinquième jour de mai 2025



 OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA
 BP 244 FOUJIB BEN SALAH
 TEL : 052439823/35148
 FAX : 05243509633

المكتب الجهوي للاستثمار الفلاحي لآزادجة
 ب.ب 244 الفوية بن سلااح
 الهاتف: 052439823/35148
 الفاكس: 05243509633

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات - C.E. N° 00167914000000 - RR - 225 101 005 503 700 631 010 168 - ف.م: 052439823 - ت.م: 05243509633
 N° 247/PC


 وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
 المكتب الجهوي للاستثمار الفلاحي لآزادجة
 المكتب الجهوي للاستثمار الفلاحي لآزادجة
 OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA

N° 10/2025/DGRID/BAM/gh
 FOUJIB BEN SALAH, le 05 MAI 2025

Notification d'attribution du marché n°06/2025/TA-DGRID

Référence: AO N°10/2025/DGRID du 07/03/2025 à 13 h 00 = Travaux de génie civil et d'équipement des Prises Bornes et Prises Propriétés, y compris fourniture et pose de conduites de raccordement au niveau du réseau d'irrigation du Secteur G9 :

- Lot n° 1 pour une superficie de 1842 Ha.

La présente a pour but de notifier l'attribution du marché dont l'objet cité en référence :

- Nom et adresse du maître d'ouvrage : Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadra BP 244 FOUJIB BEN SALAH ;
- Marché faisant l'objet de l'attribution : Marché n°06/2025/TA-DGRID Travaux de génie civil et d'équipement des Prises Bornes et Prises Propriétés, y compris fourniture et pose de conduites de raccordement au niveau du réseau d'irrigation du Secteur G9 :
 - Lot n° 1 pour une superficie de 1842 Ha = ; attribué suite à un appel d'offre ouvert sur offre de prix, passé dans le cadre du prêt de la BRD N° 9175747 du 30/01/2022 suivant les directives de la BRD en matière de passation des marchés de travaux.
- Les soumissionnaires ayant remis une offre sont consignés dans le tableau suivant :

Identification du soumissionnaire		Prix de l'offre		Modification ou commentaire	
Nom	Ville	Pays	Monnaie	Montant TTC	
SOCHTRAP	Casablanca	Maroc	MAD	30 298 128,00	Néant
ERISER SA	Ait Melloul	Maroc	MAD	30 902 429,40	Néant
CMGP	Casablanca	Maroc	MAD	36 010 268,40	Néant
RIEGONOR	Kenitra	Maroc	MAD	36 521 920,80	Néant

La société SOCHTRAP est attributaire du marché avec un montant de 30 298 128,00DH TTC « Trente million deux cent quatre-vingt-dix-huit mille cent vingt-huit dirhams et zéro centimes toutes taxes comprises », la durée d'exécution est de 18 mois pour l'exécution des travaux dans le cadre du Projet Résilience et Durabilité de l'Eau d'Irrigation (REDI) dans le périmètre irrigué du Tadra à FOUJIB BEN SALAH.

Formulaire de Divulgarion des Bénéficiaires Effectifs

Travaux de génie civil et d'équipement des Prises Bornes et Prises Propriétés, y compris fourniture et pose de conduites de raccordement au niveau du réseau d'irrigation du Secteur G9-LOT 1 : pour une superficie de 1842 Ha.

AO N° : 10/2025/DGRID

A : L'ORMVA du Tadra

En réponse à votre demande formulée dans la Lettre de Notification d'attribution du Marché en date du 29/04/2025 de fournir les renseignements additionnels sur les bénéficiaires effectifs :

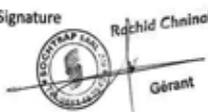
Identité du propriétaire bénéficiaire effectif.	Détient directement ou indirectement 25% ou plus des actions (Oui / Non)	Détient directement ou indirectement 25% ou plus des droits de vote (Oui / Non)	Détient directement ou indirectement le pouvoir de nommer la majorité des membres du conseil d'administration ou autorité équivalente du Soumissionnaire (Oui / Non)
Nom : CHNINAK Prénom : RACHID Nationalité : Marocain Pays de résidence : Maroc	OUI	OUI	OUI

Nom du Soumissionnaire : SOCHTRAP

Nom de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire : RACHID CHNINAK

En tant que : Gérant

Signature


 Rachid Chninak
 Gérant

En date du cinquième jour de mai 2025



 OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA
 BP 244 FOUJIB BEN SALAH
 TEL : 052439823/35148
 FAX : 05243509633

المكتب الجهوي للاستثمار الفلاحي لآزادجة
 ب.ب 244 الفوية بن سلااح
 الهاتف: 052439823/35148
 الفاكس: 05243509633

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات - C.E. N° 00167914000000 - RR - 225 101 005 503 700 631 010 168 - ف.م: 052439823 - ت.م: 05243509633
 N° 246/PC

**** SOCIETE ELECTRO RADIO FROID **SARL AU CAPITAL DE 12.000.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : 66, RUE IBNO AL MOUATAZ CASABLANCA ICE N° 00145474000040.**

Transmission des parts sociales

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 07 avril 2025, les héritiers de défunt - Mme. HASSOUNE KHADOUJ - associé et gérant unique de la société « SOCIETE ELECTRO RADIO FROID » SARL, à savoir :

- MR. BENTOUNSI KHALIL, de nationalité MAROCAINE, né en 01/01/1965, demeurant à LES PORTES DE MARRAKECH T 5 VILLA 25 MARRAKECH, et titulaire de la CIN N° BE 625666;

- MR. BENTOUNSI MOSTAFA, de nationalité MAROCAINE, né en 18/03/1963, demeurant à CASABLANCA, 39, RUE D'AZILAL, APT 02. Titulaire de la C.I.N N° BE 69088;

- MR. BEN TOUNSI HASSAN, de nationalité MAROCAINE, né le 21/03/1973, demeurant à CASABLANCA, 283 BD MOHAMMED V, ETG 5 APT 58. Titulaire de la C.I.N N° BE 600122;

- MR. BENTOUNSI OMAR, de nationalité MAROCAINE, né le 15/01/1960, demeurant à CASABLANCA, 39, RUE D'AZILAL, 2ème ETAGE. Titulaire de la C.I.N N° B 560470;

- MR. BENTOUNSI YOUSSEF, de nationalité MAROCAINE, né le 15/12/1967, demeurant à CASABLANCA, VILLA 11 RUE 1 LOT ATTADAMOUN OULFA. Titulaire de la C.I.N N° BE 494263;

- Mme. BEN TOUNSI AZIZA, de nationalité MAROCAINE, née le 26/12/1960, demeurant à CASABLANCA, 15, RUE QIAUM EDDINE TAOUSSI. Titulaire de la C.I.N N° BE 61564;

- Mme. BENTOUNSI RABIA, de nationalité MAROCAINE, née le 18/01/1971, demeurant à CASABLANCA, 39, RUE D'AZILAL, 2ème ETAGE. Titulaire de la C.I.N N° BE 597855;

- MR. BENTOUNSI ABDELLAH, de nationalité MAROCAINE, né le 29/04/1978, demeurant à CASABLANCA, N° 39, RUE AZILAL, 2ème ETAGE. Titulaire de la C.I.N N° BE 732946;

Se sont réunis en assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur l'ordre de jour suivant :

1. Constatation du décès de l'associé feu Mme HASSOUNE KHADDOUJ ;
2. Transmission des parts sociales aux héritiers de l'associé décédé feu Mme HASSOUNE KHADDOUJ ;
3. Constatation de la nouvelle répartition du capital social ;
4. Extension de l'objet social et confirmation de l'activité principale ;
5. Mise à jour des statuts ;
6. Questions diverses.

Les héritiers arrêtent et déclarent ce qui suit :

- A- Constatation du décès d'un associé.

Les héritiers annoncent le décès de défunt Mme. HASSOUNE KHADOUJ et le partage de se 3200 parts sociales, en présentant :

- Extrait d'acte de décès N° 75 ; le 07/06/2017,
- Acte « ADULAIRE » d'héritage N°142/51 sur le livre des héritages N°50 en date du 20/06/2017.

B- Transmission des parts sociales aux héritiers ; Mr. BENTOUNSI KHALIL457 Parts sociales

Mr. BENTOUNSI MOSTAFA457 Parts sociales

Mr. BEN TOUNSI HASSAN457 Parts sociales

Mr. BENTOUNSI OMAR457 Parts sociales

Mr. BENTOUNSI YOUSSEF457 Parts sociales

Mr. BENTOUNSI ABDELLAH457 Parts sociales

Mme. BEN TOUNSI AZIZA229 Parts sociales

Mme. BENTOUNSI RABIA229 Parts sociales

Soit : 3 200,00 Parts sociales

1- Nouvelle répartition du capital social ;

Comme suit ; Mr. BENTOUNSI KHALIL 1 535 700, 00 Dirhams

Mr. BENTOUNSI MOSTAFA1 535 700 ,00 Dirhams

Mr. BEN TOUNSI HASSAN1 535 700,00 Dirhams

Mr. BENTOUNSI OMAR1 535 700,00 Dirhams

Mr. BENTOUNSI YOUSSEF1 535 700,00 Dirhams

Mr. BENTOUNSI ABDELLAH1 535 700 ,00 Dirhams

Mme. BEN TOUNSI AZIZA1 392 900 ,00 Dirhams

Mme. BENTOUNSI RABIA1 392 900 ,00 Dirhams

Soit un total de : 12 000,000 Dirhams

Ainsi les parts sociales se trouvent attribuées comme suit :

Mr. BENTOUNSI KHALIL 15 357, 00 Part sociales

Mr. BEN TOUNSI HASSAN15 357, 00 Part sociales

Mr. BENTOUNSI OMAR15 357, 00 Part sociales

Mr. BENTOUNSI YOUSSEF15 357, 00 Part sociales

Mr. BENTOUNSI ABDELLAH13 929, 00 Part sociales

Mme. BEN TOUNSI AZIZA13 929,00 Part sociales

Mme. BENTOUNSI RABIA13 929 ,00 Part sociales

DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE D'AGADIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N°01/2025/CRRAAGD

Le Jeudi 22 Mai 2025 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à : avenue de la Victoire à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié national sur offres de prix pour les prestations de service de travaux agricoles et de laboratoire pour les unités du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Agadir, en deux (02) lots :

- Lot N°1 : Prestations de service de travaux agricoles

- Lot N°2 : Prestations de service de travaux de laboratoire

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- Lot N°1 : Neuf Mille dirhams (9 000,00 DH) ;

- Lot N°2 : Douze Mille dirhams (12 000,00 DH).

La constitution du cautionnement provisoire doit être effectuée exclusivement par voie électronique via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot N°1 : Quatre cent soixante-huit Mille Dirhams (468 000,00 DH TTC)

- Lot N°2 : Six cent trente-huit Mille quatre Cent Dirhams (638 400,00 DH TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2959/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME

DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE D'AGADIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE A MAJORATION N°02/2025/CRRAAGD

RESERVE AUX TRES PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES, AUX COOPERATIVES OU UNE UNION DE COOPERATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS

Le Jeudi 22 mai 2025 à 12 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à avenue de la Victoire à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié à majoration sur offres de prix N°02/2025/CRRAAGD pour les prestations de nettoyage des bâtiments administratifs relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Agadir, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Trois Mille Dirhams (3 000,00 DH).

La constitution du cautionnement provisoire doit être effectuée exclusivement par voie électronique via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023).

LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE D'AGADIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE A MAJORATION

N°02/2025/CRRAAGD

RESERVE AUX TRES PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES, AUX COOPERATIVES OU UNE UNION DE COOPERATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS

Le Jeudi 22 mai 2025 à 12 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à avenue de la Victoire à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié à majoration sur offres de prix N°02/2025/CRRAAGD pour les prestations de nettoyage des bâtiments administratifs relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Agadir, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : Trois Mille Dirhams (3 000,00 DH).

La constitution du cautionnement provisoire doit être effectuée exclusivement par voie électronique via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent soixante-cinq mille Trois cent douze dirhams zéro centimes Toutes Taxes Comprises (165 312,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises nationales, coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs. En application des dispositions de l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 2960/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 18/2025/DRH

RESERVE AU TPE, PME, AUX COOPERATIVES, AUX UNIONS DE COOPERATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS

Le 03/06/2025 à 10h30 sera procédé dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI El Jaddia - Maroc, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 18/2025/DRH en date du 03/06/2025 pour :

L'ORGANISATION DES SESSIONS DE FORMATION CONTINUE AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ORMVAD.

Le dossier d'appel doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de Trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cents (399.600,00) dirhams TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Sept Mille (7.000,00) dirhams.

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,31, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement au portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 2961/PA

CAP ORIENTAL - SARL AU Au capital de 3.462.000 Dh, RC n° 1987.

Siège social: Saidia, kirate 12, lotissement Sonia.

-Réduction du capital,

-Démission des Administrateurs,

-Transformation de la Société en Société à Responsabilité Limitée à associé unique,

-Adoption des nouveaux statuts de la société sous sa nouvelle forme,

-Nomination du Gérant.

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 03/04/2025, les administrateurs de la société CAP ORIENTAL, dont le siège social est à Saidia, kirate 12, lotissement Sonia, ont décidé :

-La réduction du capital social de 4.000.000 dhs à 3.462.000 dhs pour l'absorption des pertes. Le capital de 3.462.000 est divisé en trente quatre mille six cent vingt (34.620) actions de Cent (100) Dirhams chacune.

-La démission de Mrs BENAZZI Youssef et MIMOUNI Jamal de leurs fonctions d'administrateurs et de Mr BENAZZI Abdelatif en tant qu'administrateur et président du conseil et leur donne quitus entier, définitif et sans réserve pour

leur gestion à ce jour.

-La transformation de la société en Société à Responsabilité Limitée à associé unique sans création d'un être moral nouveau. Sous sa forme nouvelle, la société sera régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur au Maroc concernant les sociétés à responsabilité limitée.

-Le remplacement des 34.620 actions composant le capital social par 34.620 parts sociales d'une valeur nominale de 100 dh chacune attribuées à Mr BENAZZI Abdelatif.

-L'adoption des nouveaux statuts conformes à la forme SARL AU.

-La nomination du gérant unique pour une durée illimitée: Mr BENAZZI Abdelatif, CIN n° F 307761 demeurant à Oujda, rue Mohamed Abdou, Imm Saada Bloc D, 2ème étage. La société sera engagée par sa signature.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Berkane le 11/04/2025, sous le n°207.

N° 2962/PA

SAVINO TRANS SARL TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Le procès-verbal de la décision des associés en date du 28/03/2025 de la Société SAVINO TRANS SARL au capital de 100000,00 DHS inscrit au Registre de Commerce de Mohammed sous n° 35227, sise à BD SEBTA HAY LALLA MERIEM N 36 ETG 1 APPT 1 MOHAMMEDIA a décidé ce qui suit :

-Transfert de siège social de la société du BD SEBTA HAY LALLA MERIEM N° 36 ETAG 1 APPT 1 MOHAMMEDIA à ce nouvel siège social : C.I ATLANTIS, APP 8, IMM B2 MANSOURIA BOUZHNIKA BENSILIMANE

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de première instance de Mohammedia, le 16/04/2025 sous N° 828.

N° 2963/PA

FLEET WAY LOGISTICS SARL SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS

SIEGE SOCIAL: N°5, F15, SECTEUR 15, HAY RIAD RABAT

Avis de cession de parts sociales

Aux termes d'un PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16/04/2025, tenue au siège de la Société FLEET WAY LOGISTICS SARL, il a été décidé la cession de 1000 parts sociales de Monsieur Hicham BOUYGHO et Monsieur Hamza OUHDACH à Madame Meriem AIT EL HAJ et Monsieur Hamid BOURAS à savoir 500 parts chacun.

Démission de Monsieur Hamza OUHDACH du poste de gérant.

Nomination de Madame Meriem AIT EL HAJ et Monsieur Hamid BOURAS nouveaux gérants.

Le dépôt légal effectué auprès du tribunal de commerce de Rabat en date du 05/05/2025 S/N°190896 RC: 179767.

N° 2964/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna

Avis d'appel
d'offre ouvert
international
n° 01-2025-DAR

Le 03-06-2025 à 11H00, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert international n° 01-2025-DAR Pour : ACQUISITION DE QUATRE MINIBUS POUR TRANSPORT SCOLAIRE AU PROFIT DE LA PROVINCE DE RHAMNA L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Un million quatre cent quarante Dhs TTC (1 440 000,00 Dhs).

Le cautionnement provisoire est de la somme de : VINGT CINQ MILLE Dhs 00 cts (25 000 Dhs) Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de consultation. NB/Les prospectus et notices sont à déposer au plus tard le 02-06-2025... à 14 heures.

N° 2965/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna

Avis d'appel
d'offre ouvert
international
n° 02-2025-DAR

Le 03-06-2025 à 10H00, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert international n° 03-2024-DAR Pour :

Acquisition de quatre ambulances dont une équipée au profit de la Province de Rhamna L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de UN MILLION CINQ CENT DHS TTC (1 500 000,00 Dhs).

Le cautionnement provisoire est de la somme de : Trente mille Dhs 00 cts (30 000 Dhs)

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés

publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de consultation. NB/Les prospectus et notices sont à déposer au plus tard le 02-06-2025... à 14 heures.

N° 2966/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna

Avis d'appel d'offre
ouvert simplifié n°
03/2025/INDH

Le 21 Mai 2025 à 11H00, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert n° 03/2025/INDH Pour :

ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET FOURNITURES POUR LE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA DAS, PROVINCE RHAMNA. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Soixante mille cinquante sept Dhs 60 cts (60 057. 60 Dhs).

Le cautionnement provisoire est de la somme de : Mille deux cent Dhs 00 cts (1200.00Dhs). Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de consultation. NB/Les prospectus et notices sont à déposer au plus tard le 20/05/2025... à 14 heures.

N° 2967/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna

Avis d'appel d'offre ou-

vert simplifié n°
04/2025/INDH

Le 21 Mai 2025 à 10H30, il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert n° 04/2025/INDH Pour : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS AU PROFIT DAS PROVINCE RHAMNA.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quarante neuf mille six cent quatre-vingt deux Dhs 00 cts (49 692.00 Dhs).

Le cautionnement provisoire est de la somme de : Neuf cent Dhs 00 cts (900.00Dhs).

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de consultation.

NB/Les prospectus et notices sont à déposer au plus tard le 20/05./2025... à 14 heures.

N° 2968/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE MOULAY
YACOUB

COMMUNE AIN CHKEF
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERTSIMPLIFIE SUR
OFFRES DE PRIXN°
:03/CAC/2025

Le Mardi 27 Mai 2025 à 11h00, il sera procédé dans la salle de réunion au siège de la Commune Ain Chkef, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres des prix n° :03/CAC/2025 pour :

Frais de fêtes nationales et cérémonies officielles :
- frais de restauration et de réception
- Location de matériel des fêtes.

Le dossier d'appel doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de trois cent vingt neuf mille sept cent cinquante dirhams 00 cts (329 750.00DHS)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme

de six mille cinq cent dirhams 00 cts (6500.00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget N°1692-23du 23 Juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. En application de l'article 148 décret n° n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics., il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites, moyennes entreprises, de la coopération, de l'union des coopératives et de l'auto-entrepreneur.

Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par et à l'article 6 du

règlement de consultation
N° 2969/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE MOULAY
YACOUB

COMMUNE AIN CHKEF
Avis d'appel/offres
ouvert sur offre
de prix simplifié
N° :06/CAC/2025

Le Mardi 20 Mai 2025 à 11heures, il sera procédé, dans la salle de réunion au siège de la commune Ain Chkef, Province My Yacoub, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° :06/CAC/2025 pour :

«Location des engins au profit de la commune Ain Chkef»

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre cent quatre vingt neuf mille six cent dirhams 00 cts dirhams toutes taxes comprises (489 600.00DHS).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de neuf mille dirhams (9 000.00DHS).

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget N°1692-23du 23 Juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

• En application de l'article 148 décret n° n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics., il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites, moyennes entreprises, de la coopération, de l'union des coopératives et de l'auto-entrepreneur. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par et à l'article 6 du règlement de consultation

N° 2970/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
C.T AOULOZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 02/2025

Le 03/06/2025, il sera procédé dans la salle des réunions de la commune Territoriale d'Aoulouz à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 02/2025 relatif à :

ACQUISITION D'UN CAMION DE 7.5 M3 EQUIPE D'UNE NACELLE TELESCOPIQUE DE 14 M AU PROFIT DE LA COMMUNE TERRITORIALE D'AOULOZ PROVINCE DE TAROUDANT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du site : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation administrative des travaux est fixée A Six Cent Quatre-Vingt-Dix Mille Dirhams, 00 Cts (690 000,00) TTC.

Le montant de cautionnement provisoire est fixé à Treize Mille Dirhams (13 000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques et fiches techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis, ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 2971/PA

Avis de constitution de la Société: « PASTA&PIZZA » Société à Responsabilité Limitée

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26/03/2025 à Casablanca, il a été constitué une société S.A.R.L., ayant les caractéristiques suivantes :
 Dénomination : PASTA&PIZZA S.A.R.L.
 Siège Social : 10, Rue Liberté, 3ème Etage, Appt. N. 5
 Objet Social : Traiter et autres services de restauration
 Capital Social : fixé à 100.000 DHS (Cent Mille Dirhams), divisé en 1.000 (Mille) parts de 100 DHS (Cent Dirhams) chacune, réparties comme suit :
 M. FIORINO Cosimo : 850 parts sociales, soit 85.000,00 DHS
 M. LAERA Massimo : 150 parts sociales, soit 15.000 DHS
 Totale : 100.000 DHS
 Gérance : la société est gérée et administrée par Monsieur FIORINO Cosimo, il est nommé gérant unique pour une durée illimitée.
 Durée : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.
 Le dépôt légal a été effectué au Registre de Commerce de Casablanca et la société enregistrée sous le numéro 674511

N° 2973/PA

CONSTITUTION D'UNE SARL AU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/04/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :
 DENOMINATION :

«SPEED LUBRICANTS » SARL AU
 OBJET : MARCHAND DE LUBRIFIANTS DES CYCLOMOTEURS ET VEHICULES
 SIEGE SOCIAL : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, ETAGE 2, APPT N°04, CASABLANCA.
 DUREE : 99 ans.
 CAPITAL SOCIAL : Est fixé à 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :
 • MR MOUAD ER-RAMY 1000 PARTS SOCIALES TOTAL 1000 PARTS SOCIALES
 ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
 GERANCE : La société est gérée par MR MOUAD ER-RAMY pour une durée illimitée.
 DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 06/05/2025 sous le N°970223. et la société a été immatriculée au registre de commerce sous le numéro 675157
 Pour Extrait et Mention

N° 2974/PA

« RANIREST » SARL
 Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 16/04/2025, il a été constitué une SARL, dont les caractéristiques sont:
 Objet : GESTION DU SERVICE DE LA RESTAURATION COLLECTIVE.
 Siège Social : 64 RUE ABDELLAH EL MEDIOUNI ER ETAGE APPARTEMENT N°2 CASABLANCA.

Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams:
 Mr SAID BOUTEGR..... 400 parts
 Mme MINA KHLAIF..... 400 parts
 Mme HANANE AIT NACER..... 200 parts
 Gérance : Mr SAID BOUTEGR et Mme MINA KHLAIF, Cogrérants pour une durée illimitée.
 Année Sociale : du 01/01 au 31/12.
 Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 06/05/2025 sous N° 970193 et immatriculé sous N° 675025.
 POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 2976/PA

« STE BRANCH TRAVAUX SARL AU » CONSTITUTION
 RC : 10393

Aux termes d'un acte sous seing privé du 22/04/2025 il a été établi les statuts d'une société SARL AU, au capital social de 100 000.00 DHS comme suite :
 Dénomination : « BRANCH TRAVAUX »
 Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARL AU).
 SIEGE SOCIAL : APP N°02, 2EME ETG, N°01, RUE EL WIFAK HAY EL MOHAMADI, BERKANE.
 Objet social : TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS ; NEGOCE.
 Capital Social : le capital social est de 100 000.00 dhs (Cent Mille dirhams) divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100.00 DHS (cent dirhams) à chacune.
 • Mr AYACH Houssam, 1 000 Parts.

DUREE : 99ans
 GERANCE : Mr AYACH Houssam, est Gérant/ Associé Unique de cette société pour une durée illimitée.
 Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 29/04/2025 sous N° : 236.

N° 2975/PA

« STE J&A BUILDING SARL AU » CONSTITUTION
 RC : 10395

Aux termes d'un acte sous seing privé du 24/04/2025 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique, au capital social de 100 000.00 DHS comme suite :
 Dénomination : « J&A BUILDING »
 Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARL AU).
 SIEGE SOCIAL : APP N°03, 2EME ETG, IMMEUBLE MADRANE, AVENUE MOHAMMED V, BERKANE.
 Objet social : PROMOTEUR IMMOBILIER ; TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS ; NEGOCE.
 Capital Social : le capital social est de 100 000,00 dhs (Cent Mille dirhams) divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100,00 DHS (cent dirhams) à chacune.
 • Mr JIARI Abdelkader, 1 000 Parts.

DUREE : 99ans
 GERANCE : Mr JIARI Abdelkader, est Gérant/ Associé Unique de cette société pour une durée illimitée.
 Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 29/04/2025 sous N° : 237.

N° 2977/PA

« 3N ASSISTANCE SARL AU »

AVIS DE CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/04/2025, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : « 3N ASSISTANCE » SARL D'ASSOCIE UNIQUE.
 Objet social : 1-Assistance technique : aide à l'établissement des constats à l'amiable en cas des accidents automobile (constateur).
 2- Assistance médicale (ambulance).
 Siège social : N°276 BD IBN TACHEFINE 3EME ETAGE Casablanca
 Durée : 99 ans
 Capital social : Cent mille (100 000,00) dirhams divisés en 1000 parts de 100 dhs chacune souscrites en totalité à l'associé unique Mr NESMAOUI ABDELAZIZ, Année sociale : l'année sociale commence le 01/ 01 et finit le 31/12 Gérance : Mr AACHAB ABDELLAH, titulaire de la CIN N°BK183271
 Le dépôt légal a été effectué

au Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 06/05/2025 sous le n°675193 du Registre de Commerce.

N° 2978/PA

« STE AKLIM WORKS SARL AU » CONSTITUTION
 RC : 10399

Aux termes d'un acte sous seing privé du 17/04/2025 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique, au capital social de 100 000.00 DHS comme suite :
 Dénomination : «AKLIM WORKS»
 Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARL AU).
 SIEGE SOCIAL : DOUAR ZAARA BOUHRIBA AKLIM, BERKANE (BP N°359).
 Objet social : TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS ; NEGOCE.
 Capital Social : le capital social est de 100 000,00 dhs (Cent Mille dirhams) divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100.00 DHS (cent dirhams) à chacune.
 • Mr KHARKHACH Rachid, 1 000 Parts.
 DUREE : 99ans
 GERANCE : Mr KHARKHACH Rachid, est Gérant/ Associé Unique de cette société pour une durée illimitée.
 Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 30/04/2025 sous



AVIS MODIFICATIF ET DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° AOO/CB/07/2025 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'EXTENSION DES CASIERS DE LA DECHARGE CONTROLEE DE CASABLANCA ZONE DE JONCTION -CASIER N°4-

Il est porté à la connaissance du grand public que des modifications ont été apportées au niveau du dossier d'appel d'offres cité en objet.

A cet effet, nous vous prions de bien vouloir noter le report et les modifications suivantes :

Modification au niveau du cahier des charges :

ARTICLE 1 : Définition des prix

C – CONDUITES, REGARDS, FOSSES ET REGARDS

Prix n°12 : CONDUITE EN PEHD DN 500 PN10

Ce prix rémunère au mètre linéaire exécuté qui comprend la fourniture, le stockage, le transport, la pose en tranchée de conduite en PEHD DN 500 PN10.

A noter que toutes les spécifications du cahier des charges mentionnant la conduite en PEHD DN 800 PN16 seront remplacées par la conduite en PEHD DN 500 PN10 y compris le bordereau des prix.

Report de la date d'ouverture des plis :

Suite à cette modification, Casablanca Baïa porte à la connaissance du public et à l'ensemble des concurrents que la date d'ouverture des plis prévue initialement le **Vendredi 25 Avril 2025 à 11h00** est reportée pour le **Lundi 05 Mai 2025 à 11h00**.

N.B : Le cahier des charges révisé sera publié au niveau du portail des marchés publics.

Société Anonyme au capital de 40.000.000 DH - CNIS n° 7023074 - IF 1109888 - RC 100001 - Patente 34171087
 14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage - 20 130 Casablanca - Maroc - Tél : (+212) 5 22 36 87 74 - (+212) 5 22 36 87 73
 casabaia@casabaia.ma

0800 004 545 Cas Baïa Cas Baïa Cas Baïa

N° 2979/PA



Société de développement local « CASABLANCA BAÏA S.A »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° d'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Date et heure d'ouverture des plis	Cautionnement provisoire en dirhams	Estimation financière du marché en dirhams TTC
N°AOO/CB/09/2025	Etude de faisabilité pour la gestion déléguée du service public de collecte des déchets et assimilés et de nettoyage des voies et places de la ville de Casablanca pour le compte de la commune de Casablanca	Le 28/05/2025 à 11 heures	37 800,00 Dirhams	1 890 000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

Les soumissionnaires peuvent :

- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessus indiqué ;
- Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

**Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A
 14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca**

Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter

La société CASABLANCA BAÏA S.A

14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca

Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73

casabaia@casabaia.ma



Société Anonyme au capital de 40.000.000 DH - CNIS n° 7023074 - IF 1109888 - RC 100001 - Patente 34171087
 14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage - 20 130 Casablanca - Maroc - Tél : (+212) 5 22 36 87 74 - (+212) 5 22 36 87 73
 casabaia@casabaia.ma

0800 004 545 Cas Baïa Cas Baïa Cas Baïa

N° 2972/PA



07H00 : Hymne National + Coran
 07H10 : Documentaire amazigh
 07H40 : Documentaire amazigh
 08H10 : Ichaa Mamlaka
 09H05 : Ard Al Baraka
 10H00 : Oulad lmehtar
 11H00 : Oussrati
 11H50 : Nâam alala
 12H20 : Knaynate
 12H50 : Lalla laâroussa
 13H00 : Journal Télévisé



13H20 : Hayna
 14H00 : Journal Télévisé
 14H20 : Journal Télévisé
 14H40 : Al Malhoune
 15H00 : Parlement
 18H00 : Capitaine Hajiba
 18H20 : Majala Takafia
 18H30 : Journal Télévisé
 18H50 : Nâam alala
 19H20 : Dhek Aala Rassek
 19H25 : Lalla laâroussa
 19H35 : Moul lmlih
 20H25 : Knaynate
 21H00 : Journal Télévisé



22H00 : Ala Ghafila
 23H00 : Amelay
 00H00 : Journal Télévisé
 00H20 : Hayna
 01H00 : Nâam alala
 01H30 : Aazima
 02H00 : Ard lbaraka
 03H00 : Oulad lmehtar
 04H00 : Documentaire amazigh
 04H30 : Documentaire amazigh
 05H00 : Ichaa Mamlaka
 06H00 : Oussrati

05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
 06:25:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M
 07:20:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 08:05:00 : SAHATNA JMI3
 08:30:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE
 09:30:00 : FEUILLETON : BNAT LA7DID
 10:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 10:05:00 : FEUILLETON : DOUMOU3 OUMMI
 10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 11:05:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M
 12:00:00 : FEUILLETON : HDIDANE & BENT AL HARRAZ
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKH-BAR
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:25:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 14:15:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 14:25:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES JAM SHOW
 14:30:00 : FEUILLETON : BNAT LA7DID
 15:00:00 : FEUILLETON : HKAYTI
 16:35:00 : SERIE : ZANQAT ASSA3ADA
 17:05:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M
 17:55:00 : DESSIN ANIME : MOUGHAMARAT BAMBOU WA MAYMOUN
 18:10:00 : DESSIN ANIME : ABTAL AL BIHAR
 18:20:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 18:35:00 : MAGAZINE : POP UP
 18:40:00 : QUOTIDIENNES JAM SHOW
 18:50:00 : FEUILLETON : 3AILTI
 19:40:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI
 20:30:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:55:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 21:00:00 : METEO
 21:05:00 : ECO NEWS
 21:15:00 : AL MASSAIYA
 21:45:00 : ECO NEWS
 21:50:00 : METEO
 22:00:00 : FEUILLETON : 3AYNE LIBRA
 22:55:00 : MAGAZINE : MOKHTAPOUNE
 00:00:00 : FEUILLETON : 3AILTI
 00:45:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 01:30:00 : MINI-SERIE : ILA AL ABAD
 02:20:00 : MAGAZINE : MO-LAHIDOUNE
 03:20:00 : MAGAZINE : C'EST A DIRE
 04:15:00 : MAGAZINE : KHIR LBLAD
 04:25:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI

07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



05h35 : T'fou
 07h30 : Téléshopping
 08h25 : Familles nombreuses
 10h00 : Amour, gloire et beauté
 11h00 : Les feux de l'amour : Série
 11h00 : Les 12 coups de midi
 12h00 : Journal
 12h55 : Les Harrington doivent mourir : Téléfilm
 14h40 : Le frère disparu : Téléfilm
 16h30 : Familles nombreuses : la vie en XXL
 17h50 : Ici tout commence : Série
 19h55 : Demain nous appartient : Série
 18h55 : Météo
 19h00 : Journal
 19h45 : Tirage du Loto, c'est Canteloup
 20h10 : Avenir : Série
 22h15 : New York unité spéciale : Série
 23h15 : Chicago police département : Série
 01h35 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info
 06h30 : Télématin
 08h30 : La maison des Maternelles
 09h15 : Amour, gloire et beauté : série
 11h50 : Tout le monde veut prendre sa place



10h20 : Chacun son tour : Jeu
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 12h00 : Journal
 12h45 : Ca commence aujourd'hui : Magazine
 15h55 : Affaire conclue : Magazine
 16h40 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu
 18h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 22h30 : Un si grand soleil : Série
 20h10 : Meurtres au paradis : Série : Série
 23h40 : Meurtres au paradis : Série
 01h20 : Dans les yeux d'Olivier
 02h35 : Ca commence aujourd'hui
 03h50 : Courant d'art
 03h50 : Pays et marchés du monde
 03h15 : Tout le monde veut prendre sa place.

05h00 : M6 music
 06h00 : M6 kid
 07h50 : M6 boutique
 10h30 : Ca peut vous arriver : Magazine
 10h35 : Ca peut vous arriver chez vous
 11h45 : L'œil de Philippe Caverivière : Divertissement
 11h45 : Le 12.45
 12h40 : Scènes de ménages : Série française
 13h00 : Un jour, un doc Magazine
 16h20 : Le château de mes rêves : Magazine
 18h45 : Le meilleure boulangerie de France : Divertissement
 18h45 : Le 19.45, météo
 20h10 : Scènes de ménages : Série française
 20h05 : E=M6 : Magazine
 22h10 : E=M6 : Magazine
 01h05 : E=M6 : Magazine
 03h10 : Les nuits de M6



18h45 : Arte journal
 19h05 : 28 minutes samedi : Magazine
 19h50 : Un drôle de paroissien :



Film
 21h30 : Sunshine : Film
 01h10 : Days : Film
 03h10 : Square artiste
 04h40 : Arte regards

06h00 : Okoo.
 Dessins animés
 07h30 : Paname
 08h50 : Dans votre région
 09h55 : Outre-mer Je mag
 10h25 : Outre-mer l'info
 12h00 : Le 12-13
 11h55 : Météo à la carte : Magazine
 13h05 : Le Renard : Série
 15h15 : Duels en familles le match des régions
 16h00 : Slam : Jeu
 16h55 : Questions pour un super champion : Jeu
 17h30 : Le 18-30



18h00 : Le 19-20
 19h20 : Saveurs de saison : Magazine
 19h20 : Samedi d'en rire la quotidienne : Divertissement
 19h50 : Tout le sport
 20h10 : Django unchained : Film
 23h55 : Secte du Temple Solaire : Vercors
 23h45 : Nouvelle Calédonie : Documentaire
 01h35 : Miroirs : Documentaire
 02h45 : Outre-mer
 02h50 : Les matinales
 03h45 : Duels en familles, le match des régions
 03h45 : Slam

Sur les écrans casablancais

MEGARAMA
Genres : Action
Réalisateur : Marwan HAMED
Acteurs : Karim Abdel Aziz , Hind SABRI

Top gun : maverick
Durée : 01:00:00
Genres : Action
Réalisateur : Joseph Kosinski
Acteurs : Tom Cruise , Miles Teller , Jennifer Connelly , Jon Hamm , Glen Powell
séances : 13:25 19:45 22:30

AL IKHWANE
Durée : 02:15:00
Réalisateur : Mohamed Amine Al Ahmar
séances : 14:00 17:00 19:45 22:30

Green cardfilm
Durée : 01:30:00
Réalisateur : hicham regraoui
séances : 14:30 17:00 19:45 22:30

Bullet train
film Bullet train megarama-casablanca
Durée : 02:32:00
Genres : Thriller Action
Réalisateur : David Leitch
séances : 13:25 19:45 22:30

Kira w el gen
film Kira w el gen megarama-casablanca
Durée : 02:55:00

Tad l'explorateur et la table d'émeraude
Durée : 01:29:00
Genres : Aventure Famille Animation Comédie
Réalisateur : Enrique Gato
séances : 14:00 16:00

Spider-man : no way home
Durée : 02:37:00
Genres : Action Aventure
Réalisateur : Jon Watts
séances : 18:00

Citoyen d'honneur
Durée : 01:36:00
Genres : Comédie
Réalisateur : Mohamed Hamidi
séances : 17:00 19:45 22:30

Kompromat
Durée : 02:07:00
Genres : Thriller
Réalisateur : Jérôme Salle
séances : 17:00 19:45 22:30

Coup de théâtre
Durée : 01:38:00
Genres : Policier Comédie Crime Mystère
Réalisateur : Tom George
14:15 17:45 22:30 19:45

Rada malha - jrada malha
Durée : 02:06:00
Réalisateur : Driss ROUKHE
séances : 17:00 19:45 22:30

Hay Mohammadi :
Pharmacie AL AQSA RESIDENCE AL AMANE RUE EMILE BRUNET N° 6 HAKAM 3 - HAY MOHAMMADI - Tél : 0522.63.00.63

Al Fida :
Pharmacie HACHAD 142 RUE 5-DERB KOREA-GRE-GOUANE (STATION TAXI SIDI MAAROUF) PLACE SRAGHNA - Tél : 0522.28.39.46

Sidi Bemoussi :
Pharmacie RACHAD 32, AV. SOUHAIB ARROUMI - AMAL 2 - SIDI BERNOUSSI - Tél : 0522.73.72.57

Hay Hassani
Pharmacie LAYA N°9 ECONOMAT DE L'AMG / FRA - RUE AL ABTAL - BEAUSEJOUR B.P. 16277 - Tél : 0696818285 [-]

Pharmacie JNANE OULFA RYAD EL OULFA GH8 ENTREE N°8 N° 151 (ACTUELLEMENT GH40) - Tél : 0522.89.42.70

Pharmacie LE NORD HADIKAT OUM ERRABIE 2 GH4 N° 21 EN FACE MARIANE HAY HASSANI - Tél : 0522.89.77.44 [-]

Beausejour
Pharmacie ORJOUANE 122, RUE ORJOUANE - HAY ERRAHA - BEAUSEJOUR (DERRIERE ACIMA BEAUSEJOUR) - Tél : 0522.36.22.20

Oasis
Pharmacie DALAL 24 BIS, RUE DES VANNEAUX - L'OASIS (MARCHÉ L'OASIS - B.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54

Pharmacies de garde de nuit

Sidi Moumen :
Pharmacie DIAR EL HANAE DIAR EL HANAE GH4, BD. 79 N° 20 - SIDI MOUMEN -

Pharmacie ESPACE NAIM LOT OTHMANE 2 RUE 15 N° 50 - Tél : 0522.70.59.59

Sidi Othmane :
Pharmacie ESSEHA MARCHÉ ESSALAMA I, HAY ESSALAMA I - Tél : 0522.37.32.66

Oulfa :
Pharmacie MASJID CIL LOT DU STADE N° 22 - HAY ESSALAM - CIL (PRES MOSQUEE CIL - LABORATOIRE PFIZER) - Tél : 0522.39.88.73

Sidi Maarouf :
Pharmacie BJANI 114, LOTISSEMENT SAADA I - SIDI MAAROUF - Tél : 0522.5810.86

Pharmacie ZENTH MILLENIUM N° 162 LOTISSEMENT FLORIDA - SIDI MAAROUF (FACE HAMMAM FLORIDA ET CRECHE SANOUNOU) - Tél : 0522.32.15.16

Lissasfa :
Pharmacie JARDINS DE L'OULFA KASBA ALAMINE EXTENTION, GH14 IMM 6 - ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90

Pharmacie CASAVIEU CENTRE COMMERCIAL CASAVIEU, MAG N°1 - NASSIM ISLANE - Tél : 0522.69.64.64

Maarif :
Pharmacie IBN BATOUTA 78, RUE IBN BATOUTA (A COTE DU CINEMALUX) AVENUE LALLA YACOUT - Tél : 0522.22.34.34 [-]

Pharmacie PORTE CALIFORNIE ROUTE 109, AVENUE MEKKA - DAR HADI DAOUKI BACHKOU (TROND-POINT BACHKOU) - Tél : 0522.81.29.31 [-]

Pharmacie NARIJS 141, BOULEVARD YACOB EL MANSOUR - MAARIF - Tél : 0522.25.00.74

Bourgogne :
Pharmacie RAIS 62, RUE DE LA MER BALTIQUE - AIN DIAB (TERMINUS TRAMWAY AIN DIAB) - HARLEY DAVIDSON - RESTAURANT VIP) - Tél : 0522.79.81.52

Pharmacie SAFIR 16, RUE MOHAMED SMHA - AVENUE DES F.A.R. (EX. HOTEL SAFIR - ACIMA BD. MED V - STADE - Tél : 0522.44.48.57

Belvédère :
Pharmacie MOULAY ISMAIL 286, BD. MOULAY ISMAIL - ROCHES NOIRES 20300 - Tél : 0522.40.48.27

Ain Sebâa :
Pharmacie ESPACE SIHATI 55, RUE SALOMON DAHAN - QUARTIER OUKACHA - AIN SEBAA (PRES PRISON OUKACHA) - Tél : 0522.67.27.64

Ain Chock :
Pharmacie KRIMAT 341, BOULEVARD PANORAMIQUE - TEL : 0522.52.71.35

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES																			
N° de train	Maroc	Alger	Tanger	Marrakech	Casablanca	Fes	Marrakech												
101	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH																			
N° de train	Marrakech	Casablanca	Fes	Marrakech															
102	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022																			
Sens Casablanca > Tanger																			
N° de Train	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00
Marrakech	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	
Casablanca	06:30	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30		
Tanger	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	14:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:17	20:17	21:17	22:17			
Marrakech	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20			
Casablanca	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	13:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50	22:50			
Tanger	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30				
Sens Tanger > Casablanca																			
N° de Train	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00
Marrakech	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	
Casablanca	06:30	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30		
Tanger	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	14:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:17	20:17	21:17	22:17			
Marrakech	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	20:20	21:20	22:20			
Casablanca	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	13:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50	20:50	21:50	22:50			
Tanger	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30				

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Portrait



Gregg Popovich *Entraîneur d'élite*

Avec cinq titres de champion, Gregg Popovich, entraîneur à la longévité unique, qui a annoncé son retrait dernièrement, a placé San Antonio sur la carte de la NBA et veillé aux destins des Français Tony Parker et Victor Wembanyama entre exigence et traits d'humour.

Arrivé en 1996 à la tête des Spurs, qui n'avaient rien gagné avant lui, il a établi le

”

Avoir le sens de l'humour a une énorme importance pour moi car je pense que les gens qui n'ont pas d'autodérision, qui n'apprécient pas les moments drôles, ne sauront pas tout donner pour un groupe

record de victoires en NBA (1.422), conquis cinq titres (1999, 2003, 2005, 2007 et 2014) et laissé un héritage colossal en formant des dizaines d'entraîneurs et des centaines de joueurs avec une ouverture d'esprit peu commune dans la ligue nord-américaine de basket.

Tantôt drôle et brillant, souvent grincheux et sarcastique, Popovich esquissait parfois un petit sourire à la fin de l'exercice qu'il détestait pourtant le plus: répondre aux journalistes. Rien ne l'amusait tant que de voir leurs mines livides après les avoir malmenés.

Il se payait par exemple les costumes extravagants de sa "victime préférée", le regretté Craig Sager. Le jour où le journaliste de TNT reparut amaigri après un traitement contre le cancer, "Pop" l'enlaça et montra son vrai visage, chaleureux, humain, avant de se reprendre: "Maintenant pose tes deux questions stupides".

"Avoir le sens de l'humour a une énorme importance pour moi car je pense que les gens qui n'ont pas d'autodérision, qui n'apprécient pas les moments drôles, ne sauront pas tout donner pour un groupe", expliquait-il en 2015.

L'année précédente, c'est avec une équipe sacrément unie qu'il remporta son dernier sacre, le plus beau. D'abord parce qu'au sommet de leur art, les Spurs prirent une revanche éclatante sur le Miami Heat de LeBron James, après une cruelle défaite lors de la finale de 2013.

Ensuite parce que ce titre, qui dut aussi beaucoup au jeune Kawhi Leonard, consacrait une dernière fois le trio Tim Duncan-Tony Parker-Manu Ginobili, sept ans après le quatrième que beaucoup pensaient être leur dernier.

De ces trois joueurs si différents, "coach Pop" a tiré le meilleur.

S'il trouva en Duncan son alter ego et sut immédiatement que leur "mariage" fonctionnerait, il accepta, un peu malgré lui, de laisser libre cours au génie de l'artiste Ginobili, dont l'imprévisibilité - l'ennemi de tout entraîneur - fut plus souvent gagnante que perdante.

Quant à Parker, drafté à 19 ans, il décida au contraire de le pousser au bout de lui-même. Ce qui n'empêcha pas le Français de le considérer ensuite comme un deuxième père.

"Lors d'un de ses premiers entraînements, j'avais

amené quelques gars pour lui rentrer dedans. Je voulais voir ce qu'il avait dans le ventre. Il m'a impressionné. Alors, je lui ai dit, balle en mains: '+C'est à toi, trouve des solutions, je vais t'aimer et te gueuler dessus en même temps+', résumait-il.

Ce faisant, Popovich, né le 28 janvier 1949 à East Chicago (Indiana) d'un père serbe et d'une mère croate, renouait avec son passé d'officier. De ses cinq années dans l'armée de l'air, après des études de civilisation soviétique, il retint les vertus de l'organisation et de la discipline.

Capitaine de l'équipe des forces armées américaines, il parcourut l'Europe de l'Est et l'URSS dans le cadre de tournées en 1972 et comprit que le basket n'était pas qu'américain. Nul hasard si les Spurs deviendraient sous son ère la plus cosmopolite des équipes de NBA.

La légende l'a fait espion. Après avoir longtemps entretenu le mystère, il concéda avoir un temps été dans le renseignement, à la base de Diyarbakir, en Turquie. "Je stationnais à la frontière, ce n'est pas comme si j'étais James Bond."

Il fit ses premiers pas en NBA en 1986 en tant qu'ad-

joint à San Antonio puis Golden State, avant de revenir aux Spurs comme manager général en 1995 et de prendre un an plus tard la tête de l'équipe.

Une première saison plombée par la blessure de la star David Robinson lui permit d'obtenir le premier choix de draft en 1997 pour sélectionner Tim Duncan, point de départ de son époque. Vingt-six ans plus tard, le destin offrit aux Spurs un nouveau premier choix, le phénomène français Victor Wembanyama (2,24 m), un diamant brut sur le court à l'esprit aiguisé que Popovich prit plaisir à polir pendant un peu plus d'une saison pour lancer un nouveau cycle.

Popovich, coach des États-Unis sacrés champions olympiques en 2021 à Tokyo, se plaisait à former des "joueurs" et des "hommes" et lança aussi en tant qu'adjoint des dizaines d'entraîneurs parmi lesquels, fait inédit en NBA, une femme, Becky Hammon.

Cet architecte du jeu ne mâcha pas ses mots contre le deux fois président Donald Trump, "menteur", "raciste", "pathétique".

Du "Pop' art", sur et hors des courts.



Botola Pro D1 : L'heure au quitte ou double

Un acte du tomber de rideau de la Botola Pro D1, la course aux points bat son plein, tant pour les clubs du haut du tableau que ceux qui se battent pour fuir la relégation et les barages.

La 29^{ème} manche, prévue ce

soir à partir de 20 heures, est bien particulière du fait qu'elle renferme des oppositions directes entre des formations qui aspirent à la deuxième place, qualificative à la C1 continentale, et des équipes mal barrées. Ainsi, l'ASFAR, deuxième du classement,

recevra le MAT, barragiste pour le moment, le Wydad, troisième, jouera en déplacement, la Jeunesse Sportive de Soualem, avant-dernière, alors que le FUS, quatrième du classement, donnera la réplique au Hassania d'Agadir, non encore tiré d'affaire.

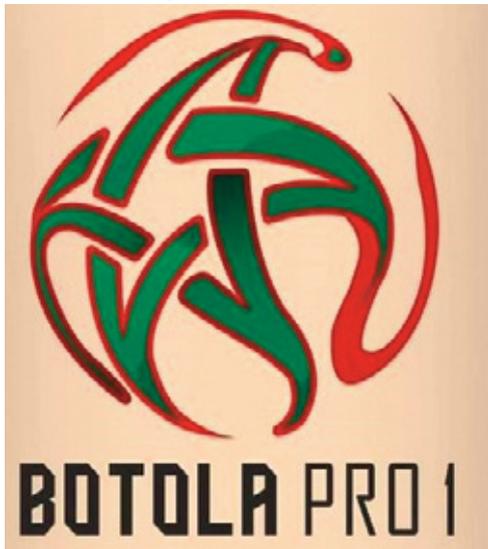
Pour ce qui est des autres rencontres, elles opposeront le Raja au Difaa d'El Jadida, l'Ittihad de Tanger au COD.Meknès, la Renaissance de Zemamra à l'Union de Touarga, l'Olympic de Safi au Maghreb de Fès.

A noter que le bal de cette journée devait être ouvert mercredi soir par la tenue du match entre la RSB, déjà sacrée championne, et le Chabab de Mohammédia, qui a fait ses adieux à la cour des grands depuis un bon bout de temps.

T.R.

Programme

Jeu à 20h00
Raja-DHJ
IRT-CODM
FUS-HUSA
RCAZ-UTS
ASEAR-MAT
OCS-MAS
JSS-WAC



Eduard Dervishaj, nouveau coordinateur de la RFEF pour l'organisation du Mondial 2030



La Fédération royale espagnole de football (RFEF) a annoncé, mardi, la nomination d'Eduard Dervishaj en tant que coordinateur de l'organisation de la Coupe du monde 2030, co-organisée par l'Espagne, le Maroc et le Portugal.

Actuellement directeur des relations institutionnelles et des projets internationaux de la RFEF, M. Dervishaj assurera le rôle de principal interlocuteur de la Fédération espagnole auprès de la FIFA, avec pour objectif de renforcer la coopération entre les pays organisateurs et d'assurer une coordination harmonieuse, précise la RFEF sur son site officiel.

Disposant de plus de trois décennies d'expérience dans le domaine du football international, Eduard Dervishaj a occupé plusieurs fonctions de haut niveau au sein de la FIFA, de l'UEFA et de la Fédération albanaise de football, dont il a été le secrétaire général entre 1992 et 1997, après une carrière de joueur et d'entraîneur au Dinamo de Tirana.

Arrivé à la RFEF en 1997 en tant que directeur de l'aire internationale, il a piloté l'organisation de trois finales masculines de la Ligue des champions, deux de la version féminine, ainsi que le projet de l'Euro 2020 à Bilbao.

Selon le président de la RFEF, Rafael Louzán, cette nomination donne un nouvel élan à l'organisation du Mondial 2030, en renforçant la coopération avec la FIFA et les pays partenaires, dans l'objectif de faire de cette édition "la meilleure Coupe du Monde de l'histoire".

Ligue des champions

Le soir où l'Inter Milan a rendu l'improbable possible

Lautaro Martínez, blessé, ne devait pas jouer, Francesco Acerbi n'avait jamais marqué en Ligue des champions: ils sont pourtant devenus mardi les improbables héros d'une folle soirée qui va longtemps hanter le FC Barcelone et entrer dans la légende de l'Inter.

Quoi qu'il lui arrive le 31 mai à Munich, contre le Paris SG ou Arsenal, l'Inter, vainqueur 4-3 en prolongation à San Siro six jours après un nul spectaculaire (3-3), est déjà l'un des plus beaux finalistes de l'histoire de la C1, "mythique" même à en croire la Une ce mercredi de La Gazzetta dello Sport.

Il le doit notamment à l'attaquant Lautaro Martínez, au milieu Denzel Dumfries, au défenseur Francesco Acerbi et au gardien Yann Sommer.

Les deux jours qui ont suivi sa blessure du match aller, le capitaine argentin de l'Inter les a passés "à pleurer à la maison", a-t-il confessé dans la nuit de San Siro.

Obligé de quitter ses coéquipiers à la pause le 30 avril, le "Toro", son surnom, souffre d'une elongation des ischio-jambiers de la cuisse gauche et la presse italienne table alors sur une absence d'au moins une semaine, ce qui le privait théoriquement du choc contre le Barça.

"Au début, je n'arrivais même pas à lever la jambe, mais on a bien bossé avec le staff médical, j'ai doublé les séances de soins".

Résultat, il est de retour à l'entraînement lundi et fait tomber la foudre le lendemain sur le Barça en ouvrant la marque (21), puis en provoquant le penalty du 2-0 (45+1).

A bout de force, il a été remplacé à la 71^{ème} min et a suivi du banc l'étoffant dénouement de ce choc: "Cette équipe n'abandonne jamais", a résumé l'Argentin qui depuis son arrivée à Milan en 2018 a collectionné sept titres et 151 buts. Le milieu défensif néerlandais revient lui aussi de blessure (elongation du biceps fémoral). Son absence a été plus longue, un mois, ce qui l'a notamment privé des quarts de finale contre le Bayern Munich.

Son retour a été retentissant et il est pour beaucoup celui qui a mis KO le Barça, avec deux buts et une passe décisive à l'aller, deux passes décisives au retour.

Dumfries, depuis 2021 en Italie, est devenu le troisième joueur à être impliqué sur cinq buts en demi-finales de Ligue des champions.

Il faut remonter à l'édition 2017-18 pour trouver trace d'un tel impact, lorsque Roberto Firmino, avec Liverpool, avait écoeuré l'AS Rome avec lui aussi deux buts et trois passes décisives.

Quand l'Inter a sombré après la pause, le gardien de but suisse l'a sauvé des eaux: il a

certainement concédé deux buts en six minutes (54,60), mais il lui a évité le pire avec un total de sept arrêts, dont deux parades spectaculaires et improbables.

À la 57^{ème} minute, il s'est retrouvé seul devant Eric Garcia qui a sans doute voulu trop assurer sa frappe, en la centrant, et qui ne s'attendait pas au plongeon du portier milanais.

Déjà très fort à l'aller, Sommer, accueilli fraîchement par les tifosi intéressés à son arrivée en 2023, a ensuite écoeuré à la 114^{ème} min le phénomène Lamine Yamal qui pensait avoir égalisé avec une frappe enroulée. Mais le Suisse s'est détendu de tout son long et a réussi à dévier le ballon du bout de son gant droit, "le plus bel arrêt de ma carrière", a-t-il jugé.

À 37 ans, Acerbi pensait avoir tout connu dans le football, de ses profondeurs, comme ses débuts en 4^{ème} division italienne, jusqu'aux sommets avec le sacre de la Nazionale à l'Euro-2021.

Mais mardi soir, le défenseur central rugueux, incarnation de la "grinta" tout italienne de cet Inter très cosmopolite, a arraché la prolongation au bout du temps additionnel (90+4) en égalisant à 3-3 d'un but digne d'un avant-centre.

Acerbi, passé par l'AC Milan et la Lazio, n'avait jamais encore marqué en Ligue des champions: son but fait partie désormais de l'histoire de l'Inter.



Niveau de vie, santé

Le rebond post-Covid s'essouffle déjà

Après le rebond post-Covid, l'humanité a enregistré en 2024 un ralentissement "inattendu" et "troublant" de son développement, et ce avant même les coupes drastiques dans l'aide internationale, s'inquiète l'ONU dans un rapport publié mardi.

Avant l'"anomalie" de la pandémie qui a entraîné en 2020 et 2021 un recul sans précédent de l'Indice de développement humain (HDI) prenant en compte niveau de vie, santé et éducation, le monde était sur une trajectoire ascendante qui aurait permis d'atteindre un haut niveau de développement humain en 2030.

Mais le rebond qui avait permis de retrouver en 2023 le niveau pré-Covid "semble perdre de la vitesse", et le fossé entre pays riches et pauvres s'est encore creusé, selon le rapport annuel du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Alors "si la lenteur des progrès enregistrés en 2024 devient «la nouvelle norme», atteindre ce niveau de développement élevé espéré "pourrait prendre plusieurs décennies supplémentaires, ce qui rendrait notre monde moins sûr, plus divisé et plus vulnérable aux chocs économiques et écologiques", met en garde le patron du PNUD, Achim Steiner.

D'autant plus que ce ralentissement a commencé avant même les récentes coupes sombres dans l'aide internationale annoncées par plusieurs pays, en particulier les Etats-Unis.

Si les pays riches "cessent de financer le développement", "cela aura un impact sur les économies, les sociétés, et oui, ça se répercutera peut-être dans un an ou deux sur l'Indice de développement humain: espérance de vie raccourcie, revenus en déclin, plus de conflits", s'inquiète Achim Steiner lors d'un entretien avec l'AFP.

Si les experts du PNUD ne sont pas encore certains des causes profondes du ralentissement observé en 2024, ils ont identifié comme l'un des moteurs une relâche des progrès de l'espérance de vie, peut-être liée à des effets secondaires du Covid, ou aux guerres qui se multiplient dans le monde.

Dans ce contexte, le PNUD espère que l'intelligence artificielle pourra "relancer le développement".

Le rapport fait une place importante aux défis et risques des outils de l'IA, dévoilant un sondage réalisé auprès de 21.000 personnes dans 21 pays entre novembre 2024 et janvier 2025.

Les résultats montrent qu'environ une



personne sur cinq utilise déjà l'IA, et que deux tiers des personnes interrogées pensent l'utiliser dans l'année qui vient pour l'éducation, la santé et le travail.

L'IA "va changer pratiquement tous les aspects de notre vie", note Achim Steiner, estimant que l'opportunité qu'elle repré-

sente pour le développement humain est désormais "une question de choix".

"L'avenir est entre nos mains. La technologie concerne les gens, pas seulement des choses. En dessous du côté tape-à-l'oeil des inventions se cachent des choix importants, par des individus ou des groupes, dont les

conséquences se répercuteront à travers les générations", souligne le rapport.

Choisir notamment entre construire une économie "collaborative" avec l'IA ou en compétition avec elle.

Si environ la moitié des personnes interrogées s'attendent à ce qu'au moins une partie de leur travail soit remplacée par l'IA, ils semblent aussi prêts à saisir cette opportunité: 60% des sondés espèrent ainsi l'apparition d'emplois qui n'existent pas.

Le PNUD pointe d'autre part du doigt les risques liés à l'AI, notamment les inégalités d'accès entre pays riches et pauvres, et les "préjugés culturels" liés à des données partielles et aux pays où les outils sont développés et les chatbots entraînés.

Une récente étude de chercheurs de l'université d'Harvard citée par le rapport montre ainsi que les réponses de ChatGPT sont plus proches de celle d'un humain vivant dans un pays riche anglophone que d'une personne vivant dans un pays pauvre.

Mais "nous pouvons concevoir des solutions pour réduire ce risque", assure Achim Steiner, plaidant pour ne pas utiliser ce prétexte pour rejeter l'opportunité de l'IA, par exemple pour la recherche médicale.

Recettes

Gratin de brocolis et de pommes de terre



Ingrédients

1 kg de pommes de terre charlottes
1 kg de brocolis
50 cl de crème fraîche
25 cl lait entier
150 g de crème épaisse
3 œufs
200 g d'emmental râpé
Noix de muscade râpée
Beurre
Sel, poivre

Préparation

1- Préchauffez le four th.6 (180°C).
2- Pelez, lavez et détaillez les pommes de terre en rondelles.

- 3- Faites-les cuire 5 min à l'eau bouillante salée. Égouttez-les.
- 4- Lavez les brocolis et faites-les blanchir 1 min à l'eau bouillante salée.
- 5- Coupez-le en bouquet. Beurrez un plat à gratin. Répartissez les pommes de terre et les fleurs de brocolis.
- 6- Battez les œufs en omelette.
- 7- Mélangez la crème fraîche, la crème épaisse, le lait, les œufs battus, le sel, le poivre et la noix de muscade.
- 8- Versez le tout sur les légumes, saupoudrez d'emmental.
- 9- Enfourez pendant 20 min.

Pour les rendre compatibles avec tous les groupes sanguins

Un outil pourrait modifier les globules rouges

Un outil d'édition génomique pourrait permettre de modifier des globules rouges produits en laboratoire afin de les rendre compatibles avec tous les groupes sanguins, indique une nouvelle étude canadienne.

Baptisé CRISPR-Cas, cet outil pourrait aider à produire du sang "sur mesure" pour des patients qui ont des groupes sanguins rares ou qui ont besoin de transfusions sanguines, selon la recherche réalisée par l'Université Laval.

"Pour les gens qui ont vraiment besoin d'un sang rare, ça pourrait devenir intéressant parce que même si c'était complexe et difficile à produire, on pourrait avoir une solution pour eux", a expliqué l'auteur de l'étude, le professeur Yannick Doyon de la faculté de médecine de l'Université Laval.

Mais cette transformation ne représente que la moitié du défi, relève le professeur Doyon, puisqu'on

ne dispose pas en ce moment de la technologie nécessaire pour produire en laboratoire des quantités suffisantes de globules rouges.

"Le premier défi, c'est de produire assez de globules rouges", a-t-il ajouté.

La technique développée utilise le système d'édition génomique CRISPR-Cas pour inactiver les gènes codant pour certains antigènes de la surface des globules rouges.

La compatibilité du sang dépend de molécules antigéniques qui se trouvent à la surface des globules rouges. Si le système immunitaire du récipiendaire de la transfusion ne reconnaît pas ces molécules, il les attaque et les détruit comme s'il s'agissait d'un corps étranger. La recherche, publiée dans la revue spécialisée Human Molecular Genetics, pourrait aussi aider à pallier les pénuries chroniques qui touchent les banques de sang.

